



# L'ÉQUIPE

## CO-DIRECTEURS

Clément WAGNON  
Sarah BIBAL  
Wallen GHEMMOUR

## RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES

Anais BERHOU  
Coumba DIALLO  
Camille RINUCCINI  
Maili MORIN  
Julie BOUDJEMAI  
Naomi LORENDEAU  
Clara BAILLY  
Benjamin SIGAUD  
Emma BERTHIER  
Robinson CHABOT AGNESINA  
Théo GALDEANO  
Clémence DAUDUS  
Eva BELZ  
Swann MARY  
Charlotte LEFEUVRE  
Héloïse ROMA  
Nina LAFON  
Jade CAYZAC

## FONDATRICE

Marine BUSSON

Léo LE BRUN  
Sarah GRUAND  
Philippine BLANCHET  
Louna BOBINSKI  
Issac CHARLEMAGNE  
Medhi SALHI  
Juliette FERRARI

## CONCEPTION COUVERTURE

Laura ALMEIDA



# LA NOUVEAUTÉ

Bonjour à tous,

La **Balise Diplomatique** fait sa rentrée. Vêtue de son nouveau costume, composée de fougueux rédacteurs autant brillants que soucieux de vous ravir, cette revue a à cœur de vous relater les victoires, les maux et les espoirs que notre monde gagne, subit et aspire.

Cette rentrée marque aussi le lancement de notre podcast **Diplo'Docus**. Constitué de plusieurs rubriques, ses animateurs vous proposent de revivre les discours qui ont marqué notre histoire, de débattre autour de sujets brûlants et enfin d'approfondir des questions d'actualités. Le Grand Oratoire, le Bureau des controverses, ou le Focus Balisé ces formats sauront stimuler votre curiosité.

Disponibles sur les plateformes *Spotify*, *ApplePodcast* et *Deezer*, ne manquez le premier épisode. Il vous propose de revenir sur ce 13 novembre 1974. Nous sommes au siège des Nations Unies, New York. Plus précisément dans la prestigieuse salle de réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies. A la tribune, un homme s'apprête à prendre la parole. Il va prononcer l'un des discours les plus marquants de l'histoire contemporaine internationale. Il y a cinquante ans Yasser Arafat tenait dans ses mains un rameau d'olivier et un fusil de révolutionnaire, depuis le 7 octobre 2023 ses mots raisonnent à nouveaux dans nos esprits.



# L'EDITO DES DIRECTEURS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le premier numéro de l'année 2025 de la Balise diplomatique est arrivé !

Face à l'intensité de l'actualité, nos rédacteurs ont choisi d'innover en vous proposant, en plus de nos articles habituels, une série de dossiers approfondis consacrés aux événements clés de cette transition d'année.

Ils reviennent notamment sur les guerres qui ravagent la République démocratique du Congo et le Soudan, oubliées du débat international.

En Europe, face au retour de Donald Trump au pouvoir et aux menaces qui pèsent sur le Groenland, l'Union européenne tente de s'affirmer en présentant une « boussole de compétitivité ». Sur le front énergétique, la fin des accords pour le transit du gaz russe par l'Ukraine modifie la situation en Eurasie. L'Azerbaïdjan pourrait être amené à occuper un nouveau rôle dans l'approvisionnement en gaz de l'Union européenne.

En France et en Corée du Sud, la justice est au cœur de l'actualité avec les procès de Nicolas Sarkozy et de Yoon Suk-yeol. Nous vous proposons de revenir sur ces procès hors-normes dans ce nouveau numéro.

Enfin, deux mois après la chute du régime de Bachar al-Assad, nos rédacteurs dressent un état des lieux de la transition en cours à Damas et des défis auxquels le pays est confronté.

Entre tensions politiques, transformations économiques et bouleversements géostratégiques, ce début 2025 s'annonce déterminant sur la scène internationale.

Bonne lecture !

# MAPPE



**AMÉRIQUE DU NORD**

**EUROPE**



**AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE  
ET CARAÏBES**



**AFRIQUE**

# MONDE



EURASIE

INDOPACIFIQUE

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

# SOMMAIRE

<b>AFRIQUE</b> .....	8
<i>CONFLIT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : L'OFFENSIVE DU M23 ET LES TENSIONS AVEC LE RWANDA</i>	
<i>SOUDAN : LA GUERRE OUBLIÉE</i>	
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b> .....	12
<i>RETOUR FRACASSANT DE TRUMP À WASHINGTON : QUAND LA RUPTURE DEVIENT DOCTRINE</i>	
<i>LA DÉMISSION DE JUSTIN TRUDEAU : UN TOURNANT POUR LE CANADA SOUS LA MENACE DE DONALD TRUMP ?</i>	
<b>AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE ET CARAÏBES</b> .....	20
<i>SIGNATURE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR</i>	
<b>EURASIE</b> .....	28
<i>LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES GÉORGIENNES, LA VICTOIRE DE RÊVE GÉORGIEN ET DE LA RUSSIE</i>	
<i>ZELENSKY, L'AZERBAÏDJAN ET LA FIN DU TRANSIT DU GAZ RUSSE : UN JEU D'OMBRES ÉNERGÉTIQUES EN EUROPE</i>	
<b>EUROPE</b> .....	34
<i>LE PROCÈS SARKOZY-KADHAFI : AU COEUR D'UN SCANDALE D'ÉTAT</i>	
<i>FACE À L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP, L'UNION EUROPÉENNE DÉVOILE UNE BOUSSOLE DE COMPÉTITIVITÉ</i>	
<i>COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE CONCENTRATION D'AUSCHWITZ DANS UN CONTEXTE DE MONTÉE DE L'ANTISÉMITISME EN EUROPE</i>	
<i>LA QUÊTE DE L'EXTRÊME DROITE VERS UNE SUSPENSION DU PACTE VERT EUROPÉEN</i>	
<i>LE GROENLAND: UN BIEN NÉGOCIABLE ?</i>	

**INDOPACIFIQUE**

..... 47

*INSTAURATION DE LA LOI MARTIALE EN CORÉE DU SUD*

*LA VIOLENCE S'INVITE EN CORÉE DU SUD POUR LE PROCÈS DU PRÉSIDENT YOON : PREUVE D'UNE CRISE POLITIQUE INTERMINABLE*

**PROCHE ET MOYEN ORIENT**

..... 54

*LA FUITE DU BOUCHER DE DAMAS : LA FIN DE PLUS DE 50 ANS DE DICTATURE, 13 ANS DE GUERRE CIVILE ET UNE SYRIE À RECONSTRUIRE*



## CONFLIT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : L'OFFENSIVE DU M23 ET LES TENSIONS AVEC LE RWANDA

Anaïs BERHOU

Depuis plusieurs années, l'est de la République Démocratique du Congo est le théâtre d'une violence insoutenable. Cette violence est alimentée par des groupes armés et des rivalités régionales, notamment avec le Rwanda. Le 27 janvier 2025, l'offensive du groupe rebelle M23 a franchi un nouveau seuil. La prise de Goma, capitale stratégique du Nord-Kivu, exacerbe les tensions entre les deux pays. Bien que le Rwanda nie toute implication directe, le gouvernement congolais accuse son voisin de soutenir les rebelles. Dans un contexte où l'instabilité de la région perdure, ce nouvel affrontement ravive les tensions historiques. Elles sont liées à des décennies de conflits, et déclenchent une crise humanitaire de grande ampleur. Ce contexte soulève la question de l'avenir de la stabilité régionale et de la possible escalade de la violence.

### LE M23 : UNE MENACE PERSISTANTE

Le M23 est un groupe de rébellion actif depuis 2012. Il est issu de la défection de soldats tutsis de l'armée congolaise, qui dénoncent le non-respect des accords de paix de 2009. Après une première insurrection en 2012, marquée par la prise temporaire de Goma, le groupe avait été militairement défait en 2013, avant de ressurgir en 2022. Depuis, il ne cesse de gagner du terrain. Il bénéficie selon plusieurs rapports de l'appui militaire du Rwanda. Sa dernière offensive a conduit à la chute de Goma et cela pose une nouvelle fois la question du rôle de Kigali dans l'instabilité congolaise.



### TENSIONS RÉGIONALES ET ACCUSATIONS MUTUELLES

L'implication présumée du Rwanda s'inscrit dans une longue série d'accusations mutuelles entre les deux pays, depuis la fin du génocide rwandais de 1994. Kigali justifie ses incursions en RDC par la menace que représentent les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, un groupe armé hutu actif dans l'est congolais. En réponse, la RDC accuse régulièrement le Rwanda d'exploiter cette justification pour soutenir des rébellions. Ce fut le cas lors des Première et Deuxième guerres du Congo (1996-2003). Aujourd'hui, l'affrontement autour de Goma accentue encore cette défiance entre Kinshasa et Kigali, alimentant les risques d'un conflit régional élargi.

La position du Rwanda dans ce conflit est ambiguë. Kigali nie toute responsabilité dans le soutien au M23 mais il est difficile de nier l'impact des politiques rwandaises sur la situation. Le gouvernement rwandais justifie son implication en invoquant les menaces posées par les FDLR. Le Rwanda se voit comme un acteur légitime de la sécurité régionale, cherchant à protéger ses frontières contre des groupes armés opérant depuis la RDC. Toutefois, cette position est largement rejetée par la RDC et par d'autres pays qui accusent le Rwanda d'exploiter la situation pour ses propres intérêts géopolitiques.

Le soutien présumé du Rwanda au M23 soulève des questions sur l'exportation de la violence et des tensions en dehors de ses frontières. La communauté internationale, appelant à la paix, reste divisée quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de Kigali. Les accusations d'ingérence sont renforcées par des rapports d'organisations internationales qui relèvent des traces d'armement et de soutien logistique en faveur des rebelles.

## **LE CONFLIT DES RESSOURCES : UN ENJEU ÉCONOMIQUE CRUCIAL**

Un autre facteur clé de ce conflit réside dans les ressources naturelles de la région. Le Nord-Kivu, où se trouve Goma, est riche en minéraux stratégiques comme le coltan, le cobalt et l'or. Ces ressources sont essentielles pour l'industrie électronique mondiale. Elles attirent de nombreux acteurs internationaux, qui alimentent la violence en cherchant à contrôler les zones d'extraction. La lutte pour le contrôle des ressources accroît les tensions, car elle implique des puissances économiques extérieures ainsi que des acteurs locaux qui, à travers des milices armées, cherchent à sécuriser leurs parts de marché.

La RDC, malgré sa richesse en ressources naturelles, figure parmi les pays les plus pauvres du monde en raison de l'exploitation illégale de ces ressources, souvent en lien avec des conflits armés. Le rôle des multinationales dans cette dynamique, et leur implication indirecte dans le financement des groupes armés, reste une question controversée.

## **UNE CRISE HUMANITAIRE ALARMANTE**

L'avancée du M23 a provoqué des déplacements et une catastrophe humanitaire d'ampleur dramatique. La prise de Goma, une ville de plus d'un million d'habitants, a entraîné une vague massive de déplacements, avec des milliers de civils fuyant vers Sake et d'autres localités. Cette situation met également à l'épreuve les forces de l'ONU (MONUSCO), dont l'efficacité est de plus en plus contestée face à la montée en puissance du M23. La situation humanitaire est critique. Les camps de réfugiés qui se sont formés sont surpeuplés et n'ont pas accès à l'eau, à la nourriture et aux soins médicaux. Des violations des droits humains ont été signalées, notamment des cas de violences sexuelles. Face à cette situation, les ONG humanitaires peinent à intervenir, dénonçant des restrictions d'accès et des attaques ciblées contre leurs convois. Alors que la tension monte entre Kinshasa et Kigali, la communauté internationale ne parvient pas à trouver une réponse efficace. Si l'Union africaine et l'ONU ont condamné la violence, les solutions diplomatiques tardent à émerger. La Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC) a proposé une médiation, mais la RDC se montre sceptique face à une initiative impliquant le Rwanda, qu'elle accuse d'être l'agresseur principal. Les semaines à venir seront décisives pour l'avenir de la région, alors que la population, elle, continue de payer le prix d'une guerre sans fin.

## SOUDAN : LA GUERRE OUBLIÉE

Coumba DIALLO

« Les femmes, les enfants et les hommes soudanais paient le prix fort des offensives militaires continues des belligérants. » Le 27 Janvier 2025, le Secrétaire Général des Nations Unies Antonio Guterres a tiré la sonnette d'alarme face à la recrudescence des combats et à l'intensification de la famine au Soudan. Cette déclaration fait suite à l'attaque perpétrée quelques jours plus tôt, le 24 janvier, contre l'hôpital El-Fasher se situant au nord du Darfour. Au cours de celle-ci, près de 70 victimes auraient été tuées et blessées. M. Guterres a rappelé aux belligérants un des principes fondamentaux du Droit International Humanitaire portant sur le respect et la protection des malades, du personnel et des installations médicales.

### GENÈSE ET ÉVOLUTION D'UN CONFLIT

Le Soudan est une vaste région de 45 millions d'habitants qui se situe au nord-est de l'Afrique et qui est ravagée par une guerre civile depuis bientôt deux ans. Pour contextualiser la situation politique du Soudan, il convient de rappeler les événements cruciaux qui ont marqué la fin du régime d'Omar El-Béchir et la mise en place d'une période de transition politique.



En avril 2019, une série de manifestations ont conduit à la chute du régime autoritaire et brutal d'El-Béchir, au pouvoir depuis 1989. L'armée soudanaise a orchestré un coup d'État et instauré un conseil militaire de transition aboutissant à la formation d'un gouvernement de transition mixte civilo-militaire. Toutefois, cette formation s'est révélée instable et fragile marquée par des tensions accrues entre civils et militaires, ce qui a conduit à un nouveau coup d'Etat en octobre 2021. Ainsi, depuis 2019 le Soudan est dans une situation politique précaire qui s'illustre par l'absence d'un gouvernement élu démocratiquement et par une lutte de pouvoir entre les différents acteurs politiques et militaires.

Depuis le 15 Avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit armé d'une rare violence opposant deux factions militaires antagonistes : les forces armées soudanaises (FAS) sous l'égide du général Abdel Fattah Al Burhan au pouvoir depuis le putsch d'octobre 2021 et les forces de soutien rapide (FSR) du general Muhammad Hamdan Deglo dit «Hemidti». Les RSF constituent une force paramilitaire d'environ 100 mille combattants issus de tribus arabes. Initialement, l'armée régulière avait pour ambition de l'absorber mais le général Hemidti a ralenti cette démarche afin de conserver son influence. La divergence portant sur l'intégration des FSR au sein du FAS a cristallisé les divergences entre les deux généraux conduisant à une escalade des tensions et à l'émergence du conflit armé actuel.

## UN DIFFÉREND INTERNATIONAL SILENCIEUX

Cette « guerre des chefs » n'est pas seulement un conflit interne car les deux camps entretiennent des liens étroits avec des puissances étrangères. La position géographique du Soudan qui relie l'Afrique subsaharienne à l'Afrique du Nord et au Sahel en fait un allié très convoité tout comme les ressources dont il dispose. Al Burhan est à la tête du complexe industriel et militaire sur lequel repose l'économie du pays tandis que son rival, Hemidti contrôle les mines d'or.

Selon Middle East Eye, tous deux ont rencontré des officiels américains, russes et israéliens ces dernières années. Et avec la complaisance du FSR, le groupe paramilitaire Wagner, présent dans les mines du pays, exporte de l'or vers la Russie. Les généraux partagent également des intérêts avec l'Égypte, l'Éthiopie, la Chine, les Emirats Arabes Unies ou encore l'Arabie Saoudite. En ce sens, le rapport du conseil de sécurité du 15 janvier 2024 (S/2024/904) fait état de « preuves crédibles » de l'implication des Emirats Arabes unis au-delà du simple commerce de l'or avec de multiples livraisons d'armes et de munitions aux FSR. L'implication présumée de puissants acteurs extérieurs fournissant de l'argent et des armes renforce les conflits locaux entre les différents groupes armés qui cherchent à contrôler l'accès aux matières premières.

En Janvier 2024, l'ONU estime qu'à Khartoum le conflit a causé entre 10 mille et 15 mille morts, près de 9 millions de déplacés et a laissé 14 millions d'enfants dans le besoin. Cette guerre a plongé le Darfour dans la pire crise humanitaire de l'histoire récente avec un risque de famine généralisée et de génocide pour la deuxième fois en vingt ans. Les Nations Unies affirment que le FAS et le FSR utilisent la nourriture comme « arme de guerre » et affament sciemment les civils, accusant les deux parties belligérantes de bloquer, piller et d'exploiter l'aide humanitaire. Plusieurs fois, les FAS ont eu recours à des frappes aériennes sans discrimination, bombardant les maisons des civils, les écoles, les ponts et les sources d'eau. De plus, dans un rapport datant de juillet 2023, le procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI) rapporte que les viols et violences sont utilisés comme instruments de guerre.

In fine, force est de constater que cette guerre civile dévastatrice est passée sous les radars diplomatiques et médiatiques en dépit de ces données préoccupantes. La situation déjà désastreuse au Darfour se détériore de facto avec l'épuisement des stocks de nourriture et la destruction des installations médicales. Pour les civils, l'espoir d'une transition démocratique demeure lointain et les capacités de résilience individuelles et collectives sont fortement perturbées.

## RETOUR FRACASSANT DE TRUMP À WASHINGTON : QUAND LA RUPTURE DEVIENT DOCTRINE

Camille RINUCCINI

Le 47ème président des Etats-Unis rassemble des figures internationales de l'extrême droite à son investiture et inaugure son second mandat par une myriade de décrets radicaux secouant l'Etat de droit.

### L'EXTRÊME DROITE INTERNATIONALE CONVIÉE À UNE CÉRÉMONIE D'INVESTITURE FASTUEUSE

Pour son retour à la Maison-Blanche le lundi 20 janvier 2025, Donald Trump a établi un nouveau standard dans l'histoire américaine en levant un montant record de plus de 200 millions de dollars pour son investiture, surpassant les 107 millions de 2017, selon le Wall Street Journal. Cette cérémonie a rassemblé les figures de l'extrême droite internationale, parmi lesquelles figurent l'Italienne Giorgia Meloni, le Britannique Nigel Farage, Eric Zemmour, le Salvadorien Nayib Bukele, le président argentin Javier Milei, ainsi qu'un représentant de l'AfD allemande. Le Brésilien Jair Bolsonaro et le Hongrois Viktor Orban se sont quant à eux excusés de leur absence, manquant ainsi la danse du président brandissant le sabre avec lequel il a coupé son gâteau d'investiture sous les yeux de deux représentants des forces armées au garde à vous.

Une partie de l'extrême droite américaine s'est également réjouie du salut à la foule d'Elon Musk lors d'un meeting de Trump après son investiture, un geste qualifié de nazi par les historiennes spécialistes du nazisme et du fascisme Claire Aubin et Ruth Ben-Ghiat. « *Eh bien, ça n'a pas pris longtemps* », a réagi sur X l'élu démocrate au Congrès Jimmy Gomez.

### UN DÉFILÉ DE DÉCRETS CONFIRMANT UN PROGRAMME RADICAL

La présentation du portrait officiel de Donald Trump avait donné le ton de son second mandat présidentiel, avant même sa cérémonie d'investiture. La presse internationale, parmi laquelle CNN, CNBS, BBC, et le quotidien québécois La Presse, avaient souligné la ressemblance frappante avec la photo judiciaire du républicain prise en août 2023. « *Trump veut donner l'impression d'être un dur à cuire [...] avec son talent pour l'auto-mythologie, il a transformé ce cliché en médaille d'honneur* » avait analysé The Guardian. Combiné à un discours aux accents messianiques, en affirmant notamment que Dieu « *m'a sauvé pour que je rende sa grandeur à l'Amérique* » (en référence à sa tentative d'assassinat le 13 juillet 2024), Trump a confirmé son programme radical. Dès les premières heures de son entrée en fonctions, le 47ème président des Etats-Unis a signé un éventail de décrets devant ses partisans, dont 78 abrogeant les mesures de l'administration Biden, au nom de son engagement pour « *la restauration complète de l'Amérique et la révolution du bon sens* ».

## UNE POLITIQUE CENTRÉE SUR L'IMMIGRATION DÉJÀ CONTESTÉE

Donald Trump s'est principalement emparé des sujets portant sur l'immigration et la criminalité, des thèmes qu'il avait martelé tout au long de sa campagne. Il a ainsi déclaré, entre autres, l'état d'urgence à la frontière avec le Mexique ; suspendu l'admission des réfugiés pour au moins 4 mois ; instauré la peine de mort pour les criminels sans papier ; promis de « *lancer le plus grand programme d'expulsion de l'histoire américaine* », et annoncé la fin du droit du sol. Cependant, le 22 janvier, une coalition de 22 Etats, dont 18 Etats démocrates, a déposé une plainte contre ce dernier décret, le droit de naissance étant protégé par le 14ème amendement de la Constitution. Plusieurs décrets feront en effet l'objet de contestations judiciaires, ou sont d'ordre symboliques sans application concrète immédiate.

## EN CROISADE CONTRE LE PROGRESSISME

Le président a également annoncé le retrait des Etats-Unis de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ainsi que des accords de Paris sur le Climat -une décision déjà prise lors de son premier mandat, rétablie par Biden. Il a également pris des décrets supprimant les postes et bureaux fédéraux liés à la justice environnementale, ainsi qu'aux programmes de diversité, d'équité et d'inclusion, affirmant vouloir « *stopper le délire transgenre* » grâce à une reconnaissance légale limitée aux genres masculin et féminin. Ces mesures, balayant les droits de la communauté transgenre et des minorités, s'inscrivent dans sa lutte contre ce qu'il qualifie de « wokisme ». Ce terme, historiquement associé à la lutte pour les droits civiques dans les années 1960, est aujourd'hui largement employé par l'extrême-droite pour disqualifier les discours sur les inégalités. Trump, dénonçant la présence de « wokisme » dans les écoles américaines, où il affirme que des transitions de genre y auraient directement lieu, a annoncé vouloir fermer le département de l'Éducation à Washington D.C. Dans cette lignée, 15 000 militaires américains transgenres pourraient être prochainement exclus de l'armée. Selon la presse américaine, sur les 66 millions de dollars alloués aux publicités de campagne du Parti Républicain, environ 20 millions auraient été investis dans des messages à caractère anti-trans.



## LE DERNIER JET DU 6 JANVIER 2021

En marge de la cérémonie, au Capitole, Donald Trump a réitéré devant les élus républicains et aux partisans présents que les élections de 2020 avaient été « truquées ». Ce même bâtiment avait été le théâtre de l'assaut du 6 janvier 2021, qu'il avait tenté de réécrire en le décrivant comme une « *journée d'amour* » et de « *débordement d'affection* » de ses partisans à son égard. Conformément à sa promesse, le président a, dès les premières heures de son investiture, gracié près de 1 500 « otages » impliqués dans cet événement, parmi lesquels plusieurs leaders de milices d'extrême droite condamnés pour conspiration séditeuse à des peines allant jusqu'à 22 ans de prison, la plus lourde sanction prononcée pour ces faits. Nancy Pelosi, ex-présidente démocrate de la Chambre des représentants, présente au Capitole ce 6 janvier, a immédiatement exprimé son indignation en soulignant qu'il « *est honteux que le président ait décidé de faire de l'abandon et de la trahison des policiers qui ont risqué leur vie pour arrêter une tentative de subversion du transfert pacifique du pouvoir l'une de ses priorités* ».

## « HONORER LA GRANDEUR AMÉRICAINE »

Après avoir annoncé, début janvier, son intention d'acheter le Groenland pour « *la sécurité nationale* », d'annexer le Canada et de récupérer le canal de Panama, Donald Trump a pris un décret afin de rebaptiser divers monuments américains. Le mont Denali, renommé en 2015 par Obama en hommage aux populations autochtones d'Alaska, devrait redevenir le Mont McKinley, tandis que le golfe du Mexique serait rebaptisé golfe d'Amérique. Ce décret fait écho à son discours d'investiture exaltant l'âge d'or américain, en mentionnant par exemple une « *destinée manifeste vers les étoiles* » avec l'ambition d'envoyer des astronautes sur Mars. La société SpaceX d'Elon Musk devrait très probablement jouer un rôle central dans ce projet, Musk ayant une place de choix auprès du président qui l'a nommé à la direction du nouveau département de l'efficacité gouvernementale.

## QUATRE ANS DE RÉSILIENCE AMÉRICAINE

Ces premières mesures traduisent ainsi un mélange de « *repli sur soi, néo-impérialisme, nationalisme et mépris complet pour les alliés de l'Amérique* » cite le journal Le Monde, tandis que des sujets cruciaux comme l'avortement ont été omis par le président. La sortie brutale de la paralysie diplomatique et bureaucratique amenée par Trump à Washington, souvent mise en avant par certains, s'accompagne ainsi d'un coût social exorbitant. L'Etat de droit s'apprête à affronter quatre ans de turbulences, période s'annonçant comme une démonstration de résilience sans précédent pour ceux dont les droits se voient gravement menacés.

## LA DÉMISSION DE JUSTIN TRUDEAU : UN TOURNANT POUR LE CANADA SOUS LA MENACE DE DONALD TRUMP ?

*Maili MORIN*

Le 6 janvier dernier, Justin Trudeau a annoncé qu'il quitterait prochainement ses fonctions de chef du Parti libéral et de Premier ministre du Canada, après neuf longues années au pouvoir.

### AUX PORTES D'UNE DÉCENNIE DE DÉFIS POLITIQUES

Cette annonce marque un tournant pour le Canada, où le rôle du Premier ministre est central en tant que chef du gouvernement, et non chef de l'Etat, un statut attribué au souverain du Royaume-Uni, le Canada étant une monarchie constitutionnelle. Le régime politique canadien est aussi caractérisé par une démocratie parlementaire, avec deux grandes institutions : le Sénat qui compte 105 sièges, dont les membres sont nommés par le gouverneur général sur la recommandation du Premier ministre, ainsi que la Chambre des communes qui regroupe 338 députés élus par les citoyens canadiens. Ce paysage institutionnel constitue donc le Parlement du Canada, l'organe législatif fédéral essentiel au fonctionnement politique du pays.

Cette organisation institutionnelle pose alors le cadre dans lequel évolue Justin Trudeau, dont l'ascension politique débute véritablement en 2013 lorsqu'il devient le chef du Parti libéral canadien. C'est ensuite en 2015, qu'il accède à la tête du gouvernement fédéral après avoir été élu Premier ministre, incarnant alors à cette époque, le nouveau visage d'une politique progressiste pour le pays. Au cours de sa carrière, il a souvent été comparé à son père, Pierre Elliott Trudeau, lui-même Premier ministre libéral du Canada de 1968 à 1984. Héritier d'un homme d'État ayant marqué le pays par sa politique de modernisation et d'affirmation de la souveraineté nationale, il s'inscrit dans une lignée politique qui, à l'époque, a contribué à l'essor du nationalisme canadien et qui dans la continuité, a exacerbé les tensions avec les États-Unis.



Le fils Trudeau s'est alors affirmé comme la représentation d'une nouvelle ère politique, en se positionnant en faveur du féminisme, des enjeux écologiques et environnementaux, tout comme dans la défense des droits des réfugiés et des Autochtones. Il partage alors ses affinités idéologiques et des projets conjoints avec le président Obama à ses débuts, après une décennie de gouvernement conservateur mené par Stephen Harper de 2006 à 2015.

Toutefois, bien qu'il représentait initialement l'espoir et la nouveauté, certains faux pas ont contribué à une perte fulgurante de popularité, rendant sa réélection en 2019 particulièrement difficile, au point de ne pas réussir à obtenir de majorité au Parlement.

Dans ce climat déjà tendu, les mois précédant l'annonce de sa démission ont été marqués par de nombreuses critiques, tant au sein de l'opposition que de son propre parti, en raison de sa politique économique notamment, ce qui a conduit à la démission de plusieurs de ses ministres. La perte du soutien du chef du Nouveau Parti démocratique a porté un nouveau coup au mandat de Justin Trudeau, mettant fin à l'alliance entre le parti libéral et le parti de gauche, pourtant essentielle pour le gouvernement, qui demeurait minoritaire à la Chambre des communes. Le 16 décembre 2024, la crise politique éclate réellement avec la démission de la vice-Première ministre Chrystia Freeland, marquant alors un tournant pour l'avenir politique du pays.

## UN CONTEXTE NATIONAL COMPLEXE

L'intensification des défis internationaux et la paralysie parlementaire ont profondément mis à mal les projets du gouvernement, les pertes de soutien et les démissions à répétition du côté libéral n'ont alors fait qu'accentuer l'impopularité croissante autour du leader. De plus, le gouvernement Trudeau a évidemment été contraint de se positionner face à l'inquiétude grandissante du milieu politique sur l'avenir national, des craintes alimentées par les menaces protectionnistes de Donald Trump, à l'aube d'une guerre économique.

S'ajoute à ce tableau inquiétant, une crise inflationniste et du logement d'envergure au Canada, résultant d'une pénurie de logements, ayant pour conséquence la hausse des loyers, qui atteindrait en moyenne 11%. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, prévoit alors la construction de 3,5 millions de logements d'ici 2030 pour pallier les coûts de plus en plus inabordables. En réponse à cette crise, le gouvernement canadien a fait en sorte de limiter le nombre de visas des étudiants étrangers pendant deux ans, et a procédé à l'interdiction de l'achat d'un logement au Canada par un étranger jusqu'en 2027, afin de garantir un certain nombre de lieux de résidence.

Cette situation critique est alors saisie par l'opposition politique afin de pointer du doigt la responsabilité de la politique d'immigration de Justin Trudeau, caractérisée par une augmentation conséquente des seuils, notamment après la pandémie mondiale afin de répondre à la pénurie de main d'oeuvre, ayant pour conséquence d'exercer une pression sur les ressources disponibles et les capacités d'accueil du pays. Face à cela, le gouvernement tente de réduire cet afflux migratoire depuis 2024, afin de faire face aux difficultés que traverse le pays. Les médias ajoutent que cette crise des logements résulte également de la protection des terres agricoles et de la hausse des coûts des matériaux depuis quelques années, notamment à la suite de la crise du Covid-19.

## LA RELATION CANADO-ÉTATSUNIENNE MISE À RUDE ÉPREUVE

La profonde instabilité politique que traverse le Canada s'inscrit aussi dans un climat tendu et inquiétant depuis l'élection de Donald Trump et les menaces qu'il profère à l'égard du pays, principalement autour de l'imposition de tarifs douaniers de 25% sur les produits canadiens, qui devraient entrer en vigueur le 1er février 2025. En effet, le nouveau résident de la Maison Blanche multiplie les annonces de prochaines mesures radicales, que ce soit à l'égard du Canada et des droits de douane, ou à l'égard du Mexique avec une politique migratoire de plus en plus restrictive.

Ces nouvelles réformes seraient justifiées par la circulation d'opioïdes et une situation migratoire intolérable d'après Donald Trump.

Toutefois, ces menaces douanières ont provoqué une réaction rapide du côté du Canada, avec des déclarations officielles réaffirmant la défense des intérêts nationaux et des emplois. Parmi elles, la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, a souligné la volonté du gouvernement d'investir un budget conséquent pour la protection de la frontière. De plus, si cette mesure devient effective, en retour, le Canada menace de taxer certains produits américains, ou encore de couper les exportations d'électricité vers les Etats Unis, notamment la province de l'Ontario qui, d'après son Premier ministre Doug Ford, permet d'alimenter 1,5 million de foyers dans l'État de New York, au Michigan et au Wisconsin.

Bien que Donald Trump brandit certaines armes et minimise l'importance de son voisin, les États-Unis et le Canada entretiennent une relation économique étroite. Cette dernière, étudiée à de nombreuses reprises, est décrite par Robert Keohane et Joseph Nye comme une « *interdépendance asymétrique et complexe* », caractérisée par de nombreux intérêts communs, la preuve en est : les Etats-Unis demeurent le principal partenaire commercial du Canada. Malgré le fait que cette relation soit profondément asymétrique et déséquilibrée, Ottawa a bénéficié d'importants atouts en matière de sécurité nationale et de prospérité économique. Notons tout de même que les importations canadiennes de biens de consommation américains ne représentent que 35% sur l'ensemble des produits provenant de l'étranger. En effet, d'après Statistique Canada, en 2023, la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays a dépassé 968 milliards de dollars.



À cette interdépendance commerciale s'ajoute aussi la question énergétique, avec une exportation annuelle du Canada vers les États-Unis à hauteur de 166 milliards de dollars, le Canada étant un pays riche en matières premières qui possède les troisièmes réserves mondiales d'hydrocarbures et d'importantes ressources en minéraux. Ces liens étroits sont d'autant plus visibles depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) en janvier 1994, instaurant la suppression des droits de douane entre les trois pays de l'accord, soit les États-Unis, le Canada et le Mexique. À l'initiative de Donald Trump lors de son premier mandat en 2018, l'accord est renégocié en faveur des Américains, devenant alors l'ACEUM (Accord Canada États-Unis Mexique) et supprimant le terme de « libre-échange », symbole du protectionnisme prôné par le président américain. Les Etats-Unis représentent donc un partenaire clé pour le Canada, tant leurs exportations sont source de revenus, ce qui explique le risque de ces tarifs douaniers pour la santé économique du pays.

## LE POIDS DE DONALD TRUMP SUR LE DESTIN DU PAYS

Avant son retour à la Maison Blanche, le président élu a multiplié les annonces plutôt controversées sur ses futurs projets pour l'Amérique et ses voisins, comme la volonté de racheter le Groenland au Danemark ou d'annexer le canal de Panama, conscient du rôle important que détient la Chine dans l'exploitation de ce point stratégique, tant dans les relations économiques étroites qu'elle entretient avec l'Amérique latine, mais aussi de son positionnement stratégique à Cuba pour collecter des renseignements. Foreign Policy analyse donc les récentes déclarations de Donald Trump comme la fin d'une « *passivité américaine dans l'hémisphère occidental* » avec de grandes priorités, dont les frontières américaines avec le Mexique et le Canada qui représentent des préoccupations en matière de sécurité et de commerce. L'acquisition de nouveaux territoires s'inscrit alors pour beaucoup de spécialistes dans ce passé expansionniste.

Une autre menace récurrente dans les discours de Donald Trump et qui ne cesse de circuler dans les médias, est cette ambition d'annexer le Canada pour en faire le 51e État des États-Unis, un projet qu'il a reformulé au Forum économique mondial de Davos en Suisse le 23 janvier 2025. Cette idée est justifiée selon lui, comme un moyen d'éviter une guerre commerciale causée par des tarifs douaniers contraignants, induisant alors la perte de souveraineté du pays voisin.

Cette visée expansionniste a été analysée comme le retour au passé impérialiste et hégémonique américain, caractérisé notamment par la doctrine Monroe de 1823, prononcée contre les ingérences étrangères et la garantie des intérêts nationaux.

Les ambitions nationalistes de Donald Trump n'ont cessé d'être mises en avant durant sa campagne, comme en témoigne son recours aux slogans « America First » et « Make America Great Again ». Cette dernière expression, déjà utilisée en 2016, trouve son origine dans un discours de Ronald Reagan en 1979 lors de la convention républicaine. Cet événement le désigne alors candidat du Parti républicain pour la présidentielle de l'année suivante, une élection qu'il remporte, devenant ainsi le 40e président des États-Unis en 1981.

En plus de brandir l'arme économique, Donald Trump continue de dénoncer le manque de dépenses militaires des pays membres de l'OTAN, dont le Canada, et menace de retirer les États-Unis de l'organisation. Il estime que ces dépenses militaires devraient atteindre 5% du PIB, alors que les alliés ont fixé la « règle des 2% ». Justin Trudeau avait à ce sujet annoncé en juillet 2024 que le Canada atteindrait les 2% du PIB requis en 2032, alors que la cheffe d'état-major de la Défense a déclaré récemment qu'il était faisable d'atteindre cet objectif bien plus tôt.

## L'AVENIR POLITIQUE DU CANADA

Après l'annonce de sa démission, Justin Trudeau conservera son poste le temps que les libéraux trouvent un autre candidat et leader de parti. Les prochaines élections auront lieu le 24 mars 2025 après décision du Parlement canadien, avec un favori qui se distingue, le leader du parti conservateur Pierre Poilievre, ancien ministre populiste.

Ce dernier est couramment comparé dans les médias à Donald Trump pour ses prises de positions tranchées, son rejet des médias traditionnels, et ses critiques profondes à l'égard de ses adversaires, ce qui lui a valu d'être expulsé de la Chambre des communes en avril 2024, après des injures prononcées envers le Premier ministre. Une autre prise de position qui rappelle celle du nouveau président américain, est son opposition constante à la taxe carbone et à l'impôt sur la pollution, critiquant la politique contre les changements climatiques adoptée par le gouvernement Trudeau. Il prône également des mesures de désengagement de l'Etat et une moindre intervention dans la vie des citoyens. Toutefois, à la différence de Donald Trump, les frontières avec l'Amérique et la politique migratoire ne font pas partie des priorités du conservateur canadien.

Ainsi, l'élection de 2025 s'annonce comme un tournant politique majeur pour le Canada, dans un contexte d'opposition des visions politiques sur l'avenir, de menaces douanières dangereuses pour l'équilibre économique du pays et de remises en question des politiques menées sous l'ère Trudeau.

## SIGNATURE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR

*LORENDEAU Naomi, BAILLY Clara, BOUDJEMAI Julie,  
SIGAUD Benjamin, BERTHIER Emma*

### CONTEXTE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE MERCOSUR-UE

Le MERCOSUR ou le « Marché commun du Sud », est un processus d'intégration régionale initialement institué par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Le Venezuela a également rejoint le MERCOSUR, mais selon l'organisation, il ne répond pas aux normes démocratiques de l'organisation. Il existe également des membres associés tels que le Chili, la Colombie, l'Équateur, la Guyane, le Pérou et le Suriname. Ces pays associés ont des accords avec certains pays du MERCOSUR, mais ne bénéficient pas de toutes les facilités. La version officielle des documents de travail est rédigée dans la langue du pays hôte de chaque réunion. Le MERCOSUR est un processus ouvert et dynamique dont l'objectif principal, depuis sa création, est d'offrir un espace commun qui génère des opportunités de commerce et d'investissement grâce à l'intégration compétitive des économies nationales. L'accord UE-MERCOSUR est un accord de libre-échange entre l'UE et le MERCOSUR. Cet accord vise à établir un cadre qui facilite le commerce des biens et des services, ainsi que les investissements entre les deux régions.

L'accord de partenariat économique entre l'UE et le MERCOSUR a le potentiel de créer la plus grande zone de libre-échange au monde. Cet accord n'a pas seulement un impact significatif sur les relations commerciales, mais il générera également de multiples avantages tels que l'accès à un marché élargi, ainsi que l'élimination des barrières tarifaires.

L'accord de partenariat entre les deux blocs est en passe de devenir le plus grand accord de libre-échange au monde. Il concerne plus de 780 millions de personnes et représente une opportunité de stimuler la croissance et de renforcer les relations entre les deux blocs. Toutefois, cet accord est également confronté à des défis importants tant au niveau social que politique qu'il convient de relever pour en assurer le succès. La mise en place de cet accord a également été compliquée par la crise du Covid-19, les tensions sino-américaines, la guerre en Ukraine ainsi que la récente réélection de Donald Trump à la tête des États-Unis.

### LA NAISSANCE DU MERCOSUR

Le MERCOSUR, « Mercado Común del Sur » est une communauté économique qui crée une zone de libre-échange, un espace de libre circulation des biens et services. La Bolivie a rejoint en décembre 2023 ce marché. Son processus d'adhésion avait débuté en 2015 mais son intérêt a été ravivé suite à l'ouverture au marché européen des pays membres en 2019.

La question de l'intégration économique en Amérique latine est antérieure au MERCOSUR. En 1960, une Association latino-américaine de libre-échange (ALAC) constitue le premier pas.

Peu fructueuse, l'ALAC fut transformée en Association latino-américaine d'intégration (ALADI) en 1980. C'est en fait la démocratisation de l'Argentine en 1983 et du Brésil en 1985 qui accélère la création du MERCOSUR. En 1940, un projet d'union douanière avait été évoqué entre les deux Etats mais il n'avait jamais vu le jour. C'est en 1985 lors du sommet de Foz de Iguazu entre Raúl Alfonsín et José Sarney, respectivement présidents de l'Argentine et du Brésil, qu'un projet d'intégration économique comme instrument de développement et de consolidation de la démocratie fut évoqué. Par la suite de nombreux accords bilatéraux ont été signés, rejoints par l'Uruguay et le Paraguay. Le projet aboutit réellement avec la signature, le 26 mars 1991 à Asunción, d'un traité pour la constitution d'un Marché commun du Sud (MERCOSUR).

L'accord repose sur divers piliers tels que la libre circulation des biens et des services, l'établissement d'un tarif extérieur commun et l'adoption d'une politique commerciale commune vis-à-vis des États tiers ou de groupe d'États tiers ainsi que la coordination des politiques macroéconomiques et sectorielles entre les États parties dans les domaines du commerce extérieur, agricole et industriel. L'espagnol et le portugais sont les langues officielles de l'alliance selon l'article 46 du protocole d'Ouro Preto. Ce n'est pas une instance supranationale et l'organisation fonctionne avec une présidence tournante, exercée à tour de rôle par les Etats membres. Lors du 65<sup>e</sup> sommet des chefs d'État du MERCOSUR, qui s'est tenu les 5 et 6 décembre 2024 à Montevideo, en Uruguay, la présidence pro tempore a été transférée de l'Uruguay à l'Argentine.

L'objectif principal de cette alliance économique est de renforcer le potentiel du marché régional. On peut qualifier l'initiative de réussite puisque le groupement constitue le quatrième bloc économique mondial après le partenariat économique régional global (RCEP) en Asie, l'Alena (les États-Unis, le Canada et le Mexique) et l'Union Européenne. Le MERCOSUR représente plus de 80% du PIB sud-américain. C'est la zone économique la plus dynamique et compétitive de l'hémisphère sud. Cet accord a permis un accroissement considérable du commerce et des investissements pour les pays signataires.

## SIGNATURE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR

### Le contenu de l'accord

Depuis 1999, l'Union européenne et le MERCOSUR négocient un accord d'association visant à renforcer les relations commerciales et à promouvoir la coopération ainsi que le dialogue politique entre les deux parties. Un accord de principe a été conclu le 28 juin 2019, sur le plan commercial. Le volet libre-échange prévoit l'élimination progressive de 91 % des droits de douane imposés par les pays du MERCOSUR sur les produits européens et de 92 % des droits appliqués par l'Union européenne sur les produits sud-américains. Les négociations actuelles portent sur l'ajout d'un protocole additionnel centré sur le développement durable, notamment la lutte contre la déforestation et le respect de l'accord de Paris sur le climat.

Ainsi, le 6 décembre dernier, Mme Von der Leyen, accompagnée de ses homologues sud-américains Lula, Milei, Peña et Pou, a signé l'accord UE-MERCOSUR. Cependant, plusieurs étapes restent nécessaires avant sa ratification définitive, et de nombreuses voix continuent de s'élever à son encontre.



## L'importance de l'accord dans le contexte géopolitique actuel

Depuis 2000, une série de crises – climatique, financière, pandémique, suivie de la guerre en Ukraine – a profondément transformé le commerce mondial. Ces événements ont mis en lumière deux défis majeurs : les dangers des guerres commerciales, comme celles entre les États-Unis et la Chine, et la dépendance excessive à l'égard des importations en provenance de certains pays. Face à ces enjeux, l'Union européenne s'efforce de diversifier ses échanges tout en progressant vers une économie verte. Une priorité stratégique consiste à réduire sa dépendance économique vis-à-vis de la Chine, en particulier dans les secteurs critiques.

Dans ce contexte, l'accord avec le MERCOSUR revêt une importance particulière. En plus d'ouvrir de nouvelles opportunités pour les entreprises européennes, il vise à contribuer à la diversification des approvisionnements en ressources stratégiques.

## Les avantages pour les entreprises européennes

L'accord prévoit la réduction ou la suppression de droits de douane élevés dans des secteurs clés pour l'Union européenne, tels que l'automobile, ainsi que les produits chimiques et pharmaceutiques.

Il est attendu que la croissance du PIB du MERCOSUR restera globalement stable autour des projections pour 2025 jusqu'en 2029, d'après les projections de Focus Economics. Un accès élargi au marché à forte valeur ajoutée de l'UE pourrait stimuler de manière significative l'activité industrielle, les investissements et les exportations, avec des secteurs tels que les métaux de base, la viande bovine, le soja et le sucre qui devraient en tirer le plus grand bénéfice. Toutefois, une augmentation de la demande à l'exportation pourrait accentuer l'inflation domestique, notamment si les chaînes d'approvisionnement peinent à suivre. Par conséquent, les pressions sur les prix pourraient dépasser largement la moyenne de l'Amérique latine, mettant en péril le cycle déjà lent d'assouplissement de la politique monétaire dans la région.

## Le volet agricole

Le secteur agricole est au cœur des débats, bien que les concessions de l'accord signé le 6 décembre restent similaires à celles de la proposition de 2019. Surnommé « viandes contre voitures », l'accord devrait ouvrir les marchés sud-américains aux produits industriels européens, tandis que les pays du MERCOSUR pourront exporter davantage de produits agricoles vers l'Union européenne.

L'UE a négocié des quotas, des clauses de sauvegarde et des mesures de protection pour certains produits sous appellation protégée afin de limiter les importations de produits agricoles et de protéger ses agriculteurs. L'accord prévoit également des mesures pour soutenir financièrement les secteurs de l'UE qui se retrouveraient en difficulté.

Malgré cela, trois jours seulement après la signature de l'accord avec le MERCOSUR, des agriculteurs ont manifesté devant le bâtiment du Conseil de l'Union européenne, où se réunissaient les ministres européens de l'Agriculture. Ceux-ci dénoncent la concurrence déloyale qu'ils devront subir une fois l'accord de libre-échange entré en vigueur. « *Nous ne voyons aucun avantage pour les agriculteurs dans cet accord* », a déclaré Lennart Nilsson, président de la COGECA, à Euronews. « *Nous exigeons une réciprocité dans les normes de production entre les pays du MERCOSUR et l'Europe.* » Ainsi, bien que la mise en place de l'accord UE-MERCOSUR semble capable de motiver une hausse significative des exportations européennes vers l'Amérique du Sud dans de nombreux domaines, il pourrait potentiellement mettre en péril certains secteurs clés au sein de l'Union.

## Les engagements environnementaux et sanitaires

En 2020, un rapport présenté au Premier ministre français a mis en lumière les effets potentiels de l'accord sur l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et l'aggravation de la déforestation. Parmi les avancées notables concernant l'accord UE-MERCOSUR, l'intégration des normes environnementales internationales, notamment celles prévues par l'Accord de Paris de 2015, constitue désormais un enjeu central de l'accord.

Un protocole additionnel est en cours de négociation pour garantir le respect des normes environnementales et des objectifs climatiques de l'Accord de Paris. En parallèle, le règlement « zéro déforestation », adopté en 2023, imposera dès 2025 des restrictions sur les produits contribuant à la déforestation, comme le soja ou la viande bovine.

Sur le plan sanitaire, l'accord maintient les normes européennes strictes : interdiction des OGM non autorisés, respect des limites maximales de résidus de pesticides et interdiction des hormones de croissance dans les viandes importées.

## Les prochaines étapes

L'accord politique signé en décembre 2024 à Montevideo est le plus ambitieux traité de libre-échange jamais signé par l'Union européenne, tant par la population concernée que par le volume des échanges commerciaux. Mais il reste soumis à un long processus de validation et doit être approuvé par le Conseil européen et ratifié par les États membres.

La France, principale opposante, cherche à former une minorité de blocage. La Pologne a déjà exprimé son désaccord, tandis que l'Irlande, les Pays-Bas et l'Autriche n'ont pas encore pris position. L'Italie, un acteur clé, pourrait soutenir l'accord si des garanties pour ses agriculteurs sont incluses. Une fois validé par le Conseil, l'accord sera soumis au Parlement européen, où son adoption est encore loin d'être acquise.

## CONTROVERSE

### L'UE et la France

Depuis le 18 novembre 2024, on assiste à une forte mobilisation des agriculteurs français contre la signature de l'accord UE-MERCOSUR qui craignent une concurrence déloyale et des externalités négatives sur leurs activités économiques et sociales. Ainsi, malgré l'accord de principe entre l'UE et le MERCOSUR conclu en 2019, les négociations sont encore en cours, suite à ces nombreuses controverses, environnementales et sanitaires.

La France fait savoir à l'Union européenne qu'elle ne soutiendrait l'accord qu'à 3 conditions : ne pas augmenter la déforestation importée dans l'Union européenne, mettre l'accord en conformité avec l'accord de Paris sur le climat et instaurer des mesures miroirs en matière sanitaire et environnementale. Dans un rapport du 18 septembre 2020, rendu au Premier ministre français, l'accord souligne le risque d'augmentation des gaz à effet de serre et le risque quant au soutien de la déforestation. Ces clauses n'ont pas fait l'objet d'accord et de négociations et ne figurent donc pas dans la version finale de l'accord.

Quant aux critiques sur le plan sanitaire, portant sur le fait que les produits agricoles des pays d'Amérique du Sud ont des normes sanitaires moins strictes qu'en Europe, notamment en matière de pesticides, et d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Le contrôle et la traçabilité des produits pourraient comporter des lacunes.

Le traité a été ratifié le 6 décembre 2024 par la Commission européenne, a annoncé Ursula von der Leyen. Cependant, cet accord n'engage pas tous les États membres qui doivent encore se prononcer. Malgré la signature, la France reste opposée à l'adoption définitive du projet, exprimant ses préoccupations quant à l'impact sur les agriculteurs français et l'environnement. En novembre 2024, le Parlement français avait majoritairement approuvé le rejet du texte « en l'état ».



Le texte doit à présent être proposé au Conseil de l'Union européenne, qui doit l'adopter à la majorité qualifiée des États membres. Cependant, plusieurs États s'opposent, tels que la France, la Pologne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et l'Autriche. Si le texte est adopté, cela sera alors au Parlement européen de l'adopter à la majorité simple des suffrages exprimés. De plus, l'accord peut être soumis en partie aux parlements nationaux étant considéré comme un accord « mixte ». Les dispositions non commerciales doivent être soumises aux parlements nationaux. Seul le volet politique pourrait être soumis aux votes des parlements nationaux, tandis que la politique commerciale est une compétence exclusive de l'Union européenne.

## L'Amérique latine

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR représente une opportunité majeure pour renforcer les relations commerciales entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Il offre des perspectives d'augmentation des exportations, permet d'attirer de nouveaux investissements et de diversifier les partenaires commerciaux pour les pays du MERCOSUR. Cependant, cet accord présente également des défis importants. Les critiques soulignent les risques de concurrence déloyale pour les agriculteurs locaux, les préoccupations environnementales liées à l'augmentation de la production agricole et les déséquilibres économiques potentiels. Ainsi, bien que l'accord promette de stimuler la croissance économique et de renforcer les alliances stratégiques, il exige également une évaluation rigoureuse des impacts négatifs potentiels.

## Les échanges asymétriques

Si la signature de l'accord est synonyme de croissance économique dans des domaines clés comme la nourriture, les ressources naturelles et les produits manufacturés, il promet également de nouveaux investissements européens, qui stimuleraient l'économie et le développement en Amérique du Sud. Ces financements se concentreraient principalement sur les secteurs de l'agroalimentaire, de l'exploitation minière, des technologies de l'information, des services financiers et des télécommunications, et de l'industrie manufacturière. De plus, l'accord souligne la diversification des partenaires commerciaux du MERCOSUR face à la rivalité toujours plus écrasante entre la Chine et les États-Unis, qui cherchent à renforcer leur influence dans la région. Detlef Nolte, chercheur au German Institute for Global and Area Studies (Hambourg), relève un signal envoyé à Donald Trump, qui menace déjà d'augmenter les droits de douane.

Cependant, l'accord est critiqué pour son caractère asymétrique. En effet, les entreprises des pays du MERCOSUR doivent faire face à une concurrence déloyale, ainsi qu'aux entreprises européennes qui dominent la majorité des secteurs, soit les technologies, la productivité et l'investissement. Mal vu par une partie de la population, notamment les peuples autochtones et les agriculteurs, l'accord est décrit comme un "projet néocolonial" et un "traité vampire". Les entreprises européennes s'enrichissent sur l'exploitation des pays pauvres, et il nuit ainsi à l'agriculture familiale, qui représente 30 % du PIB brésilien et 2/3 de l'alimentation des Brésiliens. L'accord prévoit l'élimination de 91 % des droits de douane imposés par les pays du MERCOSUR sur les produits européens, contre 92 % pour les produits sud-américains entrant dans l'UE. Cela crée un déséquilibre en faveur des exportations européennes et creuse les inégalités économiques entre les deux régions.

Les agriculteurs du MERCOSUR auraient donc du mal à rivaliser avec les produits importés moins chers, ce qui pourrait affecter leurs revenus et leur emploi, et par conséquent, la croissance économique.

## Des divisions internes

L'accord est un instrument qui permet aux deux parties de ne pas se laisser piéger dans la compétition géopolitique entre la Chine et les États-Unis. S'il apporte une autonomie stratégique, il est aussi la source de divisions entre les pays membres du MERCOSUR. Le Brésil et l'Argentine ont beaucoup à gagner à l'issue des discussions. Suite aux périodes de dictature militaire, leurs échanges bilatéraux sont encore peu développés. En outre, le MERCOSUR a connu des turbulences économiques et politiques. En 2014, les enquêtes pour corruption au Brésil impliquaient des centaines d'élites politiques et commerciales de la région. Une mauvaise gestion économique (notamment sur les matières premières) fait chuter le PIB de la région de 7 % en 2020, et contribue à la récession de l'Amérique latine. Dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des taux d'intérêt mondiaux, le retour à la croissance a été lent.

Au Brésil, le président Lula souhaite moderniser le bloc avec des accords bilatéraux avec des pays tiers, ce à quoi s'opposait l'ancien président argentin, Alberto Fernandez. Malgré le fragile équilibre de son pays, Lula est conscient des dangers d'une soumission totale aux États-Unis. L'idée d'un accord avec l'UE pour équilibrer l'influence américaine paraît alléchante, mais en réalité, les Européens sont également dépassés par les États-Unis. La Chine, au travers de son initiative des Nouvelles Routes de la Soie, vise aussi à renforcer ses liens économiques avec l'Amérique du Sud. Elle finance la construction du port de Chancay au Pérou (estimée à 3,5 milliards de dollars), qui devrait devenir le plus grand hub pour le transport de marchandises dans la région. Des accords tournés vers l'Asie permettraient un réel investissement dans la réindustrialisation, objectif majeur commun aux pays du MERCOSUR. Le Brésil bénéficie néanmoins d'avantages particuliers dans la signature de l'accord UE-MERCOSUR. Il représente environ 50 % du PIB du bloc, ce qui lui confère une influence économique et politique significative dans les négociations. De plus, sa diversification des exportations lui permet de tirer parti des réductions tarifaires sur plusieurs secteurs.

Pour les autres pays, le Brésil pèse justement trop lourd. En Argentine, Javier Milei avait initialement menacé de retirer son pays du bloc, pour rechercher des accords commerciaux extra-régionaux et une plus grande autonomie. Ce n'est d'ailleurs pas la position traditionnelle de la droite au pouvoir, mais le président s'est finalement résolu à faire partie de l'accord, probablement en échange d'un deal sur la dette argentine et de l'autorisation du Brésil à chercher des partenaires commerciaux bilatéraux en dehors du bloc. Milei a aussi menacé les autres pays du MERCOSUR de quitter le bloc si ceux-ci n'acceptaient pas sa volonté d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, ce qui serait dans l'intérêt des Américains, qui souhaiteraient dominer la région.

Le Paraguay et l'Uruguay ont de grands espoirs dans cette intégration commerciale. Leur marché est relativement petit en comparaison avec le Brésil et l'Argentine, raison pour laquelle ils ont été poussés à se rapprocher pour tirer profit d'une intégration avec de gros partenaires.

Leur position géographique leur permettrait de devenir la plaque tournante de la sous-région et de bénéficier du développement d'infrastructures favorisant les échanges Argentine-Brésil. De plus, l'accord offre une protection contre la résurgence du protectionnisme brésilien ou argentin, ainsi qu'une visibilité à long terme aux industriels nationaux. Cependant, si le Paraguay maintient davantage des relations diplomatiques avec Taïwan, l'Uruguay est en train de négocier un accord de libre-échange bilatéral avec la Chine. Cette démarche suscite des tensions au sein du MERCOSUR, dont les membres s'inquiètent d'une fracture de l'unité du bloc.

Les questions environnementales pèsent également dans la balance, puisque les risques de déforestation et la perte de biodiversité en raison de l'augmentation des exportations de produits inquiètent les scientifiques. Les négociations sont donc ardues, et si l'accord est signé, il n'est pas prêt d'être ratifié par les congrès nationaux du MERCOSUR. Le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay ne détiennent pas la majorité présidentielle dans leurs Sénats et Chambres des Députés respectifs, ce qui pourrait freiner l'implémentation de l'accord.

## CONCLUSION

Pour conclure, l'accord UE-MERCOSUR marque un tournant majeur dans les relations entre les deux régions : l'Union européenne et l'Amérique du Sud. Cet accord a pour objectif de créer la plus grande zone de libre-échange du monde. Il favorise également l'accès pour les deux blocs à un marché élargi, et permet également de créer de nouvelles perspectives économiques. Cependant, cet accord est controversé sur plusieurs points, notamment sur les questions environnementales, sanitaires et sociales. De plus, la ratification de l'accord semble être compromise par plusieurs facteurs incluant la potentielle concurrence déloyale, les risques environnementaux ainsi que l'augmentation de la déforestation et des émissions de gaz à effet de serre. Malgré les mesures de protection mises en place, notamment sur les risques de déforestation ou les normes sanitaires, l'adoption de l'accord semble tout de même compliquée. Ainsi, les négociations à venir devront aborder les différentes préoccupations afin que l'accord soit bénéfique sur le plan commercial et conforme aux règles environnementales et sociales des deux parties.

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES GÉORGIENNES, LA VICTOIRE DE RÊVE GÉORGIEN ET DE LA RUSSIE

*Robinson CHABOT-AGNESINA, Clémence DAUDUS, Théo GALDEANO*

Le 26 octobre 2024, les Géorgiens ont été appelés aux urnes. Le parti au pouvoir Rêve géorgien, pro-russe, l'a emporté avec 53,9% des suffrages exprimés. Cette élection a été marquée par l'influence et l'ingérence de la Russie qui mène une « guerre hybride » au sein des pays de l'ex-URSS. À mi-chemin entre l'Europe et l'Asie, la Géorgie constitue une zone tampon entre l'Union européenne et la Russie. En effet, Moscou multiplie les manœuvres pour faire revenir le pays du Caucase dans sa sphère d'influence exclusive tandis que le pays s'inscrit en parallèle dans un projet d'adhésion à l'Union européenne.

Des « violations généralisées du caractère universel du vote et du secret du scrutin » dénonce Eka Beselia, l'avocate de la présidente géorgienne pro-occidentale Salomé Zourabichvili. Celle-ci déclare le 11 novembre dernier que c'est une « élection contrôlée et manipulée par un seul parti ». Un nouveau scrutin doit être mis en place « pour que la Géorgie puisse avoir un Parlement légitime » revendique-t-elle. Des « fraudes » et des « irrégularités » suivant une « méthodologie russe » ont justement été dénoncées à Tbilissi. Des ONG évoquent notamment des violations du secret du vote, des substitutions d'identité, des votes multiples ou des agressions physiques et verbales. La Russie ne s'implique donc pas directement dans le processus électoral mais pèse et influe sur le résultat à travers de multiples opérations, souvent cybernétiques. Cette guerre hybride « informationnelle » russe a pour but de maintenir l'influence de Moscou sur son étranger proche. L'obédience politique de la Géorgie est donc un enjeu majeur pour la Russie comme pour l'Union européenne.

En rupture avec son gouvernement réélu, Salomé Zourabichvili n'abandonne pas et est allée contester les résultats devant la Cour constitutionnelle le mardi 19 novembre, en vain. Alors que ces élections ont mis un véritable coup d'arrêt au processus d'adhésion à l'Union européenne qui a commencé en décembre 2023, l'exécutif pro-russe a annoncé le 28 novembre qu'il reporte à 2028 son ambition d'intégrer l'organisation européenne. Cela a déclenché un profond mécontentement au sein de la population qui s'est soulevée dans les rues de Tbilissi tandis que les élections présidentielles du 14 décembre, modifiées, donnent Mikheïl Kavelashvili, pro-russe, vainqueur.



## KAVELASHVILI, UN PRÉSIDENT CONTESTÉ

Le samedi 14 décembre, un collège électoral a élu le candidat pro-russe Mikheïl Kavelashvili. Ancien footballeur de Manchester City, ce dernier n'a pas été élu au suffrage universel, mais bien par un collège d'électeurs contrôlé par son parti, ce qui fait l'objet de vives critiques de la part de l'opposition, qui a boycotté le processus. Kavelashvili serait, selon de nombreuses sources, un pantin du milliardaire Bidzina Ivanichvili, qui a fait fortune en Russie, et qui fait l'objet d'accusations d'ingérence envers la Géorgie. Anti-européen, Kavelashvili a succédé à Salomé Zourabichvili, qui elle, était pro-européenne.

Connu pour ses prises de positions ultra conservatrices et anti-occidentales, Kavelashvili a prêté serment. Une large contestation populaire est née depuis les élections législatives, considérées comme truquées par l'opinion publique, expliquant l'illégitimité du collège électoral du parti Rêve géorgien à désigner le nouveau président. Kavelashvili est le fondateur du parti People's Power, souvent considéré comme le principal vecteur de propagande anti-occidentale en Géorgie. Il a accusé les partis d'opposition d'agir comme une "cinquième colonne" manipulée depuis l'étranger et a qualifié la présidente Zourabichvili de "principal agent" de ces influences extérieures.

Avant d'entrer en politique, Kavelashvili a tenté de prendre la tête de la Fédération géorgienne de football, mais sa candidature a été rejetée faute de qualifications. Bien que son parti ait fait alliance avec le Rêve géorgien lors des élections d'octobre, People's Power a récemment choisi de siéger au parlement en tant qu'opposition constructive, visant à remplacer ce qu'ils décrivent comme une "*pseudo-opposition radicale financée par des forces étrangères*". Le député Guram Macharashvili, membre de People's Power, a annoncé le 13 décembre que son groupe quittait la majorité parlementaire au pouvoir. Lors d'un entretien avec la BBC, il a affirmé que la Géorgie faisait face à une "crise artificielle orchestrée par des influences étrangères". Macharashvili, avec Kavelashvili, est l'un des principaux initiateurs de la controversée loi géorgienne sur les "agents étrangers", perçue par l'opposition comme une législation inspirée par le modèle russe.

Interrogé sur ce que signifie une "opposition constructive", Makharashvili a expliqué : "*être dans l'opposition ne veut pas dire s'opposer sur tous les sujets, ni se limiter à une coopération avec des acteurs étrangers. Cela signifie rivaliser avec le parti au pouvoir pour proposer de meilleures idées pour l'avenir de la Géorgie*".

## MANIFESTATIONS NOCTURNES SUITE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'ancienne république soviétique a connu de nombreuses manifestations ces dernières années mais elle connaît une profonde crise politique depuis deux mois. En effet, le pays est profondément divisé entre les opposants au gouvernement actuel qui réclament l'adhésion de la Géorgie à l'Union européenne et le pouvoir en place, le Rêve géorgien, à qui on prête la volonté de se rapprocher de Moscou. Ces tensions politiques sont à l'origine des manifestations présentes dans le pays depuis plusieurs semaines.

Depuis la victoire du parti déjà en place au pouvoir aux élections législatives du 26 octobre dernier, des milliers de manifestants se réunissent devant le Parlement à Tbilissi pendant plusieurs nuits.

Ces derniers accusent le Rêve géorgien, d'avoir renoncé aux idées européennes, de revendiquer des valeurs pro-russes et demandent l'organisation de nouvelles élections. Le Premier ministre géorgien a formellement exclu cette idée. En guise de protestation, des milliers de manifestants se sont réunis devant le Parlement afin d'exprimer leur désaccord avec la politique actuelle. Ils n'hésitent pas à brandir le drapeau de l'Union européenne et à taper sur les barrières métalliques qui bloquent l'entrée au Parlement. A l'aide de klaxons et de sifflets, les pro-européens espèrent faire entendre leur voix en faveur de l'intégration de leur pays au sein de l'UE et contre le report à 2028 des négociations à son adhésion.

Afin de disperser la foule, la police géorgienne a eu recours à l'utilisation de gaz lacrymogène et de canons à eau tout en procédant à plus de 150 arrestations. Côté forces de l'ordre, des dizaines d'agents ont été blessés par des pétards et des projectiles jetés par les manifestants pendant les affrontements. La violence dont ont fait preuve les autorités durant les manifestations a été vivement critiquée dans un communiqué de l'Union européenne : « *Les autorités [géorgiennes] doivent respecter le droit à la liberté de réunion et d'expression et s'abstenir de recourir à la force* ».

## **L'INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT GÉORGIEN MARQUÉE PAR LES PROTESTATIONS**

Le nouveau président du pays du Caucase, fait face à de nombreuses manifestations depuis son élection. Mikheïl Kavelachvili voit son élection remise en question par l'opposition qui ne cesse d'exprimer son mécontentement à l'égard du nouveau président et de son parti. Pendant une protestation les manifestants ont formé une chaîne humaine dans le centre de Tbilissi, certains enroulés dans des drapeaux géorgiens ou de l'Union européenne, en demandant la libération de leurs camarades arrêtés lors des précédentes manifestations. Selon les informations géorgiennes, la présidente sortante, qui est en rupture avec le gouvernement, aurait rejoint les manifestants lors de la formation de la chaîne humaine le samedi 28 décembre. Se considérant comme la seule personne légitime à occuper ce poste, Salomé Zourabichvili a déclaré qu'elle refusait de rendre son mandat avant l'organisation d'une nouvelle élection législative : « *Il n'y a pas de parlement légitime et, de ce fait, un parlement illégitime ne peut pas élire un nouveau président. Par conséquent, aucune investiture ne peut avoir lieu et mon mandat se poursuit jusqu'à ce qu'un parlement légitimement élu soit formé* ».

Le mandat du nouveau président géorgien promet d'être marqué par de nombreuses protestations de la part de l'opposition. Accordant peu d'importance aux résultats des dernières élections, les manifestants sont décidés à faire entendre leur voix et à revendiquer la volonté de voir leur pays intégrer l'Union européenne.

## ZELENSKY, L'AZERBAÏDJAN ET LA FIN DU TRANSIT DU GAZ RUSSE : UN JEU D'OMBRES ÉNERGÉTIQUES EN EUROPE

*Eva BELZ*

Le 1er janvier 2025, l'« Accord de Transit » régissant l'acheminement du gaz russe via l'Ukraine vers l'Union européenne et la Moldavie est arrivé à son terme, marquant la fin d'un dispositif autrefois essentiel à la sécurité énergétique du continent. Conclu en décembre 2019 sous l'égide de la Commission européenne, cet accord entre Naftogaz, l'opérateur ukrainien du réseau gazier, et Gazprom, le colosse russe de l'énergie, assurait la continuité des flux gaziers malgré les tensions grandissantes entre Kiev et Moscou. Prévu pour une durée de cinq ans, il imposait à Gazprom l'obligation de réserver une capacité minimale de transit via l'Ukraine, garantissant ainsi à l'Europe une stabilité énergétique relative en dépit des soubresauts diplomatiques.

Cependant, le contexte géopolitique a été bouleversé par l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine en 2022, rendant toute reconduction de cet accord politiquement inenvisageable pour Kiev. En effet, l'acheminement du gaz russe, perçu désormais comme un instrument indirect de financement de l'effort de guerre de Moscou, a contraint les autorités ukrainiennes à exclure toute prolongation de cet arrangement après son expiration. Cette décision, à la fois symbolique et pragmatique, marque la fin d'un modèle énergétique vieux de plusieurs décennies.

Néanmoins, bien que la fin de cet accord scelle la rupture avec une tradition d'approvisionnement énergétique largement dominée par le transit ukrainien, elle soulève aussi des défis majeurs pour les nations historiquement dépendantes de cette route. Toutefois, l'Europe, consciente des enjeux géopolitiques et énergétiques de ces dernières années, s'est armée pour devenir moins dépendante de la Russie. Si certains pays de l'Union européenne, désormais confrontés à la fin de ce transit, devront réinventer leurs stratégies d'approvisionnement, la situation offre aussi une opportunité pour l'Europe de renforcer son indépendance énergétique et de se détourner définitivement de la dépendance aux ressources russes, un pari pour l'avenir dans un contexte international incertain.

### **FIN DU TRANSIT GAZIER : L'EUROPE S'ADAPTE**

Au cours des derniers mois, plusieurs pays de l'Union européenne, principalement la Slovaquie et l'Autriche, ont démontré une préparation remarquable face à la suspension du transit de gaz russe via l'Ukraine. Bien que le Premier ministre slovaque, Robert Fico, ait averti que l'arrêt du transit du gaz par l'Ukraine pourrait entraîner une « crise du gaz » en Europe, les données récentes de janvier 2025 révèlent que ces pays ont réussi à s'adapter rapidement en diversifiant leurs sources d'approvisionnement grâce à d'autres routes.

En réponse à la réduction du transit de gaz russe via l'Ukraine, la Slovaquie a conclu des accords d'approvisionnement avec des entreprises énergétiques internationales, telles que la société polonaise Orlen, ainsi que des géants du secteur tels que BP, Eni, Exxon Mobil, RWE et Shell. Cette diversification a permis à la Slovaquie de diminuer sa dépendance aux flux de gaz russes via l'Ukraine.

De son côté, l'Autriche, qui importait encore 98 % de son gaz de Russie en décembre 2023, a sécurisé ses approvisionnements en provenance de l'Allemagne, de l'Italie et des Pays-Bas. À la fin de l'année 2024, les niveaux de gaz stockés dans ces deux pays dépassaient les 75 %, renforçant ainsi leur sécurité énergétique en cas d'incertitude sur l'approvisionnement en gaz russe.

L'Ukraine, quant à elle, semble avoir pris la décision de suspendre le transit du gaz russe par son territoire pour réduire les bénéfices que la Russie tirait de cette situation. En effet, le gaz transitant par l'Ukraine et destiné aux clients de l'UE avait une valeur estimée à environ 6,5 milliards de dollars par an. De plus, la Slovaquie a tiré profit du transit du gaz russe vers d'autres pays européens, tout en vendant l'excédent de gaz importé au-delà de ses besoins internes, générant des revenus importants. Selon EuroNews, les recettes annuelles de la Slovaquie liées aux frais de transit et au commerce du gaz sont évaluées à environ 500 millions d'euros. Ces éléments ont conduit les autorités ukrainiennes à contester les discours alarmistes en provenance de la Slovaquie et de la Hongrie, qui considèrent la suspension du transit comme une menace pour la sécurité énergétique de l'UE. Kiev défend l'idée que la position slovaque est motivée par des préoccupations économiques liées à la perte de revenus issus des frais de transit et à la réduction des volumes de gaz russe échangés.

## L'EUROPE ET LE DÉFI DE L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

La suspension du transit du gaz russe par l'Ukraine a eu des répercussions immédiates sur les marchés de l'énergie. En janvier 2025, le prix du gaz en Europe a atteint la barre symbolique de 50 euros le mégawattheure, un niveau inédit depuis plus d'un an. Cette augmentation est en partie attribuée à la réduction des flux de gaz russe, qui représentaient environ un tiers des livraisons totales de gaz russe à l'UE, selon les données officielles. Cependant, l'Union européenne a décidé de réduire progressivement sa dépendance au gaz russe après l'invasion de l'Ukraine en février 2022. Pour compenser la diminution des importations de gaz russe, l'UE a augmenté ses achats de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des États-Unis, du Qatar et de l'Algérie.

Reconnaissant l'importance des réserves stratégiques, la Commission européenne a proposé en mars 2022 une législation visant à établir un niveau moyen de stockage de gaz d'au moins 90 % d'ici fin septembre chaque année. Cette initiative vise à préparer le continent aux défis énergétiques hivernaux et à atténuer les risques liés aux interruptions d'approvisionnement. Parallèlement, l'UE a mis en place des mesures pour réduire la consommation d'énergie. Entre 2022 et 2023, la demande en gaz naturel a diminué de 8 % en moyenne dans l'UE, avec des baisses notables de 10 % en Italie et de 11,7 % en France. Cependant, cette réduction est attribuée à la hausse des prix de l'énergie, aux politiques gouvernementales encourageant les économies d'énergie et à une diminution de la demande industrielle.

Enfin, l'UE a intensifié ses efforts pour intégrer davantage d'énergies renouvelables dans son mix énergétique. Cette volonté a été affirmée dans la Déclaration de Versailles et a conduit à la création du plan REPowerEU, visant à une sortie complète d'ici 2027. Bien que cette date soit indicative, la Commission européenne cherche à équilibrer cette transition pour éviter une flambée des prix de l'énergie. Cependant, cet objectif reste un défi, comme l'a reconnu le commissaire à l'Énergie, Dan Jørgensen.

## L'AZERBAÏDJAN, UNE ALTERNATIVE VIABLE POUR L'EUROPE ?

Face à la pression exercée en Europe, Kiev a opéré une volte-face remarquable au Forum de Davos. Volodymyr Zelensky y a annoncé une possible coopération avec l'Azerbaïdjan pour pallier l'arrêt du gaz russe. Un retournement stratégique étonnant, car jusque-là, le président ukrainien refusait catégoriquement cette option, dénonçant la forte probabilité que le gaz azéri soit en réalité d'origine russe. Jusqu'en décembre 2024, Zelensky rejetait toute entente avec Bakou, insistant sur le fait que l'Azerbaïdjan recevait lui-même du gaz russe avant de le revendre sous son propre label. Mais sous la pression croissante des partenaires européens, l'Ukraine a finalement revu sa position et entamé des discussions avec le président azerbaïdjanais Ilham Aliiev.

L'annonce de cette coopération avec Bakou suscite cependant de nombreuses interrogations. Selon Zelensky, l'Azerbaïdjan produit environ 40 milliards de mètres cubes de gaz par an, dont seuls 14 à 15 milliards sont consommés localement, laissant une capacité d'exportation théorique de 25 milliards de mètres cubes. L'Ukraine pourrait ainsi utiliser ses infrastructures pour rediriger ce gaz vers l'Europe de l'Est.

Toutefois, de nombreux experts doutent de la capacité de Bakou à fournir ces volumes de manière autonome. Serhiy Makogon, ancien directeur du système de transport de gaz ukrainien, rappelle que « *tout le monde comprend que l'Azerbaïdjan ne dispose pas gratuitement de 12 à 14 milliards de mètres cubes de gaz* ». Aura Sabadus, spécialiste des marchés gaziers, souligne également que Bakou n'a pas la production suffisante pour se substituer entièrement aux volumes russes. En d'autres termes, une partie du gaz azéri proviendrait toujours de la Russie, revendu sous une nouvelle étiquette.

Ce paradoxe énergétique ne concerne pas uniquement l'Ukraine. Depuis la signature d'un accord en 2022 entre Ursula von der Leyen et Ilham Aliiev, l'Union européenne a progressivement renforcé ses importations de gaz azerbaïdjanais, passant de 12 milliards de mètres cubes en 2022 à un objectif de 20 milliards en 2027. Officiellement, ce partenariat s'inscrit dans la stratégie européenne de sortie des hydrocarbures russes. Mais en pratique, l'opacité des circuits d'approvisionnement permet à Moscou de continuer à alimenter indirectement le marché européen.

Le think tank économique Bruegel évoquait déjà en octobre 2024 un scénario où « *la Russie continuerait à fournir du gaz étiqueté "azerbaïdjanais" à l'Ukraine, tandis que l'Azerbaïdjan achèterait du gaz à la Russie étiquetée "russe"* ». Une stratégie de contournement qui montre que les sanctions occidentales peinent à rompre totalement les liens énergétiques avec Moscou. Zelensky affirme vouloir empêcher la Russie de tirer profit de la guerre, tout en ménageant ses partenaires européens dépendants du gaz. Mais en cédant à la pression slovaque et hongroise, Kiev prend le risque de cautionner un jeu de dupes où le gaz russe continue d'affluer en Europe, sous une autre appellation.

Le choix de l'Azerbaïdjan, loin d'être anodin, illustre les dilemmes auxquels l'Ukraine et l'Union européenne sont confrontées. Entre nécessité économique et impératif géopolitique, la guerre énergétique entre Kiev et Moscou prend une nouvelle tournure, où les alliances se redessinent dans l'ombre des pipelines.

## LE PROCÈS SARKOZY-KADHAFI : AU COEUR D'UN SCANDALE D'ETAT

Swann MARY

Le 6 janvier dernier s'est ouvert un procès historique : celui de l'affaire Sarkozy-Kadhafi. Après plus de dix ans d'enquête, le verdict de ce scandale d'Etat révélé par Mediapart en 2012, se tiendra en avril prochain. Retour sur cette affaire et ses enjeux.

Au printemps 2012, à l'entre deux tours des élections présidentielles, le journal Médiapart révèle l'existence d'un potentiel pacte de corruption entre Nicolas Sarkozy, alors candidat aux présidentielles, et Mouammar Kadhafi, dictateur libyen. Un soutien financier aurait été accordé pour la campagne présidentielle du ministre de l'Intérieur sortant en échange de contreparties. Le procès relatif à cette affaire, surnommée affaire "Sarkozy-Kadhafi", ouvert le 6 janvier dernier, est historique tant par les fonctions actuelles ou passées des prévenus que par les chefs d'accusation retenus. Treize individus sont poursuivis, parmi eux, Nicolas Sarkozy, ancien ministre de l'Intérieur (2002-2004 : 2005-2007) et ancien président de la République (2007-2012), trois de ces anciens ministres, Brice Hortefeux, Claude Guéant, Eric Woerth, et deux hommes d'affaires, dont Ziad Takieddine. Les chefs d'accusation retenus contre les prévenus sont les suivants : corruption, association de malfaiteurs, recel de détournement de fonds publics ainsi que financement illicite de campagne. Les prévenus encourent jusqu'à dix ans de prison, 375 000 euros d'amende et une privation des droits civiques pouvant aller jusqu'à cinq ans. Afin de comprendre les charges retenues, il paraît essentiel de retracer certains évènements.

### DES RENCONTRES FRANCO-LIBYENNES À L'ORIGINE DES TRACTATIONS ILLÉGALES

Le 1er octobre 2005, Claude Guéant, directeur de cabinet, se rend seul en Libye dans le but de préparer le voyage du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. Dans une note préparatoire, Ziad Takieddine, homme d'affaires, considéré comme l'un des intermédiaires de cette affaire, évoque le caractère secret de ce voyage, censé pouvoir aborder « *l'autre sujet important, de la manière la plus directe* ». Lors d'un dîner, Claude Guéant rencontre, en présence seule de Ziad Takieddine, et sans en avertir l'ambassade, Abdallah Senoussi. Ce dernier, beau-frère par alliance du dictateur libyen Mouammar Kadhafi, fut condamné, en 1999, à la réclusion criminelle à perpétuité par la France pour son implication dans l'attentat aérien du DC-10 d'UTA ayant coûté la vie à 170 passagers, dont 54 Français. Il était alors visé par un mandat d'arrêt international. Cette rencontre est considérée comme étant l'acte premier du pacte de corruption et de l'association de malfaiteurs présumés. Lors de son audition, le jeudi 16 janvier, Claude Guéant a plaidé l'imprudence et la naïveté et estime être tombé dans un piège tendu par Ziad Takieddine. Une stratégie de défense qui a peu convaincu les juges.



Le 6 octobre 2005, Nicolas Sarkozy se rend en Libye afin de rencontrer le dictateur libyen Mouammar Kadhafi. Officiellement, cette visite est destinée à parler des questions d'immigration. Officieusement, selon plusieurs témoignages, dont celui de Ziad Takieddine et de Bechir Saleh, ancien directeur de cabinet de Kadhafi, ce serait lors de cette rencontre que le ministre de l'Intérieur français aurait demandé au régime libyen, un soutien financier pour sa future campagne présidentielle, laquelle devait se tenir au printemps 2007. Or, selon des règles strictes régissant les élections, un candidat ne peut être financé par une personne morale à savoir des entreprises, ou en l'occurrence un État. L'une des contreparties évoquée à ce soutien serait la suppression du mandat d'arrêt visant Abdallah Senoussi. Le 26 novembre 2005, l'avocat et ami de Nicolas Sarkozy, Thierry Herzog s'envole alors pour Tripoli et aurait rencontré l'équipe de défense pénale du terroriste afin d'établir un plan juridique et politique ayant pour finalité la caducité du mandat d'arrêt.

Puis le 21 décembre 2005, Brice Hortefeux, ministre délégué aux Collectivités territoriales, tombe à son tour dans le prétendu piège tendu par Ziad Takieddine, et rencontre Abdallah Senoussi, cette fois-ci au domicile de ce dernier. Jean-Luc Sibiude, ancien ambassadeur de France en Libye, soulève, lors de son audition, l'absence de sens de la venue d'un ministre des Collectivités territoriales en Libye. L'accusé lui, soupçonné d'avoir participé à l'organisation du financement libyen, plaide la candeur et évoque tout comme Claude Guéant, un piège tendu par Ziad Takieddine. Pour les procureurs du parquet national français, ces différentes rencontres franco-libyennes, tenues entre octobre et décembre 2005, sont à l'origine du pacte de corruption qui aurait été conclu par Nicolas Sarkozy, candidat aux élections présidentielles de 2007, et Mouammar Kadhafi, chef d'Etat libyen. L'amnistie de Senoussi aurait été ainsi l'une des contreparties du financement de la campagne présidentielle du candidat, expliquant les différentes rencontres des proches de Sarkozy avec le terroriste.

Selon les juges d'instruction, des éléments matériels démontrent que le régime libyen de Kadhafi a versé en trois tranches près de six millions d'euros sur le compte d'une société offshore de Ziad Takieddine dont deux millions auraient été directement versés par Abdallah Senoussi. Cette somme aurait ensuite transité via divers canaux, dont Thierry Gaubert, un proche de Nicolas Sarkozy, qui a reçu un virement libyen de 440 000 euros sur un compte au Bahamas en janvier 2006. Une note rédigée et signée en décembre 2006 par Moussa Koussa, ancien chef des services de renseignements extérieurs de la Libye, mentionnant un accord de financement de la campagne de Nicolas Sarkozy, corrobore l'analyse des juges.

## **L'ACCESSION DE NICOLAS SARKOZY À LA PRÉSIDENTENCE ET LE TOURNANT DE L'INTERVENTION ARMÉE EN LIBYE**

A la fin de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, les enquêteurs ont démontré que près de 250 000 euros avaient été retrouvés en grosses coupures au siège de l'UMP et avaient ensuite été versés en prime, confirmant l'usage massif d'espèces. Le parti justifie cet argent comme étant des dons anonymes de militants. Cette justification apparaît, aux yeux des enquêteurs, comme étant invraisemblable. Le 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy est élu président de la République. Il choisit de réaliser sa première visite officielle en Libye. Puis le 10 décembre 2007, il reçoit Mouammar Kadhafi en grande pompe au palais de l'Élysée, où il plantera par ailleurs sa tente dans les jardins présidentiels, offusquant de nombreux citoyens français.

Lors de son audition, Nicolas Sarkozy plaide l'absurdité des insinuations portées par le parquet quant à l'entretien de liens particuliers avec la Libye. Il rappelle que Dominique de Villepin avait également été convié par les Libyens, mais avait décliné l'invitation en raison d'un agenda trop chargé. Il ajoute qu'il s'était également rendu au Maroc, au Bénin, au Mali et en Algérie et précise qu'il a été *"le cinquième ministre étranger reçu par Mouammar Kadhafi et que son voyage était à l'occasion de la "39e rencontre diplomatique entre l'Occident" et l'Etat terroriste repent"*.

Le 19 mars 2011, une opération militaire internationale est lancée en Libye dans le contexte des Printemps arabes. Celle-ci a pour but d'anticiper, un éventuel massacre du régime libyen contre son peuple en révolte. Nicolas Sarkozy est le premier chef d'Etat à avoir reconnu le Conseil national de transition et à avoir appelé à une intervention internationale pour soutenir ce dernier. Selon Nicolas Sarkozy, le fait d'avoir souhaité et mené une intervention armée en Libye rend tout soupçon de financement libyen invraisemblable. Il précise qu'il aurait été *"bien ingrat"* s'il avait été financé quelques années plus tôt pour ensuite faire la guerre. Cependant, plusieurs points demeurent flous, dont le bombardement du domicile du terroriste Abdallah Senoussi ou encore les circonstances de la mort du dictateur Kadhafi, qui sont encore inconnues. Une piste envisagée par les enquêteurs est que cette intervention aurait notamment été menée dans le but d'effacer toute preuve du supposé pacte de corruption. A l'inverse, le leitmotiv de la défense de Nicolas Sarkozy repose sur le fait que le pacte de corruption serait une vengeance orchestrée par le clan Kadhafi, du fait de son rôle éminent dans cette intervention armée.

## **L'AFFAIRE SARKOZY-KADHAFI, UN PAS DE PLUS VERS LE RENFORCEMENT DE LA DÉFIANCE VIS-À-VIS DES POLITIQUES**

Les différents scandales et affaires auxquels fait face la cinquième République française ternissent l'image des Hommes politiques et conduisent à une érosion de la confiance que portent les citoyens en leurs représentants. En effet, selon le baromètre de la confiance politique, 70 % des Français ne feraient plus confiance à la politique et 68 % estimerait que les élus sont corrompus. Les familles des victimes de l'attentat DC-10 d'UTA qui se sont constituées partie civile dans le cadre du procès Sarkozy-Kadhafi évoquent cette perte de confiance en parlant de trahison de l'ancien chef d'Etat. En outre, la récente condamnation de Nicolas Sarkozy pour corruption dans le cadre du procès Bismuth ainsi que les accusations de corruption auxquelles il doit actuellement répondre participent à l'émulation des sentiments de défiance présents au sein de la population. L'historien Nicolas Roussellier explique que la démocratie est perçue pour une majorité de citoyens comme une relation de confiance, il estime alors que les différentes affaires d'Etat ont érodé ce lien. Ainsi, ce procès présente des enjeux majeurs concernant la bonne santé de la démocratie, mais également de la justice, ce dernier mettant à l'épreuve l'indépendance de la justice et sa capacité à faire preuve d'impartialité dans une affaire éminemment politique.

## FACE À L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP, L'UNION EUROPÉENNE DÉVOILE UNE BOUSSOLE DE COMPÉTITIVITÉ

*Charlotte LEFEUVRE*

L'investissement récente de Donald Trump à la présidence des États-Unis a ravivé les tensions commerciales entre Washington et Bruxelles. Le président américain a réitéré sa volonté d'imposer des droits de douane supplémentaires sur les produits européens entrant sur le sol américain, sans en préciser les modalités ni le calendrier. Cette posture protectionniste, résumée par le slogan "America First", vise à réduire le déficit commercial des États-Unis, mais elle pourrait avoir des répercussions significatives sur l'économie européenne.

Les États-Unis représentent environ 20 % des exportations de l'Union européenne, faisant d'eux un partenaire commercial essentiel. L'instauration de taxes supplémentaires, estimées entre 10 et 20 %, sur les biens importés pourrait donc affecter divers secteurs européens, notamment l'automobile, l'aéronautique et l'agroalimentaire. L'augmentation des taxes sur les secteurs clés comme l'automobile, l'agroalimentaire et l'aéronautique pourrait fragiliser la compétitivité des entreprises européennes, entraînant une baisse des exportations, une hausse des coûts pour les consommateurs et une possible réduction des investissements, accentuant ainsi le ralentissement économique de l'Union européenne dans un contexte déjà marqué par l'incertitude.

### **LA BOUSSOLE DE COMPÉTITIVITÉ : UN GUIDE POUR RELANCER UNE ÉCONOMIE PRISE EN ÉTAU ENTRE LA RIVALITÉ COMMERCIALE SINO-AMÉRICAINE**

Face aux menaces protectionnistes émanant du nouveau président Donald Trump, la Commission européenne a dévoilé ce mercredi 29 Janvier sa "Boussole pour la compétitivité", une stratégie ambitieuse visant à renforcer la position économique de l'Union européenne face aux États-Unis et à la Chine. Cette initiative propose une série de mesures destinées à dynamiser l'économie européenne en réduisant la bureaucratie, en soutenant l'innovation et en consolidant le marché unique.

L'un des axes majeurs de cette boussole est la simplification administrative. A ce sujet, la Commission prévoit de réduire les formalités administratives et les obligations de déclaration d'au moins 25 %, et d'au moins 35 % pour les PME (petite et moyenne entreprise), afin de faciliter l'activité des entreprises et de stimuler la croissance économique. Cette démarche vise à alléger les charges pesant sur les entreprises européennes, leur permettant ainsi de se concentrer davantage sur l'innovation et la compétitivité.

La boussole met également l'accent sur le soutien à l'innovation, notamment dans des domaines clés tels que l'intelligence artificielle, la biotechnologie et les technologies spatiales, domaines où l'Union européenne est en retard. La Commission envisage la création d'un fonds de compétitivité pour investir dans ces secteurs stratégiques, renforçant ainsi la position de l'Europe sur la scène technologique mondiale.

La consolidation du marché unique est également au cœur de cette initiative. En achevant le marché unique dans des secteurs clés, la Commission entend permettre aux entreprises de se développer plus facilement à travers l'Union, éliminant les barrières internes et favorisant une intégration économique accrue.

Cependant, la mise en œuvre de cette boussole de compétitivité pose plusieurs défis. La plupart des mesures proposées nécessitent des modifications législatives et une étroite collaboration avec le Parlement européen et les États membres, ce qui pourrait ralentir leur adoption. De plus, la réduction de la bureaucratie doit être équilibrée avec le maintien de normes élevées en matière de protection des consommateurs et de l'environnement. En effet, les enjeux pour la compétitivité européenne sont considérables. Dans un contexte de concurrence mondiale accrue, notamment de la part de la Chine et des États-Unis, l'Union européenne doit adapter ses politiques pour soutenir ses industries tout en respectant ses engagements en matière de durabilité et de transition écologique. La réussite de cette stratégie dépendra de la capacité de l'Europe à innover, à intégrer ses marchés et à former une main-d'œuvre qualifiée pour les industries de demain.

Ainsi, la "Boussole pour la compétitivité" représente une feuille de route ambitieuse pour renforcer l'économie européenne face aux défis mondiaux. Sa mise en œuvre efficace nécessitera cependant une coopération étroite entre les institutions européennes, les États membres et les acteurs économiques pour assurer une croissance durable et inclusive. La sortie d'un tel projet annonce ainsi l'ambition de l'Union européenne de rattraper son retard et de continuer à peser sur la scène internationale, en tant que bloc régional central dans les relations internationales

## COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE CONCENTRATION D'AUSCHWITZ DANS UN CONTEXTE DE MONTÉE DE L'ANTISÉMITISME EN EUROPE

Héloïse ROMA

Le 27 janvier 2025 marquait l'anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz. À cette occasion, de nombreux dirigeants, dont le président français Emmanuel Macron, se sont réunis pour une cérémonie de commémoration devant le camp. Des survivants ont, au cours de l'ouverture de la cérémonie, dénoncé la montée de l'antisémitisme en Europe. Ainsi, le survivant Marian Turski, aujourd'hui âgé de 98 ans, a alerté : « *Nous assistons aujourd'hui à une montée énorme de l'antisémitisme, or c'est précisément l'antisémitisme qui a conduit à l'Holocauste* ».



### ENTRE AMALGAME ET ANTISÉMITISME

Les Juifs ne représentent qu'une faible proportion de la population française (0,6 % en 2023), pourtant, les actes antisémites sont devenus les actes antireligieux les plus fréquents en France depuis 2023, dépassant les actes antichrétiens. Leur nombre n'a cessé de croître, notamment depuis le début de la guerre opposant Israël au Hamas. Ainsi, une augmentation du nombre d'actes antisémites de 284 % a eu lieu entre 2022 et 2023, dont près des trois quarts ont été perpétrés après les attaques terroristes du 7 octobre 2023. Cependant, cette tendance était déjà à la hausse avant même ces événements.

L'antisémitisme est un phénomène ancien en Europe, enraciné depuis l'Antiquité et toujours bien présent, tout comme les préjugés sur la communauté juive. Par exemple, une étude Ipsos montrait en 2024 que 35 % des Français considèrent que les Juifs sont trop présents dans le secteur financier et bancaire. Ces stéréotypes nourrissent l'antisémitisme. De plus, le conflit opposant Israël au Hamas est à l'origine d'une forte augmentation des actes antisémites. Cela est dû à l'amalgame entre Juifs, Israël et le sionisme, qui consiste à assimiler l'ensemble des Juifs à Israël et à ses actions. Celui-ci alimente les tensions et favorise la montée de l'antisémitisme, des Juifs étant pris à partie ou attaqués en raison des actions du gouvernement israélien. Cet amalgame occulte la diversité d'opinions sur le sionisme au sein des communautés juives.

En effet, le projet sioniste a rencontré, au cours de l'histoire, une opposition significative de la part de certains courants juifs laïcs et religieux. Dès 1897, l'Union générale des travailleurs juifs de Lituanie et de Pologne défendait, par exemple, le droit des Juifs à constituer une nationalité laïque dans leurs pays de résidence, rejetant ainsi l'idée d'une migration vers la Palestine. Certains groupes religieux, à l'instar de Neturei Karta, constitué de Juifs haredim, considèrent le sionisme comme contraire aux enseignements de la Torah et s'opposent à l'existence d'Israël. Ces oppositions se sont encore manifestées récemment, lors d'une manifestation de membres d'associations juives – pas nécessairement religieuses – le 13 novembre 2024 à Paris. Ceux-ci s'opposaient au gala pro-israélien « Israel Is Forever », qui était organisé le même jour par l'extrême droite israélienne en soutien à la guerre menée par le gouvernement Netanyahu.

## UNE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ CROISSANT EN EUROPE

Le sentiment d'insécurité vécu par les Juifs en Europe est en pleine augmentation. Une enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne menée auprès de près de 8 000 Juifs dans 13 États membres – soit 96 % de la population juive de l'Union européenne – mettait ainsi en lumière la dégradation de leur situation, et ce, avant même le début du conflit entre Israël et le Hamas. Dans ce contexte, le travail de mémoire sur la Shoah apparaît comme crucial dans la mise en lumière des mécanismes et conséquences de l'antisémitisme. Ronald Lauder, président du Congrès juif mondial, soulignait, lors des commémorations marquant les 80 ans de la libération d'Auschwitz, la nécessité de préserver la mémoire collective, rappelant le rôle central, par le passé, de l'indifférence face à l'antisémitisme.

Pour faire face à ce phénomène, plusieurs pays européens continuent de renforcer leur législation pour lutter contre l'antisémitisme, d'autant plus que les réseaux sociaux constituent un nouveau vecteur de propagation de ces idées. La Commission européenne présentait ainsi, le 5 octobre 2021, la première stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive pour faire face à la montée de l'antisémitisme, et ce, bien avant octobre 2023.

Cette dynamique s'est aussi illustrée en France par la présentation, en janvier 2023, d'un plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, puis, en mai 2024, par le lancement des « Assises de lutte contre l'antisémitisme ».

En parallèle, l'Allemagne continue de poursuivre les individus impliqués dans les crimes du régime national-socialiste. Par exemple, le 20 août 2024, Irmgard Furchner, âgée de 99 ans et ancienne secrétaire et sténographe dans le camp de concentration de Stutthof, était condamnée en appel à deux ans de prison avec sursis pour complicité de meurtres. Cette décision judiciaire possède une importante portée symbolique, notamment pour les survivants de la Shoah et leurs descendants.

## LA QUÊTE DE L'EXTRÊME DROITE VERS UNE SUSPENSION DU PACTE VERT EUROPÉEN

Nina LAFON

Le jeudi 23 janvier 2025, Jordan Bardella, président du Rassemblement national et député au Parlement Européen, publie un communiqué dans lequel il demande la suspension immédiate du Green Deal, la feuille de route environnementale de la Commission européenne. Quelques jours plus tard, le mardi 28 janvier, Jordan Bardella propose aux partis de droite du Parlement, à savoir le groupe PPE (Parti populaire européen), les Conservateurs et réformistes européens (ECR) et Nations souveraines européennes (ESN) de former une alliance afin de s'unir contre la gauche et ainsi, suspendre le Green Deal.

### QU'EST-CE QUE LE GREEN DEAL ?

Le Green Deal, ou Pacte vert européen en français, représente la stratégie environnementale que s'est donnée la Commission européenne dans le but d'atteindre un objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 pour les 27 pays membres, faisant de l'Europe le premier continent au monde neutre pour le climat. Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de moins 55 % d'ici à 2030, une transition vers une économie circulaire ou encore la promotion des énergies renouvelables constituent les objectifs majeurs énoncés par le Green Deal. Présenté en décembre 2019, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a fait de cette « *nouvelle stratégie de croissance* » l'objectif principal de son mandat. Insufflé par le réchauffement climatique grandissant des dernières années, le Pacte s'est inspiré des recommandations du GIEC ainsi que des mises en garde des ONG environnementales pour définir ses objectifs.

Alors l'Union européenne n'est pas toute seule dans cette quête de neutralité carbone et se retrouve face à d'autres grandes puissances qui décident, elles aussi, de mettre cet objectif de décarbonisation au centre de leurs priorités. Des pays tels que le Japon, le Royaume-Uni ou encore le Canada partagent le même objectif que l'UE. La Chine et l'Inde, de leurs côtés, repoussent un peu plus encore la date limite prévue pour atteindre cet objectif, avec une prévision avoisinant plutôt l'année 2070. Cependant, bien que le Green Deal semble être une solution toute trouvée aux enjeux contemporains, le Pacte fait tout de même énormément débat depuis son implantation, car certains se demandent s'il représente une opportunité ou au contraire, ne serait pas un problème, voire un frein à tout ce qu'il est censé promouvoir.

### POURQUOI UN TEL DÉBAT ?

Tout d'abord, le Pacte fait cruellement débat auprès des deux groupes politiques majoritaires au Parlement. D'un côté, les partis politiques de droite font du Pacte vert européen le bouc émissaire de tous les problèmes liés à la compétitivité, à l'énergie ou encore aux récentes crises agricoles. De l'autre côté, les partis politiques de gauche, eux, soutiennent fermement l'idée d'un Green Deal utile aux enjeux tragiques des dernières années (climat, environnement) auxquels l'UE, si ce n'est le monde entier, fait face.

Irréaliste, incompatible, trop ambitieux, ces adjectifs ne se retrouvent jamais très loin du Green deal. Ursula von der Leyen voit donc le projet dont elle a été l'architecte pendant cinq ans se retrouver sous le feu des projecteurs.

Le Pacte vert européen se retrouve également quelque peu controversé dernièrement, notamment du fait des récentes révélations rendues publiques dans les journaux. Ces révélations choc, issues d'enquêtes journalistiques et de déclarations parlementaires remettent en cause le mode opératoire de la Commission européenne. En effet, il a été annoncé que la Commission européenne elle-même aurait financé des ONG afin que ces dernières participent à la promotion du Pacte auprès des députés européens. Des accusations de lobbying surviennent, et le commissaire européen au Budget, Piotr Serafin, n'a pas eu d'autres choix que d'y répondre. Il explique alors que des contrats ont été effectivement signés, liant ainsi des ONG à des objectifs de lobbying assez explicites. Mais cette explication ne semble pas suffisante pour tout le monde. Jordan Bardella le rappelle d'ailleurs très bien dans son communiqué, appuyant ainsi sur la véracité avérée des faits selon laquelle les ONG écologistes feraient "*pression sur des eurodéputés et des États membres pour qu'ils se positionnent en faveur du Green Deal*". De cette méthode de financement opaque des ONG, les uns diraient qu'il s'agit ici d'un détournement de fonds, d'autres parlent de "*méthode inacceptable*" qui représente un "*trouble à l'ordre diplomatique*". C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Jordan Bardella une nouvelle fois dans sa proposition de suspension du Pacte.

## QUE PROPOSE JORDAN BARDELLA ?

Publié sur le réseau social X, anciennement Twitter, Jordan Bardella explique au travers de quatre paragraphes son projet de suspension du Pacte, qui, selon lui, serait le fruit de l'idéologie verte de la gauche et accentuerait ainsi la marginalisation du vieux continent. Sa demande d'alliance avec les partis de la droite européenne pour une suspension du Pacte survient à la suite de plusieurs éléments. Tout d'abord, la proposition de Jordan Bardella fait implicitement référence aux propos tenus par le Premier ministre de la Pologne et président du groupe PPE, Donald Tusk, lors de la dernière session plénière tenue au Parlement européen. Durant celle-ci, le leader du PPE a appelé à un « *examen critique* » du Pacte vert européen, une déclaration à laquelle Jordan Bardella n'a pas hésité à rebondir pour appuyer son argumentaire. En ce sens, il rejoint l'idée évoquée par Tusk dans son discours, à savoir la peur d'une possible marginalisation du continent par rapport aux grandes puissances ; ici la Chine et les États-Unis. Autre élément important, la nomination du président américain Donald Trump en janvier de cette année renforce encore un peu plus le positionnement ferme de la droite européenne pour une opposition au Green Deal. Selon elle, c'est le Pacte vert européen qui nuirait à la compétitivité de l'Union par rapport aux États-Unis et à la Chine. Au vu des derniers propos tenus par le président américain, les États-Unis inquiètent, et l'écart qui se creuse entre l'UE et la première puissance économique mondiale en termes de compétitivité ne fait qu'inquiéter les partis politiques de la droite européenne.

Mais pourquoi est-il possible de parler d'une suspension et non pas d'une suppression si le Green deal pose tant problème ?

## SUSPENSION OUI, MAIS POURQUOI PAS SUPPRESSION ?

La distinction sémantique faite par Jordan Bardella, qu'elle soit volontaire ou non, mérite son explication. Effectivement, le terme suspension indique un arrêt temporaire, signifiant ainsi un potentiel retour. On pourrait alors se demander pourquoi Jordan Bardella n'a donc pas proposé la suppression totale du Green deal, ce qui, selon ses dires, serait la solution à tous les problèmes auxquels l'Union européenne est confrontée. Une explication qu'il justifie en indiquant que cette suspension permettrait de revoir les objectifs et la mise en œuvre du Pacte. Autrement dit, grâce à une suspension du Green deal, il serait ainsi possible d'analyser si cette pause stratégique serait bénéfique à l'UE, permettant ainsi une réévaluation des horizons du Pacte pour potentiellement l'améliorer ou alors totalement le supprimer. Mais l'utilisation du mot suppression n'apparaît effectivement pas, tout du moins pas encore. Sans doute que cela aurait été une annonce trop forte à laquelle les partis de l'alliance souhaitée par Jordan Bardella n'auraient pas adhéré.

## LA RÉPONSE À LA PROPOSITION

Après l'envoi de sa lettre aux membres du groupe PPE, à l'ECR et à l'ESN, Jordan Bardella s'est vu finalement refuser sa proposition de suspension temporaire et immédiate du Green Deal. En effet, bien que le Pacte ait été plus que critiqué dernièrement par les partis de la droite, ces derniers ne veulent finalement pas d'un abandon total, ni même temporaire, du Pacte vert européen. Selon ces partis, les priorités de l'Union européenne restent tout de même centrées sur la réduction d'émission de gaz à effet de serre, comme l'a très justement déclaré l'eurodéputé Peter Liese (Allemagne/PPE). Mais voilà, même si l'argument évoqué par Donald Tusk pour une révision complète des législations européennes, y compris celles concernant le Green deal ont été utilisées par Jordan Bardella pour soutenir ses propos, les partis appelés à le soutenir ont tous refusé cette proposition. Le président du RN se retrouve alors seul dans sa quête d'une Europe anti-environnementaliste.

Le Pacte vert européen se retrouve donc au cœur des nombreux débats qui surviennent dans l'hémicycle du Parlement européen. Qu'il soit la raison de tous les maux qui touchent l'Union européenne, ou qu'il soit l'une des solutions, bien que ambitieuse, d'une résolution à long terme des défis environnementaux, le Green deal subsiste malgré les tentatives de restrictions d'une partie de la droite européenne.

## LE GROENLAND: UN BIEN NÉGOCIABLE ?

Jade CAYZAC

C'est peut-être par déformation professionnelle que déjà en 2019, Donald Trump lorgnait le Groenland du regard d'un promoteur immobilier. Seulement, l'extravagance de cette velléité réitérée 5 ans plus tard après son retour à la Maison Blanche ne fait plus sourire. Le président des États-Unis, qui fut un temps négociait des hôtels ou des bureaux, n'en démords pas et le répète : il souhaite acheter le Groenland.

Le 24 janvier, c'est au cours d'une conversation téléphonique qualifiée d'« horrible » que la première ministre danoise Mette Frederiksen a rappelé au président américain que le Groenland n'était pas à vendre. Territoire autonome du royaume du Danemark, la plus grande île du monde, s'étendant sur plus de 2,1 millions de kilomètres carrés, est un des territoires les moins densément peuplés au monde, avec une population inférieure à 57 000 habitants. Le climat y est rude, la population évolue entre -40°C en hiver et 5°C en été, sur un territoire recouvert à 81 % par la calotte glacière.

### UN PAYSAGE AUSTÈRE, ET POURTANT SI RICHE

Minéraux, diamants, titane, zinc, plomb... Le Groenland regorge de ressources essentielles utilisées dans de nombreux domaines.. En effet, le dégel du permafrost rend accessible des matériaux stratégiques pour la transition énergétique mondiale et dont l'exploitation permettrait de s'affranchir de l'omniprésence chinoise. La fonte des glaciers permettrait l'accès aux 25% des terres rares mondiales présentes au Groenland. Le réchauffement climatique bénéficie à un président climato-sceptique qui tirerait profit de ces ressources pour soutenir la demande énergétique et notamment le secteur de l'intelligence artificielle.

Au-delà des ressources présentes en quantité, le réchauffement climatique transforme le Groenland en zone géopolitique majeure. La fonte des glaces ouvre progressivement un passage navigable au nord du Canada, offrant un raccourci entre l'Europe, l'Amérique et l'Asie. Et l'attrait pour l'île est mondial. En effet, investissant dans des projets miniers et y construisant des infrastructures, la Russie et la Chine manifestent leur intérêt pour le Groenland. L'adversité entre les puissances exacerbe les vues américaines sur le territoire : contrôler ces nouveaux passages offrirait un avantage stratégique sur ces rivaux. Si l'Arctique est une zone tampon entre l'Amérique et la Russie, le Groenland est traversé par la trajectoire la plus courte pour atteindre la Russie par un tir de missile. Une zone d'enjeu géostratégique, notamment depuis la Seconde Guerre mondiale et la possession américaine d'une base militaire active à Pituffik, au nord-ouest de l'île.

Le Groenland, par sa localisation cruciale est alors un emplacement de choix, et « une nécessité absolue » pour « la sécurité nationale et la liberté à travers le monde » selon Donald Trump.

## LE GROENLAND AUX AMÉRICAINS ?

La Louisiane à la France en 1803, les îles Vierges au Danemark en 1917... l'acquisition de territoire n'est pas une énormité dans l'Histoire américaine. Mais dans un contexte d'annexion encore récente de la Crimée par la Russie et de guerre en Ukraine, le recours à la force ne semble pas être une option pour qu'une démocratie libérale ne s'impose sur un territoire autonome. Et pourtant, les moyens de pression déployés par Donald Trump sont pour le moins coercitifs. Le président américain adresse au Danemark des menaces économiques, en sanctionnant par des droits de douane ciblés, tout en n'excluant pas non plus le recours à la force, malgré le rôle d'allié indéfectible du Danemark au sein de l'OTAN.

Des déclarations chocs qui sèment la confusion, surtout face à un pays de 6 millions d'habitants qui ne pourrait répondre à une action militaire américaine. Sont-elles à prendre au sérieux ? Le Danemark préfère s'en remettre au droit international du XXI<sup>e</sup> siècle. Le ministre des Affaires étrangères, Løkke Rasmussen, rappelle qu'« *on ne peut pas vendre comme ça, cela appartient à une époque révolue* ». « *En 1917, nous avons vendu les Antilles danoises sans demander leur avis aux habitants. Nous ne pouvons pas faire cela dans une société moderne, et nous ne le ferons jamais* ». Si les temps ont changé et que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un obstacle pour l'administration Trump, c'est d'autant plus vrai qu'un récent sondage réalisé du 22 au 26 janvier 2025 a rapporté que 85% des habitants du Groenland ne veulent pas intégrer les États-Unis. Et c'est plus que cela, puisque le statut d'autonomie accordé en 1985 et les principaux responsables politiques du territoire rappellent qu'au Groenland, on ne veut pas être Danois non plus.

## QUE FAIT LE DANEMARK ?

À l'exception de l'eurodéputé Anders Vistisen, ayant lancé un impétueux « *M. Trump, f\*\*k off!* » lors d'un discours au Parlement européen, le Danemark reste modéré dans ses déclarations, cherchant à maintenir de bonnes relations avec les États-Unis.

En 2021, le Danemark avait signé un accord pour développer la défense de l'Arctique. Mais après les révélations de la presse danoise sur des négligences de certains aspects de l'accord, le ministre de la Défense a concédé que les gouvernements successifs « *n'avaient pas assez fait* » pour la défense de l'Arctique. Aujourd'hui conscient de l'enjeu que représente l'Arctique et l'Atlantique Nord, le gouvernement annonçait lundi 27 janvier qu'il consacrerait 14,6 milliards de couronnes, soit deux milliards d'euros pour y renforcer sa présence militaire. Le plan prévoit le renforcement des capacités satellitaires, l'achat de trois nouveaux navires de surveillance et de deux drones longues portées.

Au-delà de ses capacités militaires, la première ministre Mette Frederiksen rappelle que son pays n'est pas isolé sur la scène internationale. Pour s'en assurer, la leader sociale-démocrate s'est rendue le mardi 28 janvier à Berlin, Paris et Bruxelles pour s'entretenir respectivement avec le chancelier allemand Olaf Scholz, le président Emmanuel Macron et le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte.

Le Danemark se félicite du large soutien européen, mais à l'égard des pays de l'Union européenne, la consigne donnée par les diplomates danois est claire : pas de réactions hors de propos face à la véhémence du président américain.



## LES EUROPÉENS ET LE GROENLAND

Les institutions européennes ont jusqu'alors refusé toute polémique. Il faut dire que le Groenland détient une position compliquée. Depuis leur adhésion à l'UE, le Danemark considérait que son engagement au sein de l'OTAN suffirait à la défense de son territoire, et ne participait pas aux missions militaires de l'UE. Le président du comité militaire de l'Union européenne, Robert Brieger a émis l'idée de positionner des troupes européennes sur l'île, ce qui, selon ses dires, enverrait un signal fort. Cependant, en tant que territoire autonome, le Groenland a quitté la CEE par référendum en 1985 et ne fait donc plus partie des territoires que l'UE est tenue de défendre. Si le soutien à l'État membre est déclaré, l'Union européenne n'est pas juridiquement liée à la protection du Groenland si les agressions ne se répercutent pas sur le sol danois. Abandonner le Groenland serait pourtant une erreur stratégique et alimenterait les tensions internationales.

À la fois isolée et lointaine, l'île est pourtant au cœur des questions géopolitiques et des intérêts américains. Mais préférer des menaces tous azimuts est une chose, les porter à exécution en est une autre. Pourtant Donald Trump semble résolument prêt à froisser les relations diplomatiques américaines pour appliquer son programme d'une économie fermée, persuadé que l'autarcie est la solution. Et érigé en démonstration de force, les tarifs douaniers commencent déjà à être appliqués contre le Mexique et le Canada : un comportement agressif envers des pays alliés qui laisse les économistes sceptiques, les Européens soucieux et les règles internationales piétinées.

## INSTAURATION DE LA LOI MARTIALE EN CORÉE DU SUD

*Léo LE BRUN, Sarah GRUAND, Louna BOBINSKI*

Le 3 décembre 2024, la loi martiale a été instaurée par le président sud-coréen. Dans cet article, nous revenons sur l'histoire de la république coréenne, sur la constitution du système politique actuel, les événements récents et leurs répercussions.

### **LA LOI MARTIALE DE 2024 : UN ÉCHO AUX RÉGIMES MILITAIRES DU PASSÉ EN CORÉE DU SUD**

L'instauration temporaire de la loi martiale en 2024 en Corée du Sud a ravivé des souvenirs d'un passé autoritaire pesant où l'armée jouait un rôle central dans la politique nationale avant que la Sixième République ne parvienne à s'imposer. Bien que l'application de cette loi ait été de courte durée, elle a fait resurgir les enjeux des régimes militaires des années 1960 à 1980, une période marquée par des coups d'État violents et une répression impitoyable.

#### **Les régimes militaires de Park Chung-hee et Chun Doo-hwan**

L'histoire de la loi martiale en Corée du Sud remonte à 1961, lorsque Park Chung-hee prit le pouvoir par un coup d'État militaire. La loi martiale devient alors un outil pour maintenir son régime autoritaire, réprimer l'opposition et restreindre les libertés publiques. Le pays était placé sous un contrôle militaire strict, et l'armée intervenait régulièrement dans la gestion des affaires politiques et sociales. Park, tout en orchestrant un développement économique rapide, utilisait l'armée pour imposer sa vision, transformant le pays en une puissance industrielle au prix d'une répression systématique de toute forme de dissidence.

En 1980, après le soulèvement de Gwangju, Chun Doo-hwan, qui avait pris le pouvoir par un coup d'État militaire, imposa une loi martiale généralisée. Le massacre de Gwangju, où des centaines de civils furent tués par l'armée, reste un symbole de cette époque sombre. Chun, comme son prédécesseur Park, utilisa l'armée pour maintenir son pouvoir, étouffant les revendications démocratiques et emprisonnant les leaders de l'opposition.

#### **La transition vers la démocratie : La Sixième République**

La lutte pour la démocratie, qui se renforça au fil des années 1980, finit par porter ses fruits en 1987, lorsque des manifestations massives obligèrent Chun Doo-hwan à accepter une révision de la Constitution. Cette révision donna naissance à la Sixième République, une république constitutionnelle où les Sud-Coréens obtiennent enfin le droit de choisir librement leurs dirigeants. La fin des régimes militaires et la naissance de la démocratie sont marquées par l'adoption d'une nouvelle constitution en 1988, qui met en place un système présidentiel républicain et garantit les droits fondamentaux de la population.

Si la Corée du Sud réussit à se réinventer après des décennies de régimes militaires, l'ombre de ces régimes autoritaires reste présente. L'instauration de la loi martiale en 2024 a réveillé la mémoire collective de cette époque difficile, faisant craindre un retour en arrière.

## L'ÉVOLUTION DU MULTIPARTISME EN CORÉE DU SUD : DE LA DOMINATION CONSERVATRICE À LA POLARISATION ACTUELLE

La Corée du Sud a historiquement été dominée par des partis politiques conservateurs, dits de droite. La gauche travailliste était perçue comme une menace communiste et donc réprimée. Le nombre de ces partis politiques n'a cessé de croître en l'absence d'une structuration durable en raison d'une forte personnalisation du pouvoir autour du chef de parti. Cette culture confucianiste de la hiérarchie et de la centralisation du pouvoir se retrouvait habituellement après les élections, avec un Président élu tout-puissant, et un Parlement qui suivait ses directives.

Toutefois, avec la fin de la guerre froide et une baisse de la menace nord-coréenne, le spectre politique sud-coréen s'est élargi, en particulier après la libéralisation de 1987. Finalement deux grands partis ont émergé : un parti conservateur (qui deviendra le PPP) et un parti libéral (qui deviendra le DPK), se succédant au pouvoir et entraînant des changements politiques significatifs à chaque transition.

De nos jours, les partis politiques principaux sud-coréens sont le Parti Démocrate (abrégié DPK, en coréen : 더불어민주당), libéral, et le Pouvoir au Peuple (abrégié PPP, en coréen : 국민의힘), conservateur. Ces deux partis se livrent à une bataille juridique constante, facilitée par des lois électorales strictes et une justice efficace, qui n'hésite pas à condamner les candidats et les anciens Présidents.

## RETOUR SUR LA CRISE POLITIQUE SUD-CORÉENNE : DE LA LOI MARTIALE À LA SUSPENSION DU PRÉSIDENT



Depuis 2022, Yoon Suk-yeol, du PPP, occupe le poste de Président de la Corée du Sud, alors que le DPK, après les élections d'avril 2024, détenait la majorité des sièges à l'Assemblée. Le 3 décembre 2024, il déclarait la loi martiale, prérogative prévue à l'article 77 de la Constitution, en prétextant vouloir protéger la Corée du Sud des « *forces communistes nord-coréennes* » et d'« *éliminer les éléments hostiles à l'État* ». Plus vraisemblablement, il souhaitait ainsi neutraliser l'opposition majoritaire au Parlement, accusée d'être infiltrée par la Corée du Nord, et qui venait de bloquer le vote sur le budget.

En parallèle de la déclaration, Yoon Suk-yeol avait également donné l'ordre à l'armée de se déployer et d'empêcher les activités du Parlement et des partis politiques. De plus, les médias et les éditeurs devaient être placés sous le contrôle de la loi martiale, et tous rassemblements et manifestations devaient également être interdits. D'autres sources affirment que le Président avait en outre « ordonné l'arrestation des chefs des principaux partis politiques, dont le sien ».

Malgré l'intervention de l'armée, les députés sont parvenus à entrer dans le Parlement et à voter à l'unanimité des membres présents la levée de la loi martiale, jouant ainsi leur rôle constitutionnel de contre-pouvoir par rapport au Président. Le Président s'est plié au vote du Parlement en abrogeant la loi martiale. Une enquête a été engagée à son encontre, tandis que d'autres enquêtes visent Kim Yong-hyun, l'ex-ministre de la Défense, et Lee Sang-min, le ministre de l'Intérieur.

Le 8 décembre, l'opposition a soumis une première motion de destitution contre le Président, mais le quorum requis de 200 députés sur 300 n'a pas été atteint en raison du boycott du vote par tous les membres du PPP. Néanmoins, le 14 décembre, ceux-ci étaient présents pour la seconde tentative et le vote a pu aboutir à la suspension du Président avec 204 voix en faveur et 85 contre. Ce vote doit encore être confirmé par la Cour constitutionnelle dans les 180 prochains jours conformément à la procédure.

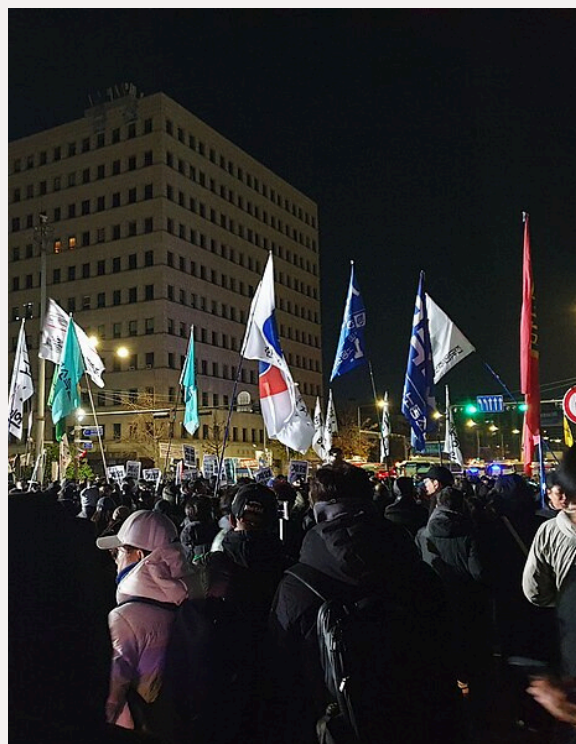
Le Premier ministre avait alors pris la fonction de Président intérimaire. Toutefois, en raison de ses tentatives d'entrave à l'enquête sur le Président, il a également été visé, avec succès, par une motion de destitution votée le 27 décembre.

Ainsi, depuis le 27 décembre 2024, Choi Sang-mok, un politicien indépendant et ancien ministre des Finances, assure l'intérim pour les postes de Président et Premier ministre. L'opposition pourrait également le destituer, ce qui pourrait constituer un nouveau tournant dans cette crise politique.

## **LE CONTEXTE POST-3 DÉCEMBRE 2024 : UN SURSAUT DÉMOCRATIQUE MAIS UNE FRAGILITÉ INSTITUTIONNELLE**

### **Le rejet unanime de la population face à la tentative de dérive autoritaire**

Après l'annonce de Yoon Suk-yeol, d'importants rassemblements populaires, en pleine nuit, ont manifesté ce sursaut démocratique et ce rejet populaire de la loi martiale. Des dizaines de milliers de personnes ont rendu impossible toute tentative de l'armée d'appliquer la loi martiale, tandis que les syndicats décrétaient la grève générale. Ainsi plus de 80% des Coréens ont réclamé la destitution du Président.



## DES CONSÉQUENCES JUDICIAIRES INÉLUCTABLES POUR LE PRÉSIDENT YOON SUK-YEOL

Ce n'est cependant pas terminé. En effet, Yoon Suk-yeol pourrait être traduit devant la justice de son pays pour des faits de corruption, et peut-être aussi pour haute trahison. Il a ainsi de fortes chances d'être le cinquième président sud-coréen démocratiquement élu à être condamné à une peine de prison.

Alors que la Corée du Sud connaît de fortes mobilisations pour réclamer l'arrestation du président, la justice a rejeté le 5 janvier le recours de Yoon Suk-yeol visant à invalider les mandats d'arrêt émis contre lui. La prolongation du mandat d'arrêt au-delà du 6 janvier permettrait de procéder à son arrestation et à son placement en détention provisoire. Yoon Suk-yeol a alors porté plainte contre le chef du CIO et de hauts responsables de la police censés exécuter le mandat d'arrêt. *« Ils seront mis en examen pour obstruction à l'exercice de fonctions publiques spéciales, violation de propriété privée et infraction aux lois sur la protection des installations militaires »*, a spécifié Yun Gap-geun, l'un des avocats du président déchu.

## DERRIÈRE YOON SUK-YEOL : LES INTÉRÊTS ÉTATS-UNIENS

C'est dans ce paysage politique que le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, est arrivé le 5 janvier en Corée du Sud. Les États-Unis auraient tenté de raisonner le président Yoon Suk-yeol lors de sa tentative de putsch, pas tant pour sauver sa personne que pour préserver l'architecture de la sécurité régionale et sauvegarder les intérêts de la première puissance.

En jeu, le système de défense antimissile états-unien THAAD, auquel l'opposition de centre-gauche est hostile et dont la Chine demande le retrait, ainsi que la coopération trilatérale avec le Japon. Lors du précédent mandat du président sud-coréen Moon Jae-in (démocrate), Séoul avait adopté une attitude beaucoup plus réservée vis-à-vis du Japon en raison des différends historiques.

À terme, la chute de Yoon Suk-yeol pourrait-elle signifier le retour à la modération diplomatique et la fin de l'alignement total sur la stratégie Indo-Pacifique de Washington ?

## LES LEÇONS INTERNES : UNE DÉMOCRATIE SUD-CORÉENNE À LA FOIS EXEMPLAIRE ET VULNÉRABLE

L'épisode de la loi martiale et de sa levée envoie à la fois un message très positif et très négatif sur l'état de la démocratie sud-coréenne. Positif, car le peuple coréen a montré sa vigilance et sa détermination à protéger son système démocratique (c'est bien lorsqu'on risque de la perdre qu'on y est le plus attaché). De plus, l'armée est restée calme et n'a pas provoqué la foule. Positif également, car les partis politiques se sont immédiatement engagés sur cette question grave et ont montré à quel point la démocratie sud-coréenne fonctionne, y compris quand elle est prise d'assaut par celui qui doit l'incarner. C'est un message fort que la Corée du Sud adresse au reste des États en ce sens : les démocraties peuvent être solides quand elles sont déterminées.

Mais c'est aussi un message négatif auquel nous avons assisté, en témoigne la forte résonance de cet épisode dans le monde. Les institutions coréennes ont été proches de vaciller et, dans un pays où la démocratie s'impose depuis quatre décennies, nous avons assisté à des pratiques dignes d'une dictature. La Corée du Sud est la dixième puissance économique mondiale, et les conséquences d'une déstabilisation politique à grande échelle pourraient être graves.

Par ailleurs, dans un contexte géopolitique tendu, la fragilité d'une grande démocratie doit être perçue, en Corée du Sud comme ailleurs, comme un sujet de grande inquiétude. En effet, les équilibres géopolitiques demeurent fragiles dans la péninsule coréenne et, face à Séoul, Pyongyang n'a jamais été autant en position de force depuis la fin de la Guerre froide, grâce au soutien de Moscou. Ainsi, l'enjeu de politique intérieure sud-coréenne est aussi un enjeu beaucoup plus large, tant il est représentatif des périls de notre temps.

## LA VIOLENCE S'INVITE EN CORÉE DU SUD POUR LE PROCÈS DU PRÉSIDENT YOON : PREUVE D'UNE CRISE POLITIQUE INTERMINABLE

Philippine BLANCHET

Accusé d'avoir déstabilisé la Corée du Sud en instaurant par surprise la loi martiale, le président a plongé son pays dans une crise politique sans précédent depuis des décennies. Les conséquences de cet événement sont effectivement jugées inédites dans l'histoire de la Corée du Sud selon l'avocat et commentateur politique Yoo Jung-hoon. La décision inattendue du président désormais déchu a poussé des centaines de milliers de manifestants dans les rues, du jamais-vu depuis la fin des années 1980 qui correspond à la fin de la dictature militaire du pays. Le président s'était justifié en affirmant qu'il voulait protéger son pays « *des forces communistes sud-coréennes* » et « *éliminer les éléments hostiles à l'Etat* ».

Destitué par le Parlement le 14 décembre, le Président a été arrêté seulement un mois après : le 15 janvier 2025. Les forces conjointes de la police, ainsi que du Bureau d'enquête sur la corruption des hautes personnalités (CIO) ont dû s'y prendre à plusieurs reprises pour l'arrêter puisque le service de sécurité présidentiel a empêché la première tentative d'arrestation dans sa résidence. Techniquement, Yoon Suk-yeol reste le Président de la Corée du Sud jusqu'à ce que la Cour constitutionnelle tranche. Cette dernière a 180 jours pour se prononcer, soit jusqu'à la mi-juin. Le mardi 21 janvier a eu lieu la troisième audience, sur cinq au total, afin de confirmer ou non la destitution de Yoon. Néanmoins, le dimanche 19 janvier, la justice a prolongé la détention de Yoon de 20 jours, ce qui a réveillé la colère des partisans.

### LES PARTISANS DE YOON S'INVITENT DANS LE TRIBUNAL AVEC VIOLENCE

Suite à la décision de la Cour du district Ouest de Séoul de placer en détention provisoire le Président suspendu jusqu'à l'ouverture du procès, certains de ses partisans se sont introduits dans le bâtiment de la Cour pour contester cette décision. « *Il y a une inquiétude quant au fait que le suspect puisse détruire des preuves* », ont déclaré les juges pour expliquer leur décision de ne pas remettre en liberté le chef de l'Etat. Les manifestants ont commencé à pénétrer à l'intérieur de la Cour située dans le quartier de Mapo à 3h21, le dimanche 19 janvier. Ce scénario totalement chaotique peut rappeler la prise du Capitole par les électeurs de Trump ayant eu lieu en janvier 2021. En effet, la crise politique sud-coréenne voit émerger de nouvelles violences politiques assumées par une jeune génération de protestataires comme les « *crânes blancs* », à l'opposé de leurs aînés, plus modérés, qui ont connu les sanglantes répressions des anciennes dictatures militaires.

Les manifestants ont brisé les vitres du tribunal afin de s'y engouffrer et n'ont pas hésité à attaquer les policiers en les frappant avec des bâtons lumineux, des boucliers qu'ils leur avaient arrachés, des plots en métal, des extincteurs, ou en leur jetant des cendriers et des déchets dessus. Ces manifestants disaient vouloir trouver la juge qui a ordonné la prolongation de la mise en détention de Yoon, néanmoins, cette dernière avait déjà quitté les lieux.

MBC News, chaîne d'information coréenne, indique que les manifestants ont visé sans discernement des policiers, des juges et des journalistes. 44 000 manifestants, selon la police, s'étaient déjà réunis devant le tribunal et avaient affronté la police en scandant des slogans de soutien au Président.

La police a lancé, à 3h32, une opération de dispersion des manifestants et a dû déployer 1400 policiers en tenues de protection pour parvenir à maîtriser ceux qui se trouvaient encore à l'intérieur de l'enceinte de la Cour. Au total, 45 personnes ont été arrêtées sur place. Cette émeute d'une rare violence en Corée du Sud a fait une cinquantaine de blessés.

## DES MANDATS D'ARRÊT À L'ENCONTRE DES MANIFESTANTS

Le Parquet du district Ouest de Séoul a ensuite émis des mandats d'arrêt à l'encontre des 45 personnes placées en garde à vue pour acte de violence contre un tribunal lors de leur manifestation contre le placement en détention provisoire de Yoon. Ces personnes sont accusées d'intrusion dans l'enceinte d'un tribunal et de vandalisme. De plus, le Parquet a requis des mandats d'arrêt contre 17 autres personnes soupçonnées d'avoir bloqué un véhicule transportant des procureurs et enquêteurs chargés de l'affaire concernant le Président, d'avoir escaladé les murs du tribunal et d'avoir agressé des policiers en mission.

Un total de 90 personnes a finalement été arrêté. Néanmoins, le Parquet a toutefois rejeté certaines demandes de mandats d'arrêt en raison de la nécessité d'une nouvelle enquête. L'un des seuls outils dont dispose la police afin d'identifier les émeutiers sur les lieux sont des vidéos de 3 youtubeurs d'extrême droite qui étaient présents sur les lieux au moment des faits. Ces derniers ont filmé l'assaut du tribunal lors de stream, dont un aurait duré sept heures. L'un des youtubeurs scandé, lors de son stream, « *Pourquoi tout le monde n'est pas là ? Allez, venez tous !* » ; démontrant l'ampleur de la crise.

## UN PRÉSIDENT JETANT DE L'HUILE SUR LE FEU ET DES PARTISANS EMPRUNTANT LES CODES DES PARTISANS DE TRUMP

Le Président Yoon a annoncé qu'il allait « *se battre jusqu'au bout* » le 1er janvier. Malgré les accusations dont il fait l'objet, le Président se permet de jeter de l'huile sur le feu en envoyant, via ses avocats, une lettre pour remercier ses partisans pour leurs manifestations et pour rendre hommage à leur « *patriotisme passionné* ».

Ces déclarations ravivent la passion de ses partisans qui scandent des slogans trumpistes, ce qui marque une escapade dans la crise politique. Lors de l'assaut du tribunal, les individus brandissaient des drapeaux sud-coréens mais également américains. Certains portaient des casquettes « *Make Korea great again* », empruntant les codes des partisans de D.Trump. Ces événements marquent une crise politique inouïe qui ne ressemble pas à l'image que l'on se fait de la Corée du Sud.

## LA FUITE DU BOUCHER DE DAMAS : LA FIN DE PLUS DE 50 ANS DE DICTATURE, 13 ANS DE GUERRE CIVILE ET UNE SYRIE À RECONSTRUIRE

*Issac CHARLEMAGNE, Mehdi SALHI, Juliette FERRARI*

La Syrie a traversé un siècle de bouleversements marqués par l'héritage de la colonisation, l'émergence de régimes autoritaires et des fractures internes qui ont forgé son histoire complexe.

### UN SIÈCLE DE CRISES ET DE CONFLITS

Après la Première Guerre mondiale, le partage des provinces de l'Empire ottoman selon les accords Sykes-Picot a redéfini les frontières de la Syrie, un processus qui a fragmenté le pays et semé un sentiment de frustration envers l'Occident. Sous mandat français de 1920 à 1946, la Syrie a été divisée en différentes entités administratives, un choix stratégique de la France pour affaiblir les aspirations nationalistes arabes en exacerbant les divisions ethniques et religieuses. Ce fut une période marquée par une résistance contre l'occupation, culminant avec la révolte syrienne de 1925.

Bien que la Syrie ait obtenu son indépendance en 1946, cette indépendance s'accompagne d'une instabilité politique qui se traduit par une série de coups d'État dans les années 1950. L'ascension du parti Baas en 1963 marque une étape décisive. Ce parti, avec son idéologie panarabe et socialiste, promet un renouveau pour le monde arabe. Cependant, il devient rapidement un instrument de pouvoir. Hafez al-Assad, membre de la minorité alaouite, prend le pouvoir en 1970 après un nouveau coup d'État militaire. Son régime, autoritaire et centré sur le contrôle de l'armée, du parti Baas et des services de sécurité, met en place une domination communautaire qui marginalise les Sunnites, majoritaires dans le pays. La répression des opposants est brutale, avec des événements comme le massacre de Hama en 1982, qui marque la consolidation d'un pouvoir de fer. Par ce système politique centralisé, Hafez al-Assad crée un régime stable qui, tout en étant soutenu par les puissances occidentales et Israël pour des raisons de stabilité géopolitique, réprime fermement toute forme de dissidence.



À la mort de Hafez en 2000, son fils Bashar al-Assad lui succède avec des promesses de réformes démocratiques. Le début de son mandat est marqué par une libéralisation économique et un certain espoir de réformes politiques. Cependant, ces promesses se dissipent rapidement face à la répression croissante et à l'échec de toute ouverture politique réelle. L'économie syrienne se libéralise partiellement, mais les inégalités sociales augmentent, exacerbant les frustrations de la population. Le régime ne répond ni aux demandes de réformes politiques ni aux préoccupations sociales, et la situation sociale se détériore.

En 2011, inspirée par le mouvement du "Printemps arabe", la Syrie est secouée par une vague de protestations. La population, particulièrement les jeunes et les groupes marginalisés, réclame la fin du régime autoritaire, plus de libertés politiques et un changement profond. Les manifestations, initialement pacifiques, se heurtent à une répression brutale du régime. En réponse aux manifestations, Bachar al-Assad déploie les forces de sécurité pour écraser les protestations, mais la répression n'arrête pas la contestation. Au contraire, elle déclenche une guerre civile prolongée, alimentée par des fractures communautaires, un soutien international disparate et des divisions internes profondes.

Les conséquences de cette guerre civile sont dévastatrices. La Syrie est plongée dans un conflit qui se transforme en une guerre par procuration, avec l'intervention de puissances étrangères, notamment la Russie et l'Iran, qui soutiennent le régime de Bachar al-Assad, tandis que les États-Unis, l'Arabie saoudite et la Turquie soutiennent différentes factions rebelles. Le conflit est marqué par l'émergence de groupes extrémistes comme l'État islamique (EI), qui profite du chaos pour s'implanter en Syrie. La guerre a causé des centaines de milliers de morts et des millions de déplacés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, exacerbant les divisions ethniques et confessionnelles. Les fractures sociales et communautaires qui existaient sous le régime des Assad sont devenues plus apparentes et plus dangereuses après 2011. La minorité alaouite, qui soutenait le régime, se trouve isolée des autres communautés syriennes, notamment les Sunnites, et l'influence des sectes chrétiennes et kurdes devient également un enjeu. Le régime d'Assad, en manipulant ces tensions, a exacerbé ces fractures internes, rendant le conflit encore plus difficile à résoudre. De plus, la guerre a laissé la Syrie en ruines, avec des infrastructures détruites, des villes anéanties comme Alep et Homs, et un système économique qui peine à redémarrer.

Les conséquences de cette guerre ne sont pas seulement internes. Le conflit syrien a eu des répercussions mondiales, créant une crise migratoire sans précédent et redéfinissant les relations géopolitiques au Moyen-Orient. Les interventions étrangères, complices de cette prolongation du conflit, ont chacune poursuivi leur propres objectifs, ce qui a entravé toute tentative de solution diplomatique.

En somme, la guerre civile syrienne est le fruit d'une longue histoire de fractures politiques, sociales et communautaires exacerbées par l'autoritarisme et le manque de réformes, héritées des décennies de domination des Assad. Le pays continue de porter l'héritage d'un siècle d'instabilité, de manipulation des divisions internes et de luttes géopolitiques internationales, tandis que ses habitants sont plongés dans une situation humanitaire catastrophique.

## **D'UNE GUERRE CIVILE INTERNE À UN CONFLIT INTERNATIONALISÉ**

En 2011, les manifestations inscrites dans le mouvement des printemps arabes, réclamant plus de démocratie, font face à une répression sanglante du régime d'Assad. Ce dernier donne notamment l'ordre de tirer à balles réelles sur la foule présente dans une mosquée et pratique la torture, n'hésitant pas à recourir à l'armée et aux chabiha, des membres devenus hommes de main du régime. Le mouvement de contestation s'est alors mué en une véritable guerre civile opposant le régime baasiste syrien de Bachar al-Assad à différents groupes rebelles armés.

Au départ, la révolte est plutôt organisée et la plupart des combattants sont regroupés au sein de l'Armée syrienne libre. L'opposition politique prend la forme d'un Conseil national syrien en exil en Turquie. Elle est soutenue par de nombreux pays, dont la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, mais aussi par la Turquie, l'Arabie Saoudite ou encore le Qatar, qui ont tous adopté des sanctions internationales à l'égard de la Syrie. La fermeture des ambassades américaines, britanniques et françaises s'enchaîne en 2012, au point que la Syrie soit exclue de la Ligue arabe, l'isolant ainsi sur la scène internationale.

En 2012, le régime commence à faire usage d'armes chimiques. La Syrie faisait alors partie des huit pays à ne pas avoir signé la convention de 1997 sur l'interdiction des armes chimiques. En 2013 cependant, suite au tristement célèbre massacre de la Ghouta, et face à la pression internationale, le gouvernement d'Assad se résout à rejoindre la Convention. Le régime ne respectera cependant pas ses engagements et il y aura plus de 300 attaques durant le conflit impliquant notamment le chlore, des bombes au phosphore, le gaz moutarde ou encore le gaz sarin.



Barack Obama, alors président des États-Unis, avait averti le régime syrien que l'utilisation d'armes chimiques constituerait une ligne rouge. Néanmoins, ses menaces ne furent jamais mises à exécution. Donald Trump avait quant à lui multiplié les tweets s'opposant à une intervention américaine en Syrie, prémices de sa politique étrangère isolationniste, en opposition avec la tradition interventionniste américaine, encore considérée à l'époque comme celle des "gendarmes du monde".

Profitant du chaos de la guerre civile et de la division politique des différents groupes rebelles, des groupes djihadistes salafistes vont progressivement se substituer à l'opposition, avec notamment l'implantation de l'État islamique d'Irak et la création du Front Al-Nosra, affilié à Al-Qaïda. Le 9 avril 2013, l'État islamique au Levant est créé, dirigé par Abou Bakr al-Baghdadi.

## DE L'IMPLANTATION DE L'ETAT ISLAMIQUE À UNE LUTTE MONDIALE CONTRE LE TERRORISME

En 2014, la rupture entre les rebelles et les djihadistes de l'État islamique marque un tournant décisif en Syrie. Dès lors, ces factions entrent en conflit ouvert le 29 juin. L'État islamique proclame son califat à Raqqa, favorisant l'essor du djihadisme international. Cette montée en puissance de l'EI va mener à la création d'une coalition internationale contre le terrorisme, composée de 22 pays, principalement occidentaux, visant à l'éradication de l'État islamique et d'Al-Nosra, un groupe affilié à Al-Qaïda.

Le terme de "terrorisme" n'ayant pas de définition strictement établie et internationalement reconnue, elle relève de la libre appréciation des protagonistes. Ainsi comme le souligne Nabli Bélig, Maître de conférence en droit public, *"Daesh répondait à une problématique : l'exclusion des communautés sunnites du pouvoir en Irak et en Syrie alors même qu'elles sont majoritaires démographiquement dans ces deux pays"*. Cela permet de mieux comprendre les motivations des parties.

Les nombreuses frappes aériennes, majoritairement américaines, soutenant les combattants rebelles et kurdes, s'avèrent décisives dans l'endigement de l'expansion de l'État islamique. En parallèle, le régime de Bachar al-Assad se trouve en grande difficulté et reçoit l'aide militaire de l'Iran et de la Russie, en plus de celle du Hezbollah, dont il bénéficiait déjà. Les combats sont alors nombreux et complexes entre les différents belligérants, ponctués d'alliances et de confrontations, tout en conservant un ennemi commun à tous : l'État islamique.

En France notamment, en réponse aux premières frappes aériennes en Syrie, Daesh réplique en revendiquant les attentats du 13 novembre 2015. Le président Hollande demandera alors l'intensification des frappes.

## L'ACCORD D'ASTANA ET LA FIN DU CALIFAT

En 2017, après plusieurs sessions de pourparlers, la Russie, l'Iran et la Turquie parviennent à un accord concernant l'avenir de la Syrie. Bien que prudemment salué par les États-Unis, membre observateur, cet accord illustre bien l'internationalisation de la question syrienne. Il prévoit notamment la création de "zones de désescalade", aussi appelées "zones de sécurité" en Syrie, et de combattre Daesh et Fatah al-Sham (anciennement al-Nosra et devenu Hayat Tahrir al-Sham, selon les différentes alliances).

La coalition internationale menée par les États-Unis ainsi que le régime syrien, allié à la Russie et à l'Iran, ont ainsi convenu de plusieurs trêves durant cette période pour parvenir à l'éradication de l'État islamique. En 2019, Daesh ne contrôlant plus aucun territoire, la fin du califat est finalement actée et al-Baghdadi meurt "comme un chien", selon l'expression du président américain.

## LA FULGURANTE AVANCÉE DES REBELLES JUSQU'À LA PRISE DE DAMAS

Dès 2018, considérant que le régime baasiste avait remporté la guerre après être parvenu à reprendre le sud et le centre du pays, les Émirats arabes unis et le Bahreïn initient une réintégration progressive de la Syrie en rouvrant leurs ambassades. Miné par les sanctions internationales, le régime syrien avait jusque-là réussi à subsister grâce à une institutionnalisation du trafic de captagon, une drogue de la famille des amphétamines, se muant en un véritable narco-État.

Ce retour en grâce du “boucher de Damas” sur la scène internationale va finalement être concrétisé le 19 mai 2023 à Djeddah lors de la réadmission de la Syrie au sein de la Ligue arabe après que l'Arabie Saoudite a retiré son veto, suite à son rapprochement avec l'Iran. Cette période est marquée par une cristallisation du conflit jusqu'à récemment.

Profitant du contexte international favorable de la guerre en Ukraine et de la fragilisation de l'arc chiite ayant affaibli les soutiens russe et iranien au régime syrien, une coalition de différents groupes d'opposants menée par le groupe Hayat Tahrir al-Sham (HTS) que l'on pourrait traduire par “Organisation de libération du Levant”, a lancé une offensive.

Basé à Idlib, dans le nord du pays, l'avancée de HTS vers Damas fut fulgurante, prenant les villes d'Alep, de Hama et de Homs une par une, le tout avec très peu d'affrontements. C'est ainsi que seulement douze jours plus tard, le 8 décembre 2024, les rebelles s'emparent de la capitale et actent la fin, d'une part du régime Baas au pouvoir depuis 50 ans et d'autre part de 13 ans de guerre civile ayant fait plus de 528 000 morts, dont un tiers de civils selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, et 13 millions de déplacés, soit la moitié de la population syrienne, dont 6,5 millions ont franchi les frontières.



## CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES ET ENJEUX RÉGIONAUX DE LA CHUTE DE DAMAS

La chute de Bachar al-Assad a entraîné une succession de réactions. Au niveau régional comme international, les chefs d'État et de gouvernement n'ont pas manqué d'exprimer leur ressenti quant à cet événement inattendu. Entre déclarations optimistes et d'autres plus prudentes qui appellent à la retenue, les réactions quant au changement d'un pouvoir installé depuis cinq décennies ont été diverses.

### La Russie et l'Iran dans la tourmente, les voisins réagissent

La Russie et l'Iran semblent perdre un allié important dans la région. L'un, préoccupé par sa guerre en Ukraine, l'autre, distrait par sa confrontation ainsi que celle de ses proxies avec Israël, ces derniers se sont affaiblis et n'arrivent pas à sauver le régime baasiste.

Suite à la chute du pouvoir à Damas, le Kremlin a aussitôt annoncé que Bachar al-Assad avait *“démissionné de son poste”* tout en *“donnant l’instruction de procéder au transfert du pouvoir de manière pacifique”*. Quarante-huit heures après cet événement et les dénis de la présidence russe, Sergueï Ryabkov, le ministre adjoint des Affaires étrangères russe, dans une interview à la chaîne américaine NBC, affirme aussi que l’ancien chef d’État syrien ainsi que sa famille se sont bien réfugiés à Moscou.

L’Iran a perdu un soutien fort, qui lui servait de route d’approvisionnement en armes vers le Liban afin d’armer le Hezbollah et de préserver son *“Axe de résistance”*, étendu des Houthis au Yémen jusqu’au Hamas palestinien. Téhéran a tenu tout de même à exprimer sa volonté de pérenniser les liens forts avec son voisin syrien, qualifiant cette proximité d’*“une longue histoire”* qui a permis de nouer des relations qui ont *“toujours été amicales”*. Le Hamas, quant à lui, a *“félicité le peuple syrien pour son succès dans la réalisation de ses aspirations à la liberté et à la justice”* et appelle toutes ses composantes à unir leurs rangs.

Concernant Benjamín Netanyahu, il a salué la fin du règne d’Assad, qu’il considérait comme un *“maillon central”* de *“l’Axe du mal”* dirigé par l’Iran, en référence à la Syrie et aux proxies du régime perse. Le Premier ministre israélien a également déclaré que cet événement est *“un jour historique”* pour la région et qu’il constitue *“une conséquence directe”* des coups portés par Tsahal au régime perse et au Hezbollah.

De son côté, le voisin turc s’est engagé à *“prendre toutes les responsabilités nécessaires pour panser les plaies de la Syrie et garantir son unité, son intégrité et sa sécurité”*, rappelant que l’effondrement du régime Assad ne s’est pas produit soudainement, mais est le résultat de treize années d’instabilité. Enfin, l’Irak a insisté sur l’importance de *“la sécurité, l’intégrité territoriale et l’indépendance de la Syrie”* ainsi que sur le respect de la volonté du peuple syrien.

## **Les puissances occidentales célèbrent la chute d’Assad, la Chine appelle à *“la stabilité dès que possible”***

Donald Trump, nouveau président des États-Unis, a annoncé sur son réseau social Truth Social que la Russie *“n’avait plus envie de protéger”* Assad. L’Ukraine a déclaré que Poutine *“trahit toujours ceux qui comptent sur lui”*, saluant la chute du président syrien et démontrant la faiblesse du Kremlin.

Cependant, Pékin a vu cet événement d’un mauvais œil. Le ministre des Affaires étrangères Wang Yi, soucieux de la situation des ressortissants chinois, espère que la République syrienne *“retrouvera la stabilité dès que possible”*. Il faut rappeler que les deux pays se sont fortement rapprochés récemment : Xi Jinping et Bachar al-Assad se sont réunis en septembre 2023 pour conclure un *“partenariat stratégique”* favorable à la réhabilitation de la Syrie, après des années de guerre civile. Lors du début de l’offensive des rebelles, la Chine a même soutenu le président déchu, indiquant qu’*“en tant que pays ami”*, elle serait *“prête à contribuer positivement à empêcher la détérioration de la situation en Syrie”*.

S’agissant de l’émissaire des Nations unies en Syrie, Geir Pedersen, celui-ci considère que la fin de la présidence d’Assad constitue *“un moment décisif”* et se montre optimiste mais toutefois prudent en déclarant : *“Aujourd’hui, nous regardons vers l’avenir avec des espoirs prudents d’ouverture, [...] de paix, de réconciliation, de dignité et d’inclusion pour tous les Syriens”*.

La France, le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne ont aussi applaudi la fin de *"l'État de barbarie"*, comme l'avait qualifié Emmanuel Macron sur son compte X. Tandis que le chancelier allemand Olaf Scholz a appelé à la protection de tous les groupes religieux et minorités du pays, le Premier ministre britannique Keir Starmer réclame le *"rétablissement de la paix et de la stabilité"*. Quant à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, elle engage l'UE à *"soutenir la sauvegarde de l'unité nationale et la reconstruction d'un État syrien qui protège les minorités"*. La Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a, à son tour, indiqué que la chute *"positive"* et *"attendue"* d'Assad montre la faiblesse des régimes iranien et russe.

## **Les pays arabes, du Golfe au Maghreb : entre un soutien massif à Assad et un appel à la mesure**

Le monde arabe n'a pas manqué de réagir à la chute d'Assad. L'Arabie saoudite, acteur régional majeur, a assuré qu'elle déployait toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute issue catastrophique en Syrie, ajoutant qu'elle communiquait avec les États voisins sur ce sujet. Le Qatar, médiateur du conflit Israël-Hamas, a indiqué qu'il était attentif au suivi de l'évolution de la situation à Damas et a rappelé *"la nécessité de préserver les institutions nationales et l'unité de l'État"* pour éviter le scénario des 12 dernières années. Doha peut se réjouir de la chute d'Assad, elle qui a longtemps critiqué son régime. Le Qatar avait même appuyé les manifestants syriens en 2011. La réaction des Émirats arabes unis était similaire, appelant à la mesure et à l'unité pour éviter *"le chaos"*, tout comme la Jordanie, qui a insisté sur la nécessité d'agir *"avec diligence et rapidité pour imposer la stabilité"*. Le royaume hachémite s'est aussi montré respectueux de la décision du peuple syrien.

S'agissant de l'Égypte, le ministère des Affaires étrangères a suivi ses homologues arabes et a invité les Syriens à *"unifier leurs objectifs et leurs priorités et à lancer un processus politique pour une nouvelle phase de consensus national et de paix intérieure"*. L'accès au pouvoir par Hayat Tahrir al-Sham n'a pas été bien accueilli par le président Sissi, lui qui a soutenu le chef d'État déchu jusqu'à la fin. Il convient de rappeler que ce dernier a renversé les Frères musulmans en 2013 : voir l'islamisme régner sur la Syrie serait pour lui une menace.

Du côté du Maghreb, bien que les relations avec le régime Assad aient été différentes, les réactions semblaient identiques. L'Algérie exhorte les Syriens au dialogue et à préserver *"les biens et les acquis du pays"* afin de stabiliser la société avec *"des institutions émanant de leur volonté"*. Le communiqué ne mentionne pas la chute d'Assad, lui qui entretenait des liens forts avec Alger. En effet, le pays de Tebboune avait insisté en 2023 auprès des États du Golfe pour la réintégration de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes. La Syrie, de son côté, a toujours soutenu l'Algérie dans la cause sahraouie, de quoi refroidir ses relations avec Rabat.

Par ailleurs, après les événements du 8 décembre, le ministre des Affaires étrangères marocain Nasser Bourita a déclaré que son pays avait toujours contribué aux *"réformes et à la stabilisation de la souveraineté et de l'unité de la Syrie, et à ce qui répond aux aspirations du peuple"*. Il espère aussi un *"avenir meilleur pour le pays"*. Enfin, la Tunisie a mentionné sa solidarité avec Damas et a appelé la communauté internationale à aider *"ce pays frère"* pour assurer la sécurité, l'intégrité et l'unité territoriale du peuple syrien.

Ces propos font suite au rapprochement entre les deux États en 2023, lorsque Kaïs Saïed, l'actuel président tunisien, a mis fin à huit ans de rupture diplomatique en rencontrant le président déchu lors du sommet des chefs d'État arabes à Djeddah. Pour justifier ce changement de cap, ce dernier a estimé que l'instabilité du gouvernement d'Assad constituait *"une affaire interne qui ne concerne que le peuple syrien"*. Pour rappel, la Tunisie, berceau du printemps arabe, avait soutenu les manifestations dans les rues de Damas en 2011 et s'était montrée favorable à l'exclusion de la Syrie de la Ligue des États arabes cette même année.

## Israël se méfie du nouveau pouvoir et réagit aussitôt sur le terrain

Au lendemain de la chute de Bachar al-Assad, l'armée israélienne a reçu l'ordre d'occuper temporairement la zone tampon mise en place par l'ONU après la guerre du Kippour, qui sépare les territoires du Golan occupés illégalement par l'État hébreu du territoire syrien. Benyamin Netanyahu avait justifié cette mesure en déclarant : *"Renforcer le Golan, c'est renforcer l'État d'Israël."* Le Premier ministre, qui, pour rappel, fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI depuis novembre dernier, a ensuite affirmé que *"le Golan fera partie de l'État d'Israël pour l'éternité."*

Le gouvernement israélien a également validé un plan de financement d'environ 10 millions d'euros pour doubler la population du Golan, qui compte aujourd'hui 30 000 juifs israéliens et 25 000 Druzes, peuple autochtone du plateau.

Tsahal ne s'est pas contenté d'avancer dans la zone tampon et a même lancé des attaques sur le territoire syrien. Plus de 300 bombardements israéliens ont été recensés, visant *"des bâtiments syriens équipés de missiles mer-mer au large du port de Lattaquié sur la Méditerranée, ainsi que des batteries de défense aérienne, des chars, des véhicules blindés, des unités de production et des sites de stockage d'armes."* Toutes les infrastructures que Tel-Aviv suspectait d'être utilisées pour la fabrication d'armes chimiques ont également été démolies.

En somme, l'État hébreu cherchait à anéantir l'armée syrienne. Certes, Netanyahu s'est réjoui de la chute d'Assad, mais il se méfie des intentions du nouveau pouvoir établi. Un responsable du ministère israélien de la Défense a même indiqué que ces opérations prendraient fin au moment où plus aucune infrastructure militaire syrienne potentiellement menaçante pour la sécurité d'Israël ne serait utilisable par le nouvel État de Damas.



## LES RÉFUGIÉS SYRIENS, DES INDÉSIRABLES ?

Après la prise de pouvoir du HTS, la question du statut des réfugiés syriens s'est rapidement imposée. Bien que le pays demeure instable, plusieurs États européens ont annoncé une révision des procédures d'asile pour les citoyens syriens.

L'Allemagne, qui a accueilli environ un million de Syriens en 2016, ainsi que le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède et la Norvège, ont décidé de suspendre temporairement le traitement des demandes d'asile. En France, Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, a déclaré travailler "sur une suspension des dossiers d'asile en cours provenant de Syrie". L'Autriche, de son côté, a même annoncé l'élaboration d'un programme d'expulsion des réfugiés syriens. Enfin, la Turquie, qui accueille quatre millions de réfugiés syriens, a conçu un plan permettant le retour de 20 000 personnes déplacées par jour.

Cependant, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne ainsi que l'Agence des Nations unies pour les réfugiés ont unanimement souligné l'instabilité sécuritaire et gouvernementale de la Syrie, rendant le renvoi des réfugiés impossible. Les ONG Amnesty International et Human Rights Watch ont, quant à elles, rappelé l'importance de respecter les droits humains de ces personnes.

## LE REBOND DIPLOMATIQUE DE LA SYRIE

La fin du règne de Bachar al-Assad semblait une occasion pour plusieurs États de renouer les liens avec la Syrie. En effet, différents pays prévoient de rendre visite au nouveau chef Ahmed al-Charaa, bien que ces derniers placent le HTS sur la liste des organisations terroristes. D'après le géopolitologue Pascal Boniface, ce contact laisse paraître un pragmatisme des deux camps : d'un côté, les gouvernements étrangers, qui veulent communiquer avec le nouveau président afin de le dissuader de créer un nouvel État islamiste. De l'autre côté, al-Charaa saisit cette occasion afin de dialoguer avec tout le monde. Cette situation fait de Damas, d'après M. Boniface, "the diplomatic place to be".

L'envoi d'une équipe de diplomates par le Quai d'Orsay en est une illustration. En effet, une délégation française s'est rendue le 17 décembre 2024 dans la capitale syrienne afin de s'entretenir avec les nouvelles autorités, une première depuis la rupture diplomatique de 2012. C'était l'occasion pour la France de confirmer son soutien à une nouvelle structure politique pacifique et inclusive, respectueuse des droits et de la sécurité des citoyens syriens. Les envoyés français ont aussi discuté avec des membres de la société civile et des représentants des communautés ethniques et confessionnelles syriennes, explicitant l'intention de Paris d'aider la population et de s'attacher à "une Syrie plurielle".

Un autre rapprochement est également à souligner : celui de la Turquie. Le pays de Recep Tayyip Erdoğan, qui a rompu ses relations avec la Syrie en 2011, tentait depuis peu de renouer les liens avec son voisin. Le président turc avait même invité Bachar al-Assad à Ankara, mais en vain. Pour rappel, la Turquie a longtemps apporté son soutien aux factions rebelles qui souhaitaient faire tomber le pouvoir en place. En outre, elle contrôle une partie du nord-ouest syrien, augmentant son influence sur le territoire. Le 22 décembre, le ministre turc des Affaires étrangères Hakan Fidan a rendu visite à Ahmed al-Charaa.

Ce dernier a appelé à la mobilisation de la communauté internationale pour la Syrie, en levant notamment les sanctions contre elle ainsi qu'au retour des personnes déplacées. Il a aussi saisi l'occasion pour critiquer le soutien qu'accordent les États-Unis à la branche armée kurde, les Forces démocratiques syriennes. Pour rappel, les FDS sont liés au PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan, considéré comme une menace pour la sécurité du territoire turc et un ennemi juré.

S'agissant du nouveau président syrien, il a assuré que toutes les armes du pays seront sous le contrôle de l'État. Al-Charaa a indiqué qu'il tâchera de protéger les différentes communautés présentes sur son territoire contre *"tout conflit entre elles et contre les acteurs extérieurs qui tentent d'exploiter la situation pour provoquer une discorde sectaire"*. Ce discours vise notamment à rassurer les Kurdes, qui restent inquiets quant à la nouvelle proximité avec le régime turc, comme en témoignent les propos d'Erdoğan vers la fin décembre, qui a indiqué être *"ravi"* chaque fois qu'il voit les drapeaux des deux pays voisins l'un à côté de l'autre dans différentes villes de la Syrie.

## CONCLUSION

La Syrie, marquée par une histoire tumultueuse, a traversé une longue période de crise, culminant avec la guerre civile de 2011, déclenchée par la répression brutale des manifestations du Printemps arabe. Ce conflit, internationalisé et marqué par l'émergence de groupes djihadistes, a évidemment eu de lourdes conséquences, telles que la mort de milliers de personnes et le déplacement de millions de civils.

Récemment, la chute du régime de Bachar al-Assad, suite à une offensive rebelle, a mis fin à cinquante ans de pouvoir autoritaire. Cet événement redéfinit les équilibres régionaux, affaiblissant des alliés comme la Russie et l'Iran, tout en soulevant des inquiétudes face au nouveau pouvoir islamiste, dans un pays dévasté où les défis humanitaires et politiques restent immenses.

# SOURCES ARTICLES

## [AFRIQUE] CONFLIT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : L'OFFENSIVE DU M23 ET LES TENSIONS AVEC LE RWANDA

"Guerre RDC-Rwanda : désigner clairement les protagonistes", *Le Monde*, 28 janvier 2025, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/01/28/guerre-rdc-rwanda-designer-clairement-les-protagonistes\\_6519822\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/01/28/guerre-rdc-rwanda-designer-clairement-les-protagonistes_6519822_3232.html)

MUREITHI Carlos, "Rwandan-backed rebels M23 claim capture of eastern DRC city Goma", *The Guardian*, 27 janvier 2025, [https://www.theguardian.com/world/2025/jan/27/m23-rebel-group-goma-drc-democratic-republic-congo-rwanda?CMP=share\\_btn\\_url](https://www.theguardian.com/world/2025/jan/27/m23-rebel-group-goma-drc-democratic-republic-congo-rwanda?CMP=share_btn_url)

NICHOLS Michelle, "UN Security Council demands M23 stop offensive in eastern Congo", *Reuters*, 27 janvier 2025, <https://www.reuters.com/world/africa/un-security-council-demands-m23-stop-offensive-eastern-congo-2025-01-27/>

OCHA, "Maintenir l'aide humanitaire dans le chaos de Goma", *Solidarités international*, 30 janvier 2025, <https://www.solidarites.org/fr/en-direct-du-terrain/maintenir-laide-humanitaire-dans-le-chaos-de-goma/>

## [AFRIQUE] SOUDAN : LA GUERRE OUBLIÉE

Actualité, "Le Soudan entre guerre, exil et famine", *UNICEF*, 26 décembre 2024, <https://www.unicef.fr/article/urgence-soudan-des-millions-denfants-en-danger/>

Actualité, "L'armée soudanaise souhaite regagner du terrain et le soutien du public contre les RSF", *ADF Magazine*, 20 février 2024, <https://adf-magazine.com/fr/2024/02/larmee-soudanaise-souhaite-regagner-du-terrain-et-le-soutien-du-public-contre-les-rsf/>

Actualité, "Soudan : le chef de l'ONU s'inquiète de la recrudescence des combats", *ONU*, 27 janvier 2025, <https://www.ungeneva.org/fr/news-media/news/2025/01/102662/soudan-le-chef-de-lonu-sinquiete-de-la-recrudescence-des-combats>

AFP, "Au Soudan, un bombardement imputé aux paramilitaires fait plus de 50 morts dans un marché", *FranceInfo*, 1er février 2025, [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/soudan/au-soudan-un-bombardement-impute-aux-paramilitaires-fait-40-morts-dans-un-marche\\_7049537.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/soudan/au-soudan-un-bombardement-impute-aux-paramilitaires-fait-40-morts-dans-un-marche_7049537.html)

BRANGEON Alexandra, "Soudan: une situation humanitaire qui se détériore, après plus de 20 mois de guerre", *RFI*, 3 janvier 2025, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250103-soudan-une-situation-humanitaire-qui-se-d%C3%A9t%C3%A9riore-apr%C3%A8s-plus-de-20-mois-de-guerre>

Communiqué de presse, "Soudan. La frappe aérienne des Forces armées soudanaises sur un marché bondé est un crime de guerre flagrant", *Amnesty International*, 12 décembre 2024, <https://www.amnesty.fr/presse/soudan-la-frappe-arienne-des-forces-armes-soudanai>

MACE Célian, "Soudan : sur la défensive, les forces de Hemetti s'acharnent sur des villages de la Jezira", *Libération*, 30 octobre 2024, [https://www.liberation.fr/international/afrique/soudan-sur-la-defensive-les-forces-de-hemetti-sacharnent-sur-des-villages-de-la-jezira-20241030\\_EPKOSO25LJEXLHOEUHQYDL33HY/](https://www.liberation.fr/international/afrique/soudan-sur-la-defensive-les-forces-de-hemetti-sacharnent-sur-des-villages-de-la-jezira-20241030_EPKOSO25LJEXLHOEUHQYDL33HY/)

RORY Sullivan, "Guerre civile au Soudan : la plus grande crise humanitaire au monde, et le pire reste à venir", *Euronews*, 27 décembre 2024, <https://fr.euronews.com/2024/12/27/guerre-civile-au-soudan-la-plus-grande-crise-humanitaire-au-monde-et-le-pire-reste-a-venir>

ORIUNTO Marco, "Pourquoi cette ville se trouve-t-elle sous le feu croisé de la guerre au Soudan ?", *BBC Afrique*, 1er février 2025, <https://www.bbc.com/afrique/articles/cz9e1902gkqo>

Youtube : "Soudan : l'interminable guerre", *BBC Afrique*, 20 décembre 2024, <https://www.youtube.com/watch?si=pEnSNHGDGUi1umWb&v=Ha4c1LwkLDA&feature=youtu.be>

## **[AMÉRIQUE DU NORD] RETOUR FRACASSANT DE TRUMP À WASHINGTON : QUAND LA RUPTURE DEVIENT DOCTRINE**

AFP, "Accusé de «salut nazi», Elon Musk suggère à ses détracteurs de faire de «meilleurs coups tordus», *RFI*, 21 janvier 2025, <https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20250121-accus%C3%A9-de-salut-nazi-elon-musk-sugg%C3%A8re-%C3%A0-ses-d%C3%A9tracteurs-de-faire-de-meilleurs-coups-tordus>

DUTU Catherine, "Revue de presse internationale", *France Inter*, 20 janvier 2025, <https://open.spotify.com/episode/12Cw1mBmS358gQimwdOfID?si=8776b70ac6e549b3>

Rédaction Internet, "Suivez en direct l'investiture de Donald Trump comme 47e président des États-Unis", *RFI*, 20 janvier 2025, <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250120-suivez-en-direct-l-investiture-de-donald-trump-comme-47e-pr%C3%A9sident-des-%C3%A9tats-unis>

SMOLAR Piotr, "Investiture de Donald Trump : le nouveau président promet aux Américains de leur rendre leur foi, leur richesse, leur démocratie et même leur liberté", *Le Monde*, 21 janvier 2025, [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/21/investiture-de-donald-trump-le-nouveau-president-promet-aux-americains-de-leur-rendre-leur-foi-leur-richesse-leur-democratie-et-meme-leur-liberte\\_6507810\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/21/investiture-de-donald-trump-le-nouveau-president-promet-aux-americains-de-leur-rendre-leur-foi-leur-richesse-leur-democratie-et-meme-leur-liberte_6507810_3210.html)

SOLVEIG Godeluck, "États-Unis : Trump s'offre une cérémonie d'investiture ambitieuse malgré les contrariétés", *Les Échos*, 19 janvier 2025, <https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/etats-unis-trump-soffre-une-ceremonie-dinvestiture-ambitieuse-malgre-les-contrarietes-2143433>

TRUMP Donald, "Donald Trump : l'âge d'or de l'Amérique commence aujourd'hui - Le discours d'investiture en intégralité", *Le Grand Continent*, 20 janvier 2025, <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/01/20/donald-trump-lage-dor-de-lamerique-commence-aujourd'hui-le-discours-dinvestiture-en-integralite/>

Youtube, "Analyse du discours inaugural de Donald Trump", *Le Parisien*, 20 janvier 2025, <https://youtu.be/hFC4KjgVe4A?feature=shared>

Youtube, "Donald Trump : images de la cérémonie d'investiture", *Le Parisien*, 20 janvier 2025, [https://www.youtube.com/watch?v=fvUs3hL8GTY&list=WL&index=39&ab\\_channel=LeParisien](https://www.youtube.com/watch?v=fvUs3hL8GTY&list=WL&index=39&ab_channel=LeParisien)

Youtube, "Séquence courte sur l'investiture de Donald Trump", *The New York Times*, 20 janvier 2025, <https://www.youtube.com/shorts/jNO2TMMgnqQ>

## **[AMÉRIQUE DU NORD] LA DÉMISSION DE JUSTIN TRUDEAU : UN TOURNANT POUR LE CANADA SOUS LA MENACE DE DONALD TRUMP ?**

BOILY Frédéric. « Chapitre 4. Justin Trudeau et la résurrection du courant libéral ». De Pierre à Justin Trudeau Portrait de famille de l'idéologie du Parti libéral du Canada (1968-2013) Presses de l'Université Laval, 2014. p.99-132. [shs.cairn.info/de-pierre-a-justin-trudeau--9782763719481-page-99?lang=fr](https://shs.cairn.info/de-pierre-a-justin-trudeau--9782763719481-page-99?lang=fr)

BORDELEAU Stéphane, « Le commerce Canada-États-Unis, près de 1000 milliards \$ d'échanges par année », *Radio-Canada*, 26 novembre 2024. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2122463/commerce-canada-etats-unis-chiffres>.

CLOUTIER-ROY Christophe, « I tried to leave you : tensions et ruptures dans la relation canado-états-unienne de Pierre à Justin Trudeau », *Politique américaine*, 2023/2 N° 41, 2023. p.17-51. [shs.cairn.info/revue-politique-americaine-2023-2-page-17?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-politique-americaine-2023-2-page-17?lang=fr)

« Démission de Justin Trudeau: la chute d'une "icône progressiste" », *Courrier international*, 7 janvier 2025, <https://www.courrierinternational.com/video/video-demission-de-justin-trudeau-la-chute-d-une-icone-progressiste> 226270

GRAY Alexander, « Trump Will End U.S. Passivity in the Western Hemisphere », *Foreign Policy*, 13 janvier 2025 <https://foreignpolicy.com/2025/01/13/trump-greenland-panama-canada-monroe-doctrine-geopolitics-western-hemisphere/>.

France Diplomatie, "Présentation du Canada", *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/canada/presentation-du-canada/>.

LEBEUF Sophie-Hélène. « Énergie et « 51e État » : Trump s'en prend au Canada au Forum de Davos », *Radio-Canada*, 23 janvier 2025 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2134910/donald-trump-davos-tarifs-canada>.

« Le Canada et le Mexique pris de court par les annonces chocs de Donald Trump » *RFI*, 21 janvier 2025, <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250121-le-canada-et-le-mexique-pris-de-court-par-les-annonces-chocs-de-donald-trump>.

MAKOOI Bahar, « Pierre Poilievre, un Trump canadien qui rêve de prendre la place de Justin Trudeau », *France 24*, 6 janvier 2025, <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20250106-pierre-poilievre-un-trump-canadien-qui-r%C3%A9ve-de-prendre-la-place-de-justin-trudeau>

Rapport, "Pénurie de logements au Canada : Mise à jour sur la quantité de logements nécessaire d'ici 2030", *SCHL*, 13 septembre 2023, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/accroitre-loffre-de-logements/penurie-logements-canada-mise-a-jour-sur-quantite-necessaire-ici-2030>.

TIRANTI Rosanna « Le Canada peut atteindre la cible de l'OTAN plus vite, croit la générale Carignan », *Radio-Canada*, (s. d.). 24 janvier 2025, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2135356/depenses-militaires-canada-otan>

## **[AMERIQUE DU SUD] SIGNATURE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR**

CFR.org Editors, « MERCOSUR : South America's Fractious Trade Bloc ». *Council Foreign Relations*, 12 décembre 2024, <https://www.cfr.org/backgrounder/mercosur-south-americas-fractious-trade-bloc>

CNCD, "UE-MERCOSUR: réviser l'accord plutôt que le scinder", *Bilaterals*, 4 octobre 2023, <https://www.bilaterals.org/?ue-MERCOSUR-reviser-l-accord>

COUR Philippe, RUPPRECHT Frederic, "L'intégration asymétrique au sein du continent américain: un essai de modélisation", *CEPII*, 1996, <https://www.cepii.fr/CEPII/fr/publications/wp/abstract.asp?NoDoc=4>

DABENE Olivier, "L'intégration régionale en Amérique latine: Le MERCOSUR", *SciencePo*, 1995, <https://sciencespo.hal.science/hal-01010092/>

DILGER Gerhard, NOLTE Detlef, « Un acuerdo, dos miradas», *Nueva Sociedad*, 5 juillet 2020, <https://nuso.org/articulo/MERCOSUR-union-europea/>

DURAND Anne-Aël, GEOFFROY Romain, "UE-MERCOSUR : pourquoi les Français s'opposent à l'accord de libre-échange", *Le Monde*, 16 novembre 2024, <https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/11/16/ue-mer>

Frases, « Unión Europea-MERCOSUR: pros y contras del acuerdo | El Deber », *El Deber*, 6 décembre 2024, <https://eldeber.com.bo/frases/union-europea-MERCOSUR-pros-y-contras-del-acuerdo>

Final Report, "Sustainability Impact Assessment in Support of the Association Agreement Negotiations between the European Union and MERCOSUR", The London School of Economics and Political Sciences, Luxembourg, Décembre 2020

Institut pour l'intégration d'Amérique latine et des Caraïbes, « MERCOSUR : quelles sont les perspectives ? » *BID*, 1er novembre 1997, <https://www.iadb.org/fr/actualites/mercosur-queelles-sont-les-perspectives>

La Rédaction, "L'accord d'association UE-MERCOSUR en huit questions" *vie-publique.fr*. 14 novembre 2024, <https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/289981-laccord-dassociation-ue-mercosur-en-huit-questions>

LEJARRAGA-WALKENHORST Iza, "Un nuevo impulso para firmar el acuerdo MERCOSUR-UE, y otras noticias sobre comercio mundial", *World Economic Forum*, 10 septembre 2024, <https://es.weforum.org/stories/2024/08/un-esfuerzo-renovado-para-firmar-el-acuerdo-mercosur-ue-y-otras-noticias-sobre-comercio-mundial/>

OLIVIER Arthur, "Commerce : qu'est-ce que l'accord de libre échange entre le MERCOSUR et l'Union européenne ?", *Toute l'Europe*, 16 décembre 2024, <https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/commerce-qu-est-ce-que-l-accord-de-libre-echange-entre-le-MERCOSUR-et-l-union-europeenne/>

Représentation en France, "Accord commercial UE - MERCOSUR : distinguer le vrai du faux", *Commission Européenne*, 18 décembre 2024, [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/accord-commercial-ue-mercosur-distinguer-le-vrai-du-faux-2024-12-18\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/accord-commercial-ue-mercosur-distinguer-le-vrai-du-faux-2024-12-18_fr)

RIVAS Federico, "La UE y MERCOSUR acuerdan crear la mayor zona de libre comercio del mundo tras 25 años de negociaciones", *El País*, 6 décembre 2024, <https://elpais.com/internacional/2024-12-06/la-ue-y-mercosur-acuerdan-crear-la-mayor-zona-de-libre-comercio-del-mundo-tras-25-anos-de-negociaciones.html>

SACCCONE Valeria. « El pacto UE-MERCOSUR costó 25 años: ¿quiénes son los ganadores y perdedores? » *France 24*, 8 décembre 2024, <https://www.france24.com/es/am%C3%A9rica-latina/20241208-el-pacto-ue-MERCOSUR-cost%C3%B3-25-a%C3%B1os-qui%C3%A9nes-son-los-ganadores-y-perdedores>

SCARPETTA Gustavo. « Cuáles serán los impactos para Argentina de un acuerdo MERCOSUR y la Unión Europea », *Aduana News*, 15 décembre 2024, <https://aduananews.com/cuales-seran-los-impactos-para-argentina-de-un-acuerdo-MERCOSUR-y-la-union-europea/>

"The EU-MERCOSUR trade deal: What does it mean for global trade and the economic outlook?", *Focus Economics*, 16 décembre 2024, <https://www.focus-economics.com/blog/the-eu-MERCOSUR-trade-deal-what-does-it-mean-for-global-trade-and-the-economic-outlook/>

Trésor-info, « L'accord commercial UE-MERCOSUR ravive l'intérêt de la Bolivie pour compléter son processus d'adhésion au MERCOSUR ». *Direction générale du Trésor*, 24 juillet 2019, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/07/24/l-accord-commercial-ue-MERCOSUR-ravive-l-interet-de-la-bolivie-pour-completer-son-processus-d-adhesion-au-MERCOSUR>

VASCO Eduardo, "MERCOSUR-UE: un accord semi-colonial", *teleSUR*, 19 décembre 2024, <https://www.telesurtv.net/opinion/MERCOSUR-ue-un-acuerdo-semicolonial/>

VENTURA Christophe, « Accord UE/MERCOSUR: le point de vue sud-américain », *IRIS*, 9 décembre 2024, <https://www.iris-france.org/190734-accord-ue-MERCOSUR-le-point-de-vue-sud-americaain/>

VON DER LEYEN Ursula, "Declaración Conjunta de los Estados Partes Signatarios del MERCOSUR y la Comisión Europea sobre la conclusión de las negociaciones del Acuerdo de Asociación", *MERCOSUR*, 6 décembre 2024, <https://www.mercosur.int/declaracion-conjunta-mercosur-union-europea/>

## **[EURASIE] ZELENSKY, L'AZERBAÏDJAN ET LA FIN DU TRANSIT DU GAZ RUSSE : UN JEU D'OMBRES ÉNERGÉTIQUES EN EUROPE**

AFP, "Fin du transit de gaz russe vers l'Europe via l'Ukraine, la Moldavie en difficulté", *Euractiv*, 2 janvier 2025, <https://www.euractiv.fr/section/energie-climat/news/fin-du-transit-de-gaz-russe-vers-leurope-via-lukraine-la-moldavie-en-difficulte/>

BRADSHAW Michael, PYE Steve "Future of Russian gas looking bleak as Ukraine turns off taps and Europe eyes ending all imports", *The conversation*, 13 janvier 2025, <http://theconversation.com/future-of-russian-gas-looking-bleak-as-ukraine-turns-off-taps-and-europe-eyes-ending-all-imports-246734>

KARDAŚ Szymon, "Breaking free: Why ending Russian gas transit via Ukraine strengthens EU energy security", *European Council on foreign relations*, 10 janvier 2025, <https://ecfr.eu/article/breaking-free-why-ending-russian-gas-transit-via-ukraine-strengthens-eu-energy-security/>.

KELIAUSKAITĖ Ugnė, ZACHMANN Georg, "The end of Russian gas transit via Ukraine and options for the EU", *Bruegel*, 17 octobre 2024, <https://www.bruegel.org/analysis/end-russian-gas-transit-ukraine-and-options-eu>.

PIERSON Elisabeth, "L'Ukraine accepte d'acheminer vers l'Europe du gaz d'Azerbaïdjan... qui vient lui-même de Russie", *Le Figaro*, 28 janvier 2025, <https://www.lefigaro.fr/international/l-ukraine-accepte-d-acheminer-vers-l-europe-du-gaz-d-azerbaïdjan-qui-vient-lui-meme-de-russie-20250128>.

SERRADEIL Robin, "Guerre en Ukraine : Volodymyr Zelensky a-t-il signé un accord pour acheminer en Europe du gaz d'Azerbaïdjan... venant en fait de Russie?", *La dépêche*, 28 janvier 2025, <https://www.ladepeche.fr/2025/01/28/guerre-en-ukraine-volodymyr-zelensky-a-t-il-signe-pour-acheminer-en-europe-du-gaz-d-azerbaïdjan-venant-en-fait-de-russie-12474902.php>

VAKULENKO Sergey, "What the End of Ukraine Gas Transit Means for Kyiv, Moscow, and Europe", *Carnegie politika*, 15 janvier 2025, <https://carnegieendowment.org/russia-eurasia/politika/2025/01/russia-ukraine-europe-gas-transit?lang=en>.

YAFIMAVA Katja, "Transit of Russian gas across Ukraine", *The Oxford institute for energy studies*, décembre 2024, <https://www.oxfordenergy.org/publications/transit-of-russian-gas-across-ukraine-conditions-for-post-2024-continuation/>

## **[EUROPE] FACE À L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP, L'UNION EUROPÉENNE TENTE DE REGAGNER EN COMPÉTITIVITÉ EN DÉVOILANT UNE BOUSSOLE DE COMPÉTITIVITÉ**

AFP, "Face aux inquiétudes de décrochage économique, l'UE dévoile une "boussole de compétitivité", *France 24*, 29 janvier 2025, <https://www.france24.com/fr/europe/20250129-face-aux-inqui%C3%A9tudes-de-d%C3%A9crochage-%C3%A9conomique-l-ue-d%C3%A9voile-une-boussole-de-comp%C3%A9titivit%C3%A9>

AJAVON Antoine, "Droits de douane : quel impact aurait la menace de Trump sur la France et l'UE ? " *Dernières nouvelles d'Alsace*, 22 janvier 2025, [https://www.dna.fr/economie/2025/01/22/droits-de-douane-quel-impact-aurait-la-menace-de-trump-sur-la-france-et-l-ue?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.dna.fr/economie/2025/01/22/droits-de-douane-quel-impact-aurait-la-menace-de-trump-sur-la-france-et-l-ue?utm_source=chatgpt.com)

La Rédaction, "Innovation, décarbonation et sécurité : les trois axes de la boussole pour la compétitivité de l'UE", *Vie publique*, 30 janvier 2025, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/297077-boussole-pour-la-competitivite-de-lue-strategie-de-la-commission>

MANENT Laure "Le retour de "America first" : énergie, tarifs douaniers, expulsion de migrants", *France 24*, 21 janvier 2025, <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/info-%C3%A9co/20250121-le-retour-de-america-first-%C3%A9nergie-tarifs-douaniers-expulsion-de-migrants>

## **[EUROPE] LE PROCÈS SARKOZY-KADHAFI : AU COEUR D'UN SCANDALE D'ÉTAT**

ARFI Fabrice, LASKE Karl, « Sarkozy-Kadhafi : le procès historique d'une affaire d'État », *Mediapart*, 10 janvier 2025, [www.mediapart.fr/journal/france/050125/sarkozy-kadhafi-le-proces-historique-d-une-affaire-d-etat](http://www.mediapart.fr/journal/france/050125/sarkozy-kadhafi-le-proces-historique-d-une-affaire-d-etat).

DIESNI Jérôme, « Soupçon de financement libyen : Un déjeuner "surprise" avec le beau-frère de Kadhafi met Claude Guéant au supplice », *20 Minutes*, 17 janvier 2025, [www.20minutes.fr/justice/4134156-20250117-affaire-financement-libyen-dejeuner-surprise-beau-frere-kadhafi-met-claude-gueant-supplice](http://www.20minutes.fr/justice/4134156-20250117-affaire-financement-libyen-dejeuner-surprise-beau-frere-kadhafi-met-claude-gueant-supplice).

DOGAN Mattei, « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques ». *Revue internationale de politique comparée*, 2003/3 Vol. 10, 2003. p.415-432. CAIRN.INFO, [shs.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-3-page-415?lang=fr](http://shs.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-3-page-415?lang=fr).

DURAND Anne-Aël « Procès de Nicolas Sarkozy : tout comprendre à l'affaire du financement libyen », *Le Monde.fr*, 10 janvier 2025, [www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/01/05/sarkozy-kadhafi-tout-comprendre-a-l-affaire-du-financement-libyen-avant-l-ouverture-du-proces\\_6482596\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/01/05/sarkozy-kadhafi-tout-comprendre-a-l-affaire-du-financement-libyen-avant-l-ouverture-du-proces_6482596_4355770.html).

DURAND-SOUFFLAND Stéphane, « La défense cartésienne de Nicolas Sarkozy au procès du « financement libyen » », *Le Figaro*, 21 janvier 2025, [www.lefigaro.fr/actualite-france/la-defense-cartesienne-de-nicolas-sarkozy-au-proces-du-financement-libyen-20250120](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-defense-cartesienne-de-nicolas-sarkozy-au-proces-du-financement-libyen-20250120).

DUPONT Marion. « La politique à la recherche de la confiance perdue », *Le Monde.fr*, 13 octobre 2023, [www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/13/la-politique-a-la-recherche-de-la-confiance-perdue\\_6194149\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/13/la-politique-a-la-recherche-de-la-confiance-perdue_6194149_3232.html).

FOURNIER Catherine, « "Franchement, je m'en serais bien passé" : au procès des soupçons de financement libyen, Nicolas Sarkozy donne », *Franceinfo*, 27 janvier 2025, [www.francetvinfo.fr/politique/affaire/financement-de-la-campagne-de-sarkozy/franchement-je-m-en-serais-bien-passe-au-proces-des-soupcons-de-financement-libyen-nicolas-sarkozy-donne-sa-version-de-la-visite-de-mouammar-kadhafi-a-paris\\_7039937.html](http://www.francetvinfo.fr/politique/affaire/financement-de-la-campagne-de-sarkozy/franchement-je-m-en-serais-bien-passe-au-proces-des-soupcons-de-financement-libyen-nicolas-sarkozy-donne-sa-version-de-la-visite-de-mouammar-kadhafi-a-paris_7039937.html).

JAUSSENT Violaine. « Procès des soupçons de financement libyen : "J'ai été candide", se défend Brice Hortefeux, qui dit avoir été p », *Franceinfo*, 22 janvier 2025, [www.francetvinfo.fr/politique/affaire/financement-de-la-campagne-de-sarkozy/proces-des-soupcons-de-financement-libyen-j-ai-ete-candide-se-defend-brice-hortefeux-qui-dit-avoir-ete-piege-par-ziad-takieddine\\_7030283.html](http://www.francetvinfo.fr/politique/affaire/financement-de-la-campagne-de-sarkozy/proces-des-soupcons-de-financement-libyen-j-ai-ete-candide-se-defend-brice-hortefeux-qui-dit-avoir-ete-piege-par-ziad-takieddine_7030283.html).

LASKE Karl. « Procès des financements libyens : Sarkozy, Hortefeux, Guéant se posent en victimes », *Mediapart*, 10 janvier 2025, [www.mediapart.fr/journal/france/100125/proces-des-financements-libyens-sarkozy-hortefeux-gueant-se-posent-en-victimes](http://www.mediapart.fr/journal/france/100125/proces-des-financements-libyens-sarkozy-hortefeux-gueant-se-posent-en-victimes).

MATHIEU Bertrand. « Surprise pour les citoyens : la démocratie n'est plus dans les urnes ! », *Actu-Juridique*, 7 juin 2021, [www.actu-juridique.fr/constitutionnel/surprise-pour-les-citoyens-la-democratie-nest-plus-dans-les-urnes](http://www.actu-juridique.fr/constitutionnel/surprise-pour-les-citoyens-la-democratie-nest-plus-dans-les-urnes).

TACCHI Nathan. « Sentiment d'abandon : 70 % des Français ne font plus confiance à la politique » *Le Point*, 14 février 2024, [www.lepoint.fr/politique/sentiment-de-declassement-et-d-abandon-la-defiance-des-francais-envers-les-politiques-est-au-plus-haut-14-02-2024-2552454\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/sentiment-de-declassement-et-d-abandon-la-defiance-des-francais-envers-les-politiques-est-au-plus-haut-14-02-2024-2552454_20.php).

Youtube, « L'histoire stupéfiante du "pacte de corruption" entre Nicolas Sarkozy et le dictateur Kadhafi », *HugoDécrypte*, 12 janvier 2025, [www.youtube.com/watch?v=Pki\\_Dgs5Y38](http://www.youtube.com/watch?v=Pki_Dgs5Y38).

## **[EUROPE] LA QUÊTE DE L'EXTRÊME DROITE VERS UNE SUSPENSION DU PACTE VERT EUROPÉEN**

Direction générale de la Communication, « Le pacte vert pour l'Europe », *Commission européenne*, [https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal\\_fr](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr)

International, "Scandale du « Greengate » : quand la Commission Européenne aurait financé le lobbying pour imposer le Pacte vert", *Breizh-info*, 28 janvier 2025, <https://www.breizh-info.com/2025/01/28/243191/scandale-du-greengate-quand-la-commission-europeenne-aurait-finance-le-lobbying-pour-imposer-le-pacte-vert/>

LIBOREIRO Jorge et REYNIER Vincent, "Donald Tusk appelle à une Europe "armée" et s'insurge contre le Pacte vert européen", *Euronews*, 22 janvier 2025, <https://fr.euronews.com/my-europe/2025/01/22/donald-tusk-appelle-a-une-europe-armee-et-sinsurge-contre-le-pacte-vert-europeen>

OLIVIER Arthur, "Qu'est-ce que le Pacte vert pour l'Europe ?", *Toute l'Europe*, 14 novembre 2024, <https://www.touteleurope.eu/environnement/qu-est-ce-que-le-pacte-vert-pour-l-europe/>

## **[EUROPE] COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE CONCENTRATION D'AUSCHWITZ DANS UN CONTEXTE DE MONTÉE DE L'ANTISÉMITISME EN EUROPE**

AFP, « L'Europe face à une marée montante de l'antisémitisme », *Les Échos*, 11 juillet 2024, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/leurope-face-a-une-maree-montante-de-lantisemitisme-2107128>

AFP, « Le gouvernement lance des assises de lutte contre l'antisémitisme », *Les Échos*, 6 mai 2024, <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/le-gouvernement-lance-des-assises-de-lutte-contre-lantisemitisme-2093256>

AFP, « Le gouvernement a lancé des "assises de lutte contre l'antisémitisme" pour définir "un socle commun de valeurs républicaines" », *Le Monde*, 6 mai 2024, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/05/06/le-gouvernement-lance-des-assises-de-lutte-contre-l-antisemitisme-pour-definir-un-socle-commun-de-valeurs-republicaines\\_6231862\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/05/06/le-gouvernement-lance-des-assises-de-lutte-contre-l-antisemitisme-pour-definir-un-socle-commun-de-valeurs-republicaines_6231862_3224.html)

AYAD Christophe, CHOCRON Véronique, « A Paris, deux manifestations distinctes contre le gala d'extrême droite pro-israélien Israël is Forever », *Le Monde*, 14 novembre 2024, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/11/14/a-paris-deux-manifestations-distinctes-contre-le-gala-d-extreme-droite-pro-israelien-israel-is-forever\\_6392719\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/11/14/a-paris-deux-manifestations-distinctes-contre-le-gala-d-extreme-droite-pro-israelien-israel-is-forever_6392719_3224.html)

BONIFACE Pascal, "L'antisionisme est-il un antisémitisme ?", *IRIS*, 27 janvier 2025, <https://www.iris-france.org/179836-lantisionisme-est-il-un-antisemitisme/>

DELLA PERGOLA Sergio, « World Jewish Population, 2020 », *The American Jewish Year Book*, 2020, vol. 120, Cham, Springer, 2020, p. 273-370.

GRAILLOT Alexis, « Lutte contre le racisme : « Un niveau sans précédent » de l'antisémitisme en France, pointe un rapport de la CNCDH », *Public Sénat*, 27 juin 2024.

Info, "La Première ministre a présenté le Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine", *Gouvernement République française*, 30 janvier 2023, <https://www.info.gouv.fr/communiquel/la-premiere-ministre-a-presente-le-plan-national-de-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-les-discriminations-liees-a-lorigine-2023-2026>.

LEMAIGNEN Julien, « Retrouvez les commémorations de l'ouverture d'Auschwitz, marquées par les témoignages des rescapés », *Le Monde*, 27 janvier 2025, [https://www.lemonde.fr/international/live/2025/01/27/en-direct-commemorations-des-80-ans-de-l-ouverture-d-auschwitz-nous-sommes-ici-pour-promettre-que-nous-ne-permettrons-jamais-jamais-a-l-histoire-de-se-repeter-declare-la-rescapee-tova-friedman\\_6517782\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/live/2025/01/27/en-direct-commemorations-des-80-ans-de-l-ouverture-d-auschwitz-nous-sommes-ici-pour-promettre-que-nous-ne-permettrons-jamais-jamais-a-l-histoire-de-se-repeter-declare-la-rescapee-tova-friedman_6517782_3210.html)

Représentation en France, "La Commission présente la toute première stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme", *Commission Européenne*, 5 octobre 2021 [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/la-commission-presente-la-toute-premiere-strategie-europeenne-de-lutte-contre-lantisemitisme-2021-10-05\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/la-commission-presente-la-toute-premiere-strategie-europeenne-de-lutte-contre-lantisemitisme-2021-10-05_fr)

Représentation en France, "Déclaration de la Commission européenne sur les incidents antisémites en Europe", *Commission Européenne*, 5 novembre 2023, [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/declaration-de-la-commission-europeenne-sur-les-incidents-antisemites-en-europe-2023-11-05\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/declaration-de-la-commission-europeenne-sur-les-incidents-antisemites-en-europe-2023-11-05_fr)

SIRPA Rautio, "Experiences and Perceptions of Antisemitism Survey", *Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 2024, [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra\\_uploads/fra-2024-experiences-perceptions-antisemitism-survey\\_en.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2024-experiences-perceptions-antisemitism-survey_en.pdf).

TEINTURIER Brice, "Antisémitisme en France : où en est-on en 2024 ?", *IPSOS*, 21 novembre 2024, <https://www.ipsos.com/fr-fr/antisemitisme-en-france-ou-en-est-on-en-2024>,

WALZER Michael, VON BUSEKIST Astrid, « Antisionisme et Antisémitisme », *Esprit*, no 458, 2019, p. 121-130, <https://www.jstor.org/stable/26797388>

## **[EUROPE] LE GROENLAND : UN BIEN NÉGOCIABLE**

AFP, "Le Danemark débloque deux milliards d'euros pour renforcer la sécurité dans l'Arctique et l'Atlantique Nord", *Le Figaro*, 27 janvier 2025, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/le-danemark-debloque-deux-milliards-d-euros-pour-renforcer-la-securite-dans-l-arctique-et-l-atlantique-nord-20250127>

AFP, "Groenland : le chancelier Scholz reçoit son homologue danoise", *Le Figaro*, 28 janvier 2025, <https://www.lefigaro.fr/international/groenland-le-chancelier-scholz-recoit-son-homologue-danoise-20250128>

AFP, « Trump n'aura pas le Groenland » affirme le ministre danois des Affaires étrangères", *RFI*, 28 janvier 2025, <https://www.google.com/url?q=https://www.rfi.fr/fr/europe/20250128-trump-n-aura-pas-le-groenland-affirme-le-ministre-danois-des-affaires-%25C3%25A9trang%25C3%25A8res&sa=D&source=docs&ust=1738851282399680&usg=AOvVaw1iDqxURUHd8EHdTtMLa8TZ>

AFP, "Groenland : Une écrasante majorité des habitants ne veut pas appartenir aux Etats-Unis", *20 Minutes*, 29 janvier 2025, <https://www.20minutes.fr/monde/etats-unis/4136160-20250129-groenland-ecrasante-majorite-habitants-veulent-appartenir-etats-unis>

"ANALYSE. Trump lorgne le Groenland, l'île des terres rares", *La Voix du Nord*, 25 janvier 2025, <https://www.lavoixdunord.fr/1547660/article/2025-01-25/analyse-trump-lorgne-le-groenland-l-ile-des-terres-rares>

APARICIO Eléonore, "Groenland : le coup de fil « horrible » de Donald Trump à la première ministre danoise", *RTL.fr*, 27 janvier 2025, <https://www.rtl.fr/actu/international/groenland-le-coup-de-fil-horrible-de-donald-trump-a-la-premiere-ministre-danoise-7900466015>

BERRETTA Emmanuel, " Trump et le Groenland : pourquoi les Européens sont si discrets ?" *Le Point*, 28 janvier 2025, [https://www.lepoint.fr/monde/pourquoi-les-europeens-ne-reagissent-ils-pas-aux-provocations-de-trump-sur-le-groenland-28-01-2025-2580975\\_24.php#11](https://www.lepoint.fr/monde/pourquoi-les-europeens-ne-reagissent-ils-pas-aux-provocations-de-trump-sur-le-groenland-28-01-2025-2580975_24.php#11)

BOUAZZAOUY Ayoub, "Les yeux rivés sur Trump et Poutine, l'UE et l'OTAN parlent défense", *La Nouvelle Tribune*, 3 février 2025, <https://lnt.ma/les-yeux-rives-sur-trump-et-poutine-lue-et-lotan-parlent-defense/>

CAZENAVE Fabien, "Acheter le Groenland ? « Pas une blague » selon Marco Rubio, le chef de la diplomatie américaine", *Ouest-France.fr*, 31 janvier 2025, <https://www.ouest-france.fr/monde/groenland/acheter-le-groenland-pas-une-blague-selon-marco-rubio-le-chef-de-la-diplomatie-americaine-0ff41e4e-dfd2-11ef-822c-d93b68cf46e7>

DE MARIGNA, Claire, "Le Groenland est-il la nouvelle Terre promise ?". *L'Opinion*, 26 janvier 2025, <https://www.lopinion.fr/international/le-groenland-est-il-la-nouvelle-terre-promise>

FEREY Ottilia , “Reportage international - Pourquoi le Groenland intéresse Trump ?” *RFI*, 27 janvier 2025, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20250127-pourquoi-le-groenland-int%C3%A9resse-trump>

HIVERT Anne-Françoise et JACQUE Philippe, “Groenland : la première ministre danoise s’assure du soutien de ses alliés européens face à Donald Trump”, *Le Monde.fr*, 29 janvier 2025, [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/28/groenland-la-premiere-ministre-danoise-s-assure-du-soutien-de-ses-allies-europeens-face-a-donald-trump\\_6520698\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/28/groenland-la-premiere-ministre-danoise-s-assure-du-soutien-de-ses-allies-europeens-face-a-donald-trump_6520698_3210.html)

JACKSON Lucas, “Le Danemark va consacrer 2 milliards d’euros à la sécurité dans l’Arctique et l’Atlantique”, *La Tribune*, 28 janvier 2025, <https://www.latribune.fr/economie/international/le-danemark-va-consacrer-2-milliards-d-euros-a-la-securite-dans-l-arctique-et-l-atlantique-1016947.html>

## **[INDOPACIFIQUE] : INSTAURATION DE LA LOI MARTIALE EN CORÉE DU SUD**

AFP, « Corée du Sud : de la loi martiale à la destitution du président, récit de 11 jours de chaos », *L'Express*, 14 décembre 2024, <https://www.lexpress.fr/monde/asi/coree-du-sud-de-la-loi-martiale-a-la-destitution-du-president-recit-de-11-jours-de-chaos-M3V6C7CFQZG23NYJ7EX4J2ADHY/>

AFP, « Corée du Sud : le président Yoon sous le coup d’un mandat d’arrêt après sa tentative ratée d’imposer la loi martiale », *Le Monde*, 31 décembre 2024, [https://www.lemonde.fr/international/article/2024/12/31/coree-du-sud-le-president-yoon-sous-le-coup-d-un-mandat-d-arret-apres-sa-tentative-ratee-d-imposer-la-loi-martiale\\_6474761\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2024/12/31/coree-du-sud-le-president-yoon-sous-le-coup-d-un-mandat-d-arret-apres-sa-tentative-ratee-d-imposer-la-loi-martiale_6474761_3210.html)

AFP, « La Corée du Sud demeure traumatisée par le massacre de Gwangju », *Le Point*, 17 mai 2020, [https://www.lepoint.fr/monde/la-coree-du-sud-demeure-traumatisee-par-le-massacre-de-gwangju-17-05-2020-2375784\\_24.php#11](https://www.lepoint.fr/monde/la-coree-du-sud-demeure-traumatisee-par-le-massacre-de-gwangju-17-05-2020-2375784_24.php#11)

CHARILLPON Frédéric. « Leçons sud-coréennes », *L’Opinion*, 17 décembre 2024. <https://www.lopinion.fr/international/lecons-sud-coreennes-par-frederic-charillon>

COURMONT Barthélémy, « Crise politique en Corée du Sud : la démocratie à l’épreuve », *IRIS - Institut de Relations Internationales et Stratégiques*, 2024, <https://www.iris-france.org/190698-crise-politique-en-coree-du-sud-la-democratie-a-lepreuve/>

CUMINGS Bruce, « Il y a 50 ans : coup d’Etat militaire en Corée du Sud », *Association d’amitié franco-coréenne*, 15 mai 2011, <http://www.amitiefrancecoree.org/article-il-y-a-50-ans-coup-d-etat-militaire-en-coree-du-sud-73921345.html>

EWE Koh, « South Korea: Yoon's Martial Law Debacle », *BBC News*, 31 décembre 2024, <https://www.bbc.com/news/articles/cp83rllzg1ko>

GABEL Barbara, « Crise en Corée du Sud : démocratie vacille mais résiste », *France 24*, 5 décembre 2024, <https://www.france24.com/fr/asi-pacifique/20241205-crise-coree-du-sud-democratie-vacille-mais-resiste>

GUIDI Elie, « Corée du Sud : un mois de chaos politique depuis l’éphémère loi martiale », *La Croix*, 27 décembre 2024, <https://www.la-croix.com/international/coree-du-sud-un-mois-de-chaos-politique-depuis-l-ephemere-loi-martiale-20241227>

MOORE Jack. « Corée du Sud: manifestations sous la neige à la veille de la date butoir pour arrêter le président Yoon », *L’Opinion*, 5 janvier 2025. <https://www.lopinion.fr/international/coree-du-sud-manifestations-sous-la-neige-a-la-veille-de-la-date-butoir-pour-arreter-le-president-yoon>

NODINOT Axel, « En Corée du Sud, ces 2h35 de loi martiale qui font renaître les fantômes de la dictature », *L’Humanité*, 4 décembre 2024, <https://www.humanite.fr/monde/coree-du-sud/en-coree-du-sud-ces-2h35-de-loi>

Nouvelles, « South Korea: Martial law must not be used to restrict human rights », *Amnesty International*, 3 décembre 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/12/south-korea-martial-law-must-not-be-used-to-restrict-human-rights/>

PONS Philippe. « La dictature pour « restaurer » la démocratie », *Le Monde diplomatique*, février 1975, pp. 12-13, <https://www.monde-diplomatique.fr/1975/02/PONS/32938>

STEINBERG David I., and Myung Shin. « Tensions in South Korean Political Parties in Transition: From Entourage to Ideology? » *Asian Survey*, vol. 46, no. 4, 2006, pp. 517-37, <https://doi.org/10.1525/as.2006.46.4.517>

## **[INDOPACIFIQUE] LA VIOLENCE S'INVITE EN CORÉE DU SUD POUR LE PROCÈS DU PRÉSIDENT YOON : PREUVE D'UNE CRISE POLITIQUE INTERMINABLE**

AFP, « En Corée du Sud, les partisans du président déchu Yoon Suk-yeol imitent l'assaut du Capitole », *Libération*, 20 janvier 2025, [https://www.liberation.fr/international/asia-pacifique/en-coree-du-sud-les-partisans-de-yoon-suk-yeol-imitent-lassaut-du-capitole-20250120\\_EAQV7OFL2NCF7ENKD5F4L4ONLQ/](https://www.liberation.fr/international/asia-pacifique/en-coree-du-sud-les-partisans-de-yoon-suk-yeol-imitent-lassaut-du-capitole-20250120_EAQV7OFL2NCF7ENKD5F4L4ONLQ/)

AFP, « Corée du Sud : La détention du président prolongée, assaut de ses partisans au tribunal », *20 minutes*, 18 janvier 2025, [https://www.20minutes.fr/monde/coree\\_du\\_sud/4134378-20250118-coree-sud-detention-president-prolongee-partisans-brisent-vitres-tribunal-engouffrer](https://www.20minutes.fr/monde/coree_du_sud/4134378-20250118-coree-sud-detention-president-prolongee-partisans-brisent-vitres-tribunal-engouffrer)

FIORETTI Célio « En Corée du Sud, la violence des jeunes « crânes blancs » s'invite dans les manifestations », *La Croix*, 22 janvier 2025, <https://www.la-croix.com/international/en-coree-du-sud-la-violence-des-jeunes-cranes-blancs-s-invite-dans-les-manifestations-20250122>

FALLETTI Sébastien, « Échauffourées, dégradations : en Corée du Sud, les partisans de Yoon se convertissent à la violence », *Le Figaro*, 19 janvier 2025, <https://www.lefigaro.fr/international/echauffourees-degradations-en-coree-du-sud-les-partisans-de-yoon-se-convertissent-a-la-violence-20250119?msoclid=3321b64267066e870c6fa23666a86ff4>

« Assaut du tribunal : des mandats d'arrêt requis contre tous les 46 manifestants ayant fait intrusion », *Agence de presse Yonhap*, 22 janvier 2025, <https://fr.yna.co.kr/view/MYH20250122004100884>

OH Jeong-hun, « Des partisans de Yoon prennent d'assaut le tribunal, 45 arrestations », *Agence de presse Yonhap*, 19 janvier 2025, <https://fr.yna.co.kr/view/AFR20250119000200884>

## **[PROCHE ET MOYEN ORIENT] LA FUITE DU BOUCHER DE DAMAS : LA FIN DE PLUS DE 50 ANS DE DICTATURE, 13 ANS DE GUERRE CIVILE ET UNE SYRIE À RECONSTRUIRE**

Actualité, « Syrie - Déplacement d'une mission diplomatique française à Damas », *France Diplomatie, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*, 17 décembre 2024, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/evenements/actualites-2024/article/syrie-deplacement-d-une-mission-diplomatique-francaise-a-damas-17-12-2024>.

AFP, « La guerre en Syrie a fait près de 528 000 morts en près de 14 ans, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme », *France Info*, 01 janvier 2025, [https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/chute-de-bachar-al-assad/la-guerre-en-syrie-a-fait-plus-de-528-000-morts-en-pres-de-14-ans-selon-l-observatoire-syrien-des-droits-de-l-homme\\_6988967.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/chute-de-bachar-al-assad/la-guerre-en-syrie-a-fait-plus-de-528-000-morts-en-pres-de-14-ans-selon-l-observatoire-syrien-des-droits-de-l-homme_6988967.html)

AFP, « A Damas, les ministres des affaires étrangères français et allemand ont rencontré le nouveau dirigeant syrien », *Le Monde*, 3 janvier 2025, [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/03/les-ministres-des-affaires-etrangees-francais-et-allemand-ont-rencontre-le-nouveau-dirigeant-syrien-a-damas\\_6480027\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/03/les-ministres-des-affaires-etrangees-francais-et-allemand-ont-rencontre-le-nouveau-dirigeant-syrien-a-damas_6480027_3210.html).

AHDANI Jassim, DAHMANI Frida, « Rabat, Alger, Tunis : les capitales du Maghreb dans l'expectative face à la chute de Bachar al-Assad », *Jeune Afrique*, 9 décembre 2024, <https://www.jeuneafrique.com/1638990/politique/rabat-alger-tunis-les-capitales-du-maghreb-dans-l'expectative-face-a-la-chute-de-bachar-al-assad/>.

AP, « Chute de Bachar al-Assad : la communauté internationale entre "espoir" et "prudence" », *Euronews*, 9 décembre 2024, <https://fr.euronews.com/2024/12/09/chute-de-bachar-el-assad-la-communaute-internationale-entre-espoir-et-prudence>.

"Attaque chimique en Syrie. Qu'est-ce que le gaz sarin, neurotoxique mortel", *Ouest France*, 11 avril 2017 <https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/attaque-chimique-en-syrie-qu-est-ce-que-le-gaz-sarin-neurotoxique-mortel-4922067>

AZAIS Barbara, COUTANSAIS-PERVINQUIERE Amaury, PIERSON Elisabeth, ROUDAUT Félix, RAHOLA-BOYER Sidonie, « Syrie : les États-Unis ont échangé secrètement avec les groupes rebelles par le biais des Turcs », *Le Figaro*, 8 décembre 2024. <https://www.lefigaro.fr/international/en-direct-syrie-les-rebelles-actent-la-chute-eclair-de-bachar-el-assad-apres-25-ans-de-regne-20241208>.

BARON Xavier, *Histoire de la Syrie*, Tallandier, 2014 <https://shs-cairn.info.ezscd.univ-lyon3.fr/histoire-de-la-syrie-9791021007239>

BONIFACE Pascal, « the diplomatic place to be », Youtube, 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=RePT54qu-J4>.

BRUNEL Pascal, « Offensive militaire tous azimuts d'Israël en Syrie », *Les Echos*, 10 décembre 2024. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/israel-detruit-systematiquement-larmee-syrienne-2136859>.

« Chute de Bachar al-Assad en Syrie: « Enfin », « espoirs prudents »... Les réactions mondiales », *Ouest-France*, 8 décembre 2024. <https://www.ouest-france.fr/monde/syrie/enfin-espoirs-prudents-les-reactions-internationales-a-la-chute-de-bachar-al-hassad-5451d4c4-b560-11ef-b127-6912475c9cda>.

FEUERSTOSS Isabelle, "Quelques éclairages sur les relations franco-syriennes", *Les Cahiers de l'Orient*, N°116, 2014, <https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2014-4-page-95?lang=fr>

FORREY Samuel, « Israël veut doubler la population sur le plateau du Golan, occupé depuis 1967 », *Le Monde*, 24 décembre 2024. [https://www.lemonde.fr/international/article/2024/12/24/israel-veut-doubler-la-population-sur-le-plateau-du-golan-occupe-depuis-1967\\_6465584\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2024/12/24/israel-veut-doubler-la-population-sur-le-plateau-du-golan-occupe-depuis-1967_6465584_3210.html).

France Télévisions, « Chute du président syrien Bachar al-Assad : quelles sont les réactions de la communauté internationale ? », *France Info*, 8 décembre 2024. [https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/chute-de-bachar-al-assad/chute-du-president-syrien-bachar-al-assad-queelles-sont-les-reactions-de-la-communaute-internationale\\_6943235.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/chute-de-bachar-al-assad/chute-du-president-syrien-bachar-al-assad-queelles-sont-les-reactions-de-la-communaute-internationale_6943235.html).

GOZLAN Marc, "Le captagon, cette drogue illicite qui a transformé la Syrie en narco-État", *Le Monde*, 16 décembre 2024, <https://www.lemonde.fr/blog/realitesbiomedicales/2024/12/16/le-captagon-cette-drogue-illicite-qui-a-transforme-la-syrie-en-narco-etat/>

GUIDI Élie, "Daesh : du "califat" à la chute de "l'État islamique", dix dates clés", *La Croix*, 29 juin 2024 <https://www.la-croix.com/international/daesh-du-califat-a-la-chute-de-l-etat-islamique-dix-dates-cles-20240628>

HASKI Pierre, « Les gagnants et les perdants de la chute de Bachar al-Assad », *France Inter*, 9 décembre 2024. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/geopolitique/geopolitique-du-lundi-09-decembre-2024-6890844>.

HINNEBUSCH Raymond, "Syria: Revolution from Above", Routledge, 2001.

IONTA Nicoletta, « Allemagne : l'avenir des réfugiés syriens électrise la campagne électorale », *Euractiv*, 10 janvier 2025, <https://www.euractiv.fr/section/politique/news/allemande-lavenir-des-refugies-syriens-electrise-la-campagne-electorale/>.

JODIN Johan, « En Syrie, Ahmed al-Charaa annonce vouloir placer toutes les armes sous contrôle étatique », *France 24*, 22 décembre 2024. <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20241222-en-syrie-ahmad-al-chareh-annonce-vouloir-placer-toutes-les-armes-sous-contr%C3%B4le-%C3%A9tatique>.

LAMBERT Elise, "De l'exclusion à la normalisation, pourquoi la Syrie a réintégré la Ligue arabe", *France Info*, 19 mai 2023 [https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/de-l-exclusion-a-la-normalisation-pourquoi-la-syrie-a-reintegre-la-ligue-arabe\\_5827718.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/de-l-exclusion-a-la-normalisation-pourquoi-la-syrie-a-reintegre-la-ligue-arabe_5827718.html)

LEMAITRE Frédéric, SALLON Hélène, « En Chine, Bachar Al-Assad conclut un « partenariat stratégique » avec Xi Jinping », *Le Monde*, 23 septembre 2023. [https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/23/en-chine-bachar-al-assad-conclut-un-partenariat-strategique-avec-xi-jinping\\_6190621\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/23/en-chine-bachar-al-assad-conclut-un-partenariat-strategique-avec-xi-jinping_6190621_3210.html).

MAROLLÉ Lucile, "qu'est-ce que le captagon et comment cette drogue a transformé la Syrie en narco-État ?", *Science et Avenir*, 16 décembre 2024 [https://www.sciencesetavenir.fr/sante/qu-est-ce-que-le-captagon-et-comment-cette-droque-a-t-elle-transforme-la-syrie-en-narco-etat\\_182765](https://www.sciencesetavenir.fr/sante/qu-est-ce-que-le-captagon-et-comment-cette-droque-a-t-elle-transforme-la-syrie-en-narco-etat_182765)

MOUBAYED Sami, "Under the Black Flag: At the Frontier of the New Jihad", I.B, *Tauris*, 2015.

NABLI Béligh, "L'internationalisation du conflit syrien", *IRIS*, 21 septembre 2015 <https://www.iris-france.org/63343-l'internationalisation-du-conflit-syrien/>

PARIS Gilles, "Le jour où Barack Obama avait effacé sa "ligne rouge" sur la Syrie", *Le Monde*, 07 avril 2017 [https://www.lemonde.fr/international/article/2017/04/07/le-jour-ou-barack-obama-avait-efface-sa-ligne-rouge-sur-la-syrie\\_5107363\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2017/04/07/le-jour-ou-barack-obama-avait-efface-sa-ligne-rouge-sur-la-syrie_5107363_3210.html)

PONTILLON Thomas, "Plus de 500 000 morts et des millions de déplacés : l'horrible bilan humain des années Bachar al-Assad à la tête de la Syrie", *France Info*, 09 décembre 2024 [https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/plus-de-500-000-morts-et-des-millions-de-deplaces-l-horrible-bilan-humain-des-annees-de-bachar-al-assad-a-la-tete-de-la-syrie\\_6945308.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/plus-de-500-000-morts-et-des-millions-de-deplaces-l-horrible-bilan-humain-des-annees-de-bachar-al-assad-a-la-tete-de-la-syrie_6945308.html)

Radio France, « Bachar al-Assad réfugié en Russie : le jeu d'équilibriste du Kremlin », *France Info*, 11 décembre 2024. [https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/chute-de-bachar-al-assad/bachar-al-assad-refugie-en-russie-le-jeu-d-equilibriste-du-kremlin\\_6948764.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/syrie/chute-de-bachar-al-assad/bachar-al-assad-refugie-en-russie-le-jeu-d-equilibriste-du-kremlin_6948764.html).

Reuters, « Principales réactions après la chute de Bachar al Assad en Syrie », *Challenges*, 8 décembre 2024, [https://www.challenges.fr/monde/principales-reactions-apres-la-chute-de-bachar-al-assad-en-syrie\\_913962](https://www.challenges.fr/monde/principales-reactions-apres-la-chute-de-bachar-al-assad-en-syrie_913962).

REY Matthieu, Histoire de la Syrie (XIXe-XXIe siècle), *Revue Critique Internationale*, Fayard, 2018, <https://shs-cairn-info.ezscd.univ-lyon3.fr/revue-critique-internationale-2020-4-page-221>

RIGOULET-ROZE David, "Réintégration de Bachar al Assad sur la scène internationale : quel avenir pour la Syrie ?", *IRIS*, 16 juin 2023 <https://www.iris-france.org/176472-reintegration-de-bachar-al-assad-sur-la-scene-internationale-quel-avenir-pour-la-syrie/>

SALLON H el ene, "Syrie : les r ev elations", *Le Monde*, 08 juillet 2023

[https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/08/syrie-revelations-sur-les-chabiha-tueurs-a-la-solde-du-regime-assad\\_6181101\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/08/syrie-revelations-sur-les-chabiha-tueurs-a-la-solde-du-regime-assad_6181101_3210.html)

SEALE Patrick "Asad: The Struggle for the Middle East", *University of California Press*, 1988

SOLAL Louis, « Apr es la chute d'Assad, comment la Turquie d'Erdogan  etend son influence en Syrie », *Le Figaro*, 29 d ecembre 2024. <https://www.lefigaro.fr/international/comment-la-turquie-d-erdogan-etend-son-influence-en-syrie-20241229>.

TANNOUS Manon-Nour, *La Syrie au-del a de la guerre*, *Le Cavalier Bleu*, 2022, <https://shs-cairn-info.ezscd.univ-lyon3.fr/la-syrie-au-dela-de-la-guerre--9791031804354?lang=fr>

TAYLOR-ROSNER No emie, "En Syrie, les rebelles annoncent avoir renvers e le r egime d'Assad", *Courrier International*, 08 d ecembre 2024

[https://www.courrierinternational.com/article/moyen-orient-en-syrie-les-rebelles-annoncent-avoir-renverse-le-regime-d-assad\\_225424](https://www.courrierinternational.com/article/moyen-orient-en-syrie-les-rebelles-annoncent-avoir-renverse-le-regime-d-assad_225424)

Vues d'Europe, « Chute du r egime de Bachar al-Assad et r eaction des  Etats ayant accueilli des r efugi es syriens », *France Terre d'Asile*, 2024 <https://www.vuesdeurope.eu/news-vde/chute-du-regime-de-bachar-al-assad-et-reaction-des-etats-ayant-accueilli-des-refugies-syriens/>.

ZERROUKY Madjid, "Guerre en Syrie : que contient l'accord d'Astana ?", *Le Monde*, 05 mai 2017

[https://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/05/05/guerre-en-syrie-que-contient-l-accord-d-astana\\_5123198\\_1618247.html](https://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/05/05/guerre-en-syrie-que-contient-l-accord-d-astana_5123198_1618247.html)



# SOURCES IMAGES

## **[AFRIQUE] CONFLIT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : L'OFFENSIVE DU M23 ET LES TENSIONS AVEC LE RWANDA**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : MONUSCO Photos / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nord-Kivu, RD Congo - Vue sur un crat%C3%A8re aux abords de la ville de Goma. %2822722760943%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nord-Kivu,_RD_Congo_-_Vue_sur_un_crat%C3%A8re_aux_abords_de_la_ville_de_Goma._%2822722760943%29.jpg)

## **[AFRIQUE] SOUDAN : LA GUERRE OUBLIÉE**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Steve Evans / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:South Sudan Independence.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:South_Sudan_Independence.jpg)

## **[AMÉRIQUE DU NORD] RETOUR FRACASSANT DE TRUMP À WASHINGTON : QUAND LA RUPTURE DEVIENT DOCTRINE**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Gage Skidmore / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Donald Trump %2853786991212%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Donald_Trump_%2853786991212%29.jpg)

## **[AMÉRIQUE DU NORD] LA DÉMISSION DE JUSTIN TRUDEAU : UN TOURNANT POUR LE CANADA SOUS LA MENACE DE DONALD TRUMP ?**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Lea-Kim Chateaufort / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Justin Trudeau \(2023\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Justin_Trudeau_(2023).jpg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Cabinet of Ministers of Ukraine / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Denys Shmyhal and Canadian FM M%C3%A9lanie Joly Jan 17 2022 %285%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Denys_Shmyhal_and_Canadian_FM_M%C3%A9lanie_Joly_Jan_17_2022_%285%29.jpg)

## **[AMÉRIQUE DU SUD] SIGNATURE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Fvasconcellos / Utilisation non commerciale / 22 janvier 2008 / [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag\\_of MERCOSUR.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag_of_MERCOSUR.svg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Dati Bendo / Utilisation non commerciale / Lien : <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=EU+Mercosur&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>

## **[EURASIE] LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES GÉORGIENNES, LA VICTOIRE DE RÊVE GÉORGIEN ET DE LA RUSSIE**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Giorgi Abdaladze / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Salome Zourabichvili Appointing Tamar Ghvamichava.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Salome_Zourabichvili_Appointing_Tamar_Ghvamichava.jpg)

## **[EUROPE] LE GROENLAND: UN BIEN NÉGOCIABLE ?**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Ville Miettinen / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Glacier in Greenland 57.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Glacier_in_Greenland_57.jpg)

## **[EUROPE] LE PROCÈS SARKOZY-KADHAFI : AU COEUR D'UN SCANDALE D'ETAT**

Source: Wikimedia Commons / Copyright : Croquant / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nicolas\\_Sarkozy\\_%282015-10-29%29\\_03.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nicolas_Sarkozy_%282015-10-29%29_03.jpg)

## **[EUROPE] COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE CONCENTRATION D'AUSCHWITZ DANS UN CONTEXTE DE MONTÉE DE L'ANTISÉMITISME EN EUROPE**

Source: Wikimedia Commons / Copyright : Auschwitz-Work / Utilisation non commerciale / Lien : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/74/Auschwitz-Work\\_Set\\_Free-new.JPG/1199px-Auschwitz-Work\\_Set\\_Free-new.JPG?20120201152803](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/74/Auschwitz-Work_Set_Free-new.JPG/1199px-Auschwitz-Work_Set_Free-new.JPG?20120201152803)

## **[INDOPACIFIQUE]: INSTAURATION DE LA LOI MARTIALE EN CORÉE DU SUD**

Source: Wikimedia Commons / Copyright : Hashflu / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:2024%EB%85%84\\_%EB%8C%80%ED%95%9C%EB%AF%BC%EA%B5%AD\\_%EA%B3%84%EC%97%84\\_%EB%B0%98%EB%8C%80\\_%EC%8B%9C%EC%9C%84%EB%8C%80\\_%EA%B9%83%EB%B0%9C.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:2024%EB%85%84_%EB%8C%80%ED%95%9C%EB%AF%BC%EA%B5%AD_%EA%B3%84%EC%97%84_%EB%B0%98%EB%8C%80_%EC%8B%9C%EC%9C%84%EB%8C%80_%EA%B9%83%EB%B0%9C.jpg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Republic of Korea / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:KOREA\\_The\\_20th\\_President\\_Inauguration\\_Ceremony\\_503\\_%2852063146498%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:KOREA_The_20th_President_Inauguration_Ceremony_503_%2852063146498%29.jpg)

## **[PROCHE ET MOYEN ORIENT] LA FUITE DU BOUCHER DE DAMAS : LA FIN DE PLUS DE 50 ANS DE DICTATURE, 13 ANS DE GUERRE CIVILE ET UNE SYRIE À RECONSTRUIRE**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Министерство обороны Российской Федерации / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:International\\_Mine\\_Action\\_Center\\_in\\_Syria\\_%28Aleppo%29\\_45.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:International_Mine_Action_Center_in_Syria_%28Aleppo%29_45.jpg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Пресс-служба Президента России / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bashar\\_al-Assad\\_%282017-11-21%29\\_02.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bashar_al-Assad_%282017-11-21%29_02.jpg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : U.S. Embassy Jerusalem / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Benjamin\\_Netanyahu\\_signing\\_ceremony\\_of\\_Power\\_Africa\\_Partnership.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Benjamin_Netanyahu_signing_ceremony_of_Power_Africa_Partnership.jpg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : PRESIDENT OF UKRAINE VOLODYMYR ZELENSKYY Official website / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Recep\\_Tayyip\\_Erdogan\\_in\\_Ukraine.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Recep_Tayyip_Erdogan_in_Ukraine.jpg)